

Rapport sur la durabilité de l'industrie technologique





Ce document est le deuxième rapport sur la durabilité de l'industrie technologique belge. Il rend compte de nos activités conformément à la stratégie en matière de durabilité que nous avons lancée en 2022. Cette stratégie consiste en des engagements concrets et des KPI pour 12 domaines d'impact.

Alors que le rapport de l'année dernière constituait une mesure de référence, nous présentons aujourd'hui les résultats de notre première mesure annuelle pour toute une série d'indicateurs. Année après année, nous évoluerons vers un rapport de plus en plus complet, en tenant compte également des nouveaux développements qui se présentent à nous. Agoria souhaite donner le bon exemple. Pour la première fois, nous rendons donc également compte de nos propres objectifs et réalisations en matière de développement durable.

Au travers de notre rapport annuel sur la durabilité, nous voulons aussi inciter les entreprises au sein et en dehors de notre secteur à intégrer les critères ESG (environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance) dans leurs activités. Et à rendre compte de manière transparente de leurs performances et de leurs feuilles de route ESG, conformément à la nouvelle législation européenne et aux attentes du marché.

Table des matières

Mot du CEO	4
Sustainability@Agoria	7
Stratégie de l'industrie technologique en matière de développement durable	11

1. Emploi durable	14
2. Diversité et inclusion	19
3. Sécurité et bien-être	23

1. Digitalisation	29
2. Société mobile	34
3. Économie des données	38

1. Action climatique	43
2. Économie circulaire	52
3. Protection de l'environnement	56

1. Innovation technologique	67
2. Collaboration	73
3. Éthique, transparence et cybersécurité	76



Entretien avec Bart Steukers, CEO d'Agoria

Depuis des années, Agoria et l'industrie technologique ouvrent la voie à une société meilleure et plus durable. Pour assurer l'avenir de nos entreprises, l'innovation technologique doit aller de pair avec le changement durable et l'avantage concurrentiel. Agoria soutient notamment cette évolution en publiant un rapport annuel sur la durabilité de l'industrie technologique. Bart Steukers, CEO d'Agoria : «La technologie peut répondre à des questions essentielles en matière de développement durable.

2023 a été une année tumultueuse pour l'industrie technologique. Quels sont les défis auxquels le secteur est actuellement confronté ?

«Les entreprises technologiques belges ont beaucoup de chats à fouetter. Il est particulièrement difficile de rester compétitif : l'augmentation des coûts de l'énergie et la rareté des matériaux menacent notre compétitivité, surtout lorsqu'elles sont combinées à l'indexation automatique des salaires. Ce n'est pas une mince affaire pour de nombreuses entreprises. De plus, il y a une pénurie sur le marché du travail et de nombreuses entreprises ont du mal à attirer les bons profils. L'année dernière, le secteur des technologies a dû faire face à 21 000 postes vacants de longue durée, un record».

«Pour devenir des champions mondiaux de la transition écologique, les politiques et les entreprises doivent unir leurs efforts. D'une part, cela signifie que les entreprises doivent prendre leurs responsabilités et la plupart d'entre elles le font. D'autre part, les politiques doivent également être efficaces et réalisables. Les projets essentiels à la transition écologique se heurtent encore trop souvent à des règles complexes en matière d'autorisation et de subvention. Il suffit de penser aux parcs éoliens de la mer du Nord ou au projet Ventilus, qui vise à acheminer l'électricité à terre et à la distribuer.

«Enfin, la cybersécurité et les évolutions numériques constituent également un défi croissant pour nos entreprises. En tant que PME, comment aborder la question de la sécurité de l'information ? Comment les entreprises peuvent-elles tirer parti de l'intelligence artificielle ?

Qu'est-ce qui évolue dans le secteur et dans les entreprises membres en termes de durabilité ? De nombreuses entreprises utilisent-elles déjà le reporting ?

«Avant tout, nous constatons une évolution dans les thèmes abordés dans l'agenda. Outre les thèmes classiques tels que la protection de l'environnement, nos entreprises s'intéressent de plus en plus à la mobilité, aux moyens de réduire leurs émissions de CO₂, à la biodiversité, etc. Pour Agoria, la durabilité a toujours été plus large que l'environnement et le cadre de vie. Nous nous concentrons depuis longtemps sur des sujets tels que la sécurité au travail, mais nous nous intéressons désormais davantage à d'autres défis axés sur les personnes et les entreprises, tels que le bien-être et la santé mentale dans le secteur».

«L'établissement de rapports sur le développement durable figure en bonne place sur la liste des priorités de nombreuses entreprises de notre secteur. Presque toutes nos séances d'information sur ce sujet attirent beaucoup de monde. Les grandes entreprises, qui seront tenues de présenter un rapport sur le développement durable à partir de l'exercice 2025, veulent savoir où elles en sont. Mais le sujet gagne également en importance parmi les PME. Elles ressentent souvent une pression indirecte pour rendre des comptes parce qu'elles travaillent avec de grandes entreprises en tant que sous-traitants ou fournisseurs, par exemple. De plus en plus, nous constatons que les entreprises regardent au-delà de la conformité et veulent vraiment comprendre où elles doivent aller. De nombreuses entreprises sont convaincues d'utiliser leur suivi de l'impact et leurs rapports comme des outils utiles pour améliorer leurs performances».

«De plus, nos entreprises souhaitent naturellement explorer les possibilités que leur offre la transition écologique - les rapports les y aident également. En tant qu'industrie technologique, nous nous considérons depuis longtemps comme un partenaire important de l'économie, car nous apportons des solutions technologiques à des défis cruciaux grâce à l'innovation. C'est également le cas dans le domaine de la durabilité : grâce à la technologie, notre secteur peut réellement prendre l'initiative dans ce domaine».

En ces temps complexes, Agoria lance un deuxième rapport de durabilité sur le secteur technologique. Pourquoi est-ce si important ?

«La durabilité reste importante, même lorsque l'économie est en baisse pendant un certain temps. Nous avons pris des engagements l'année dernière et nous nous

sommes fixé des objectifs. Nous voulons maintenant assurer un suivi systématique. Nous pensons qu'il est normal d'être transparent sur les résultats de notre approche. Avec notre nouveau rapport sur le développement durable, nous voulons aussi donner un coup de pouce aux entreprises dans les périodes plus difficiles. En incluant de nouveaux cas et exemples, nous voulons inspirer les entreprises qui sont encore en train de chercher.

«Lorsque les temps économiques deviennent plus difficiles, les entreprises ont besoin de plus de soutien et elles attendent cela d'Agoria. Cela nous oblige à rester à jour et à adapter nos services à la demande dans la mesure du possible. Cette année, par exemple, nous avons lancé une brochure qui montre aux PME la voie à suivre pour établir des rapports sur le développement durable en sept étapes, même si ce n'est pas encore une obligation pour elles».

La stratégie actuelle du secteur en matière de développement durable comporte 12 domaines d'impact. Quels sont les principaux défis à relever dans les années à venir ?

«Pour moi, l'emploi durable est la priorité. Attirer et garder les talents à bord de manière durable : voilà ce qui tient à cœur à Agoria. C'est pourquoi nous y accordons beaucoup d'attention. La circularité mérite également d'être encouragée, je pense : La Belgique serait championne du monde de la circularité des matériaux critiques. Enfin, l'innovation technologique est bien sûr dans l'ADN de notre secteur : ce domaine d'impact saute donc un peu aux yeux. En travaillant davantage et mieux ensemble, nos entreprises construisent un écosystème innovant et peuvent réaliser encore plus de choses».

Quelles sont les étapes prévues pour 2024, en termes de stratégie et de rapports de durabilité ?

«L'année prochaine, nous effectuerons une double analyse de matérialité pour le secteur technologique. Par exemple, nous voulons évaluer si nos domaines d'impact doivent rester les mêmes et quels sont les risques et les opportunités qui émergent pour notre secteur. Nous pourrions alors compléter notre stratégie en fonction des nouveaux thèmes qui se présenteront. Je souhaite également réexaminer notre stratégie de développement durable tous les deux ans et y apporter les ajustements nécessaires».

Non seulement l'industrie progresse, mais Agoria elle-même ne reste pas inactive sur le front de la durabilité. Vous fixez ainsi une série d'objectifs et de cibles qui vous sont propres. Pourquoi est-ce si important ?

«Nous pensons que c'est tout à fait logique : en tant qu'organisation, nous voulons nous aussi fonctionner de manière durable et être à l'épreuve du temps, conformément aux engagements formulés pour le secteur. L'établissement de rapports en fait partie. En 2024, nous publierons notre propre rapport de durabilité pour Agoria en tant qu'organisation. Cela comprendra également une double analyse de matérialité, avec la participation de nos parties prenantes, afin d'analyser de manière proactive les sujets, les tendances et les évolutions qui sont importants pour nous. Par exemple, nous faisons déjà beaucoup au sein de notre organisation en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) et de prévention de la santé, mais nous sommes encore en train de réfléchir à la manière d'aller plus loin en tant qu'« entreprise de demain ».

«Cet exercice permettra également d'adapter davantage notre offre aux défis et aux opportunités de demain. Toute notre approche est axée sur la compétitivité et la durabilité : c'est pourquoi nous ne lancerons que des projets d'Agoria qui y contribuent de manière substantielle. Nous sommes actuellement en train d'élaborer les plans pour l'année prochaine et d'examiner si certains projets sont toujours adaptés à nos services. Nous voulons montrer la voie non seulement à l'ensemble de l'industrie technologique, mais aussi à Agoria elle-même».



Bart Steukers
CEO



Un rôle de pionnier durable pour l'industrie technologique, mais aussi pour Agoria.

| Sustainability @Agoria

Agoria veut être un leader en matière de développement durable, non seulement en tant que fédération sectorielle, mais aussi en tant qu'organisation et employeur. Ce rapport concerne essentiellement le secteur, mais nous nous attardons également sur l'impact d'Agoria elle-même sur l'homme et l'environnement. Nous souhaitons intégrer pleinement nos efforts en matière de durabilité dans nos processus et notre organisation, et en rendre compte de manière transparente.

Concrètement, notre rapport porte sur **cinq domaines d'intérêt** :

1/ LA MOBILITÉ ET LE CLIMAT

2/ LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE

3/ LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

4/ LA CYBERSÉCURITÉ

5/ LA COLLABORATION

Nous les avons choisis, d'une part, parce que nous voulons nous y consacrer davantage et, d'autre part, parce qu'ils correspondent à nos ambitions et à nos objectifs pour le secteur. Ci-après, nous abordons très brièvement chacun de ces cinq domaines et donnons un aperçu de la situation actuelle et des actions prévues dans les années à venir.

1/ MOBILITÉ ET CLIMAT

Nous voulons faciliter les déplacements de nos collaborateurs vers et depuis leur lieu de travail de manière durable. En même temps, nous estimons qu'il est important de contribuer, en tant qu'organisation, à réduire le problème des embouteillages et notre impact sur le climat.

Nos objectifs

- D'ici 2024, nous élaborerons un plan de mobilité multimodale.
- Nous souhaitons que davantage de travailleurs optent pour des solutions de mobilité douce, telles que le vélo (électrique), la marche ou les transports en commun.
- D'ici 2025, tous nos véhicules de société seront propulsés par une technologie sans émission.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Nous avons développé un plan de mobilité multimodale dans lequel nous offrons à nos collaborateurs un large éventail de choix : un budget mobilité, un plan cafétéria, une voiture de société zéro émission... Tous les collaborateurs d'Agoria peuvent également travailler à distance, à leur domicile ou dans l'un de nos bureaux locaux. Actuellement, environ un quart de notre flotte est électrique, hybride ou hybride rechargeable. D'ici mi-2024, ce pourcentage devrait atteindre 42 %.

À quoi faut-il s'attendre pour 2024 ?

Dans les années à venir, nous souhaitons sensibiliser activement nos collaborateurs, ainsi que nos visiteurs et les participants à nos événements, à la mobilité douce.

2/ SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

Il est de notre responsabilité, en tant qu'employeur, de créer un environnement de travail sûr qui préserve la santé mentale et physique de nos collaborateurs.

Nos objectifs

Nous nous efforçons de créer un environnement de travail (psychologiquement) sûr et positif, dans lequel nos collaborateurs se sentent en sécurité, soutenus et encouragés. Nous voulons faire ressortir le meilleur de chacun. Nous aidons les managers à relever les défis d'un lieu de travail hybride et à veiller à ce que les membres de leur équipe maintiennent un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Nous proposons de nombreuses initiatives pour améliorer la santé physique et mentale de nos collaborateurs. Au sein de l'organisation, plusieurs personnes de confiance sont à la disposition de leurs collègues. L'Employee Assistance Program est un service externe qui contribue à la résilience mentale, physique et sociale de nos collaborateurs. Nous organisons également des activités sportives et des sessions petits-déjeuners sur les thèmes du bien-être, de la gestion du stress et de la santé.

Tous les deux ans, nous menons une enquête de satisfaction auprès de nos collaborateurs. Elle sonde leur fierté, leur confiance et leur engagement envers l'organisation, leur détermination, leurs possibilités de développement, etc.

À quoi faut-il s'attendre pour 2024 ?

L'année prochaine, des formations spécifiques sur la résilience mentale sont prévues pour les managers. Le système de gestion des performances que nous introduisons améliorera la transparence concernant les rôles, les niveaux et les attentes vis-à-vis des collaborateurs. Il comportera également des critères d'évaluation pour chacun de ces aspects. L'objectif est d'évoluer vers une culture de feedback continu et d'établir une dynamique « coach to grow » entre le manager et les membres de son équipe.

3/ DIVERSITÉ ET INCLUSION

Une main-d'œuvre diversifiée et une culture de travail inclusive encouragent des relations positives au sein de notre organisation. Celles-ci favorisent à leur tour un sentiment d'appartenance et améliorent l'engagement de nos collaborateurs.

Nos objectifs

- Nous tendons vers l'égalité des genres au sein de notre personnel, au niveau des fonctions dirigeantes et lors du recrutement.
- Nous accroissons la notoriété d'Agoria auprès de demandeurs d'emploi issus d'horizons plus divers. Nous apprenons à nos dirigeants à gérer un personnel diversifié et inclusif et à éviter les préjugés inconscients.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

En 2022, nous avons réalisé une analyse de la diversité des genres au sein de notre équipe. Cette analyse a montré que nous avons atteint l'égalité des genres pour l'ensemble de notre personnel et l'équipe de direction, ainsi qu'au niveau du recrutement. En 2023, notre organisation a fait l'objet d'une analyse de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI).

À quoi faut-il s'attendre pour 2024 ?

Début 2024, nous évaluerons les recommandations de l'analyse DEI et réfléchirons à la meilleure façon de les mettre en œuvre. L'année prochaine, nous lancerons également une campagne d'employer branding afin d'accroître notre notoriété auprès d'un groupe de candidats plus diversifié.

4/ CYBERSÉCURITÉ

Afin de rendre notre organisation résiliente à la cybercriminalité, au vol de données et aux atteintes à la réputation, Agoria investit dans une stratégie de cybersécurité, qui s'articule autour de trois axes :

- ▶ Sensibiliser les collaborateurs à l'importance de la protection des informations numériques ;
- ▶ Mettre en œuvre les processus et les outils adéquats pour détecter les cyberattaques et y répondre ;
- ▶ Sécuriser nos données et nos applications internes contre les attaques extérieures.

Nos objectifs

- À partir de 2024, nous lancerons chaque année une campagne de sensibilisation à la cybersécurité auprès de nos collaborateurs.
- D'ici 2024, nous porterons le niveau de maturité de nos processus visant à prévenir les cyberattaques et à y répondre au niveau 2 du NIST.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

En 2022, Agoria a lancé un programme de cybersécurité et a validé sa feuille de route en la matière jusqu'en 2024. Nous avons également mis en place un Cybersecurity Board chargé de superviser et de gérer cette feuille de route. Une première campagne de sensibilisation, portant notamment sur le phishing, le verrouillage des PC, la gestion des mots de passe et le signalement des messages indésirables, a été lancée en 2022 et s'est poursuivie jusqu'en 2023.

Une première mesure a montré que notre niveau de maturité NIST était de 0 en 2022. En février de la même année, notre Microsoft Secure Score était de 23 % et est passé à 53 % l'année suivante. En juin, il a même atteint 66 % : un très bon résultat, puisque le score moyen des organisations comparables est de 41 %. En 2023, nous avons également mis en place un Security Operations Center pour donner l'alerte de manière proactive en cas de cyberattaque.

À quoi faut-il s'attendre pour 2024 ?

1. Nous poursuivrons notre campagne de sensibilisation à la cybersécurité.
2. Nous organiserons des formations à la gestion des mots de passe et à la remédiation.
3. Nous évaluerons régulièrement nos outils et applications internes.

5/ COLLABORATION

Agoria souhaite mettre en relation tous ceux qui sont inspirés par la technologie et l'innovation. Nous encourageons la réussite des entreprises et contribuons à façonner un avenir durable. La collaboration est l'un de nos outils les plus importants pour mener à bien cette mission.

Nos objectifs

- Nous assumons notre rôle dans la quadruple hélice, tant au niveau national qu'international. D'ici 2025, nous participerons activement à huit écosystèmes technologiques.
- Nous poursuivons également le développement du cluster Agoria-Sirris, en intégrant l'expertise des deux organisations afin de proposer une offre optimale.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Aujourd'hui, nous jouons déjà un rôle actif dans trois écosystèmes industriels répartis en Flandre et en Wallonie : House of Manufacturing (Courtrai), Thor Park (Genk) et A6K-E6K (Charleroi). Grâce à ces écosystèmes, nous allons activement à la rencontre des gens et promouvons le développement technologique en Belgique.

En mai 2022, nous avons lancé l'Agoria-Sirris Community, un partenariat entre Agoria et Sirris, le centre d'innovation pour l'industrie technologique belge. En

2023, Agoria et Sirris ont organisé pour la neuvième fois la remise des Factory of the Future Awards, en collaboration avec Fevia, Fedustria et essenscia. À cela se sont ajoutés, au cours de l'année, de nombreux événements, masterclasses et réseaux d'apprentissage portant notamment sur l'industrie 4.0, l'économie circulaire, la transition énergétique, l'IA et la cybersécurité. Enfin, en octobre 2023, Agoria et Sirris ont organisé conjointement l'événement Acumen, avec 70 sessions lors desquelles les services communs des deux organisations ont été présentés au secteur technologique.

À quoi faut-il s'attendre pour 2024 ?

En 2024, nous renforcerons encore les écosystèmes technologiques de Courtrai, Genk et Charleroi et assurerons leur fonctionnement stable. Sur la base d'une présélection de 16 sites potentiels, nous déciderons également des nouveaux écosystèmes les plus intéressants à développer pour nos membres en 2025.

Au printemps 2024, l'Agoria-Sirris Community présentera en outre son nouveau et ambitieux programme pluriannuel : « Usines du Futur – l'Industrie 4.0 devenue réalité ». Les Factory of the Future Awards deviendront l'élément phare de ce programme. L'objectif est que chaque année, dix entreprises de plus participent à un programme d'accompagnement d'Agoria-Sirris. Ces trajets soutiennent les entreprises dans leur transition écologique, tout en améliorant leur productivité.

Stratégie de l'industrie technologie en matière de développement durable

Pour répondre aux défis mondiaux tels que la digitalisation, la création de prospérité et de bien-être, la crise climatique et l'appel à une économie durable et circulaire, nous avons lancé, en 2022, notre propre stratégie en matière de développement durable pour l'industrie technologique : « **Technology for a better world** ».

L'industrie technologique souhaite faire partie de la solution et contribuer à façonner un avenir durable pour l'humanité et la planète. Au travers de notre stratégie en matière de durabilité, nous nous engageons à réduire notre empreinte et à diminuer encore l'impact négatif de notre secteur sur l'homme et l'environnement. Parallèlement, nous nous engageons à tirer parti de ce qui rend notre secteur unique, à savoir des solutions technologiques aux défis sociétaux, pour créer autant de valeur ajoutée que possible pour la société et accroître ainsi notre impact positif. Grâce à ces deux voies, nous aidons les entreprises technologiques à rester compétitives.

Entreprendre durablement n'est pas seulement nécessaire pour l'homme et la planète, c'est aussi une nécessité économique. Les entreprises qui s'engagent dans une démarche ESG (critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance) et qui en rendent compte de manière transparente se créent un avantage concurrentiel et assurent leur position dans l'économie climatiquement neutre de demain.



Notre soutien en matière de conformité est de plus en plus complet.

Les entreprises du secteur technologique étant confrontées quotidiennement à de nouvelles législations et politiques, Agoria s'implique également pleinement dans le soutien à la conformité. En 2022, nous avons formulé un engagement concret en la matière : « Nous aidons nos membres à agir dans le respect des législations et réglementations généralement applicables et spécifiques au secteur. Une mission rendue de plus en plus complexe par l'augmentation des réglementations. »

Nouvelles règles

Parce qu'Agoria connaît parfaitement le secteur technologique, les services publics sollicitent régulièrement une collaboration et un retour de notre part lors de **l'élaboration de nouvelles législations et réglementations**. L'objectif de cette collaboration est avant tout proactif : confronter au préalable les règles et les normes aux pratiques des entreprises facilite leur mise en œuvre. Par exemple, nous veillons à ce que les normes relatives aux nouveaux processus de production puissent également être appliquées aux lignes de production existantes.

Acumen : aperçu de toutes les législations et réglementations

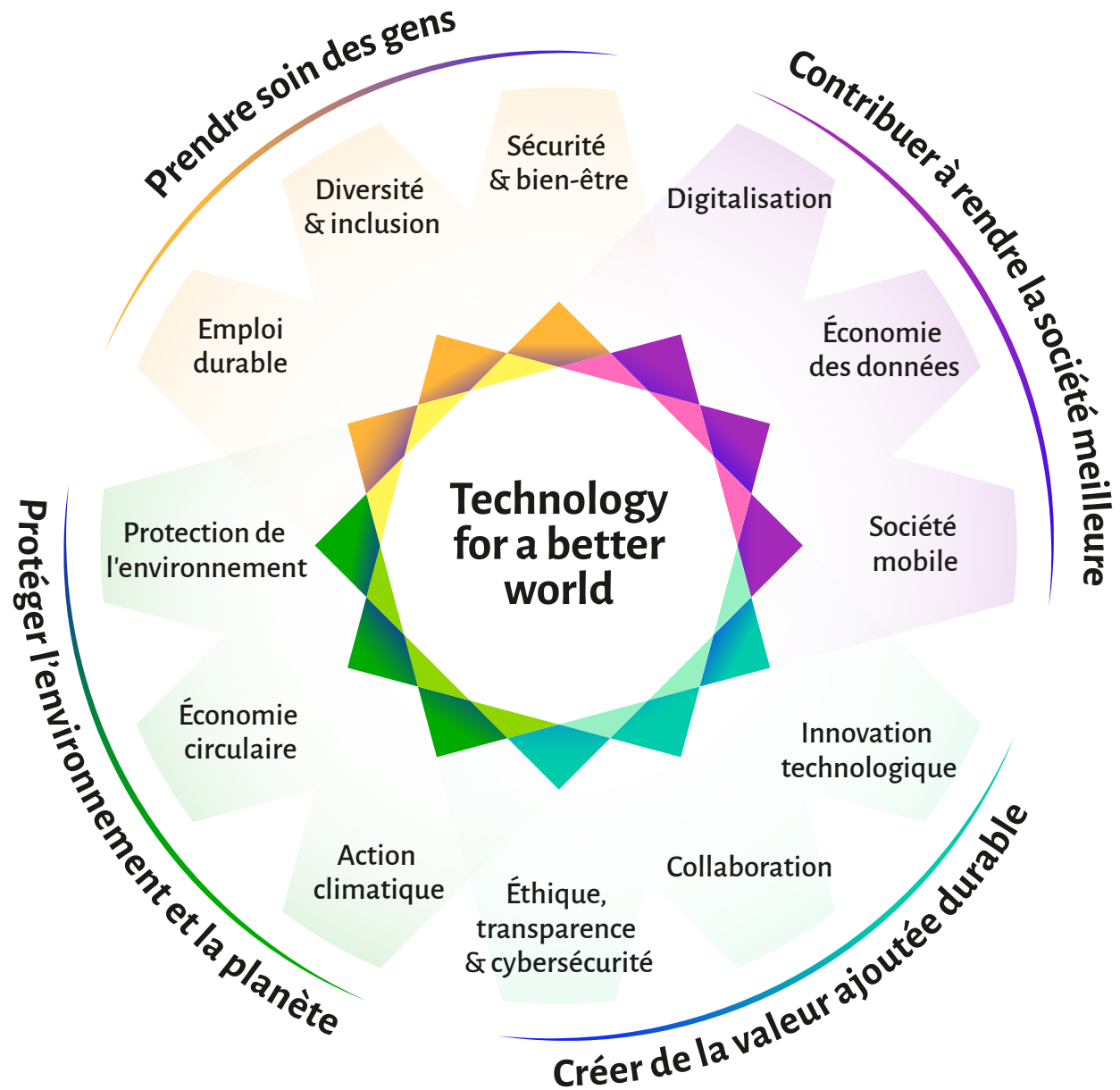
En collaboration avec Sirris, nous avons organisé, du 16 au 27 octobre, l'événement Acumen sur la conformité. Une journée de rencontre en présentiel et plus d'une centaine de webinaires nous ont permis de partager les derniers développements législatifs avec près de 2000 participants. En l'espace de quinze jours, nous avons ainsi proposé à nos membres une mise à jour de tous les sujets juridiques pertinents pour les entreprises du secteur technologique aujourd'hui.

Ambitions et engagements

4 ambitions sont au cœur de notre stratégie :

- 01** | Prendre soin des gens
- 02** | Contribuer à rendre la société meilleure
- 03** | Protéger l'environnement et la planète
- 04** | Créer de la valeur ajoutée durable

Chaque ambition comprend trois domaines d'impact, pour lesquels nous avons défini des engagements et des indicateurs. Ces douze domaines sont abordés en détail dans les pages suivantes.



AMBITION

01

**Prendre soin
des gens**



1. Emploi durable

En quoi est-ce important ?

Les employeurs belges peinent à trouver du personnel, plus encore que dans les pays voisins. À défaut de mesures supplémentaires, 541 000 postes seront vacants dans notre pays en 2030. Une **augmentation du taux d'activation** est donc nécessaire pour maintenir notre niveau de prospérité. La digitalisation et la transition écologique nécessitent en outre des transformations auxquelles les travailleurs doivent être préparés.

18000

nouveaux
jobs créés
depuis 2019

Engagements

- Nous misons sur le « travail faisable » afin de maximiser la rétention des collaborateurs dans le secteur.
- Nous créons des emplois durables et mobilisons de nouveaux talents pour pourvoir les postes vacants. D'ici 2030, nous souhaitons occuper 40 000 personnes de plus qu'aujourd'hui.
- Nous veillons à ce que les travailleurs de notre secteur connaissent les compétences requises pour leur emploi en 2030 et reçoivent les formations nécessaires.

Indicateurs

- Nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans au travail (Belgique)
- Nombre de personnes occupées dans l'industrie technologique
- Nombre de postes vacants non pourvus dans l'industrie technologique

Initiatives d'Agoria en 2022 et 2023

L'année dernière, Agoria a lancé un **plan d'action intégré pour l'emploi durable dans l'industrie technologique**. Ce plan s'articule autour de trois priorités accordant une place centrale aux solutions technologiques. Pour chacune de ces priorités, une attention particulière est portée aux PME :

Recrutement & rétention

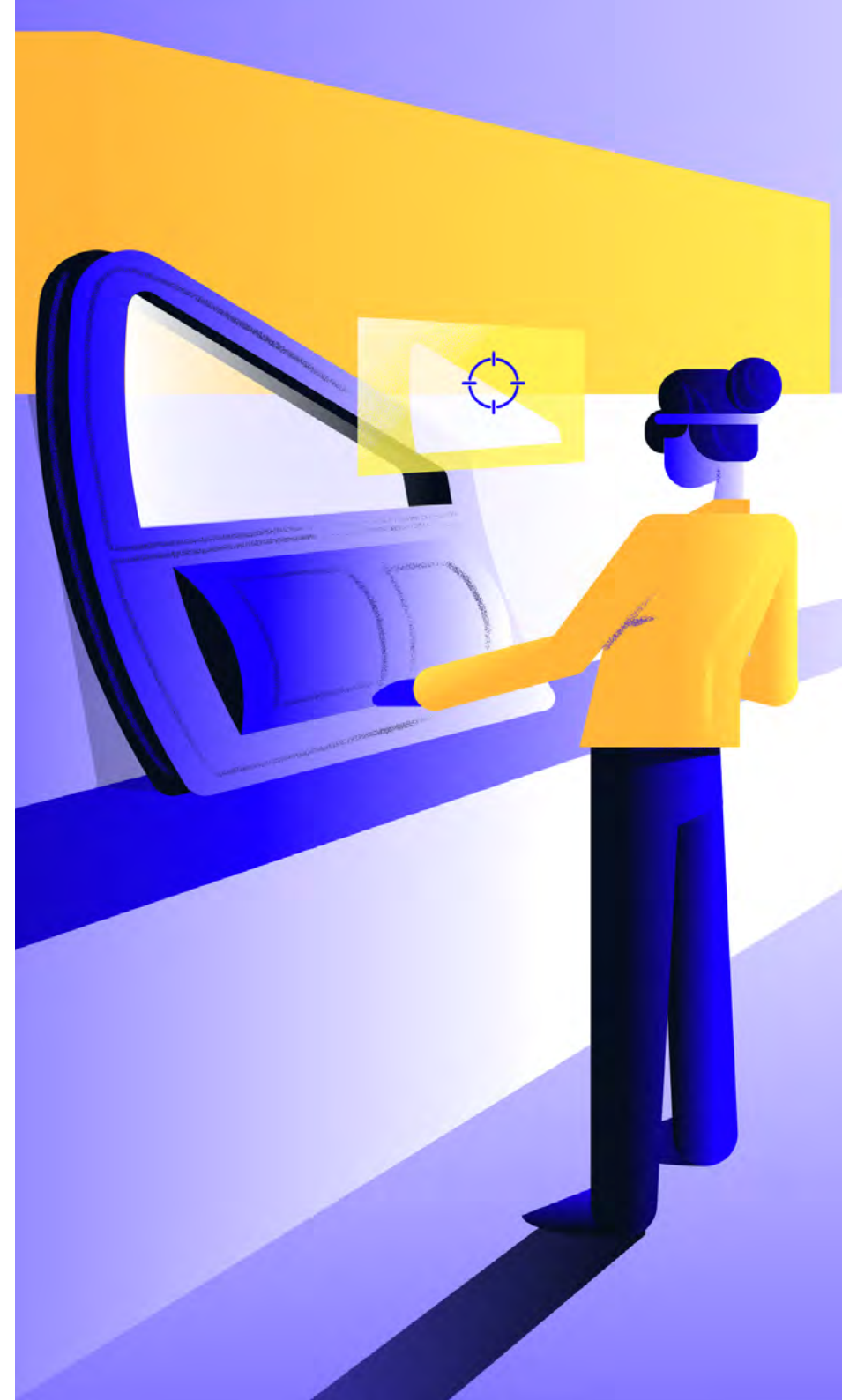
Nous consolidons les partenariats existants avec les écoles, tant secondaires que supérieures, et encourageons diverses formes de collaboration entre les entreprises et l'enseignement, telles que les stages et la formation en alternance. Agoria aide également les entreprises à renforcer les contacts avec l'enseignement non régulier. Mais nous agissons aussi de manière préventive : plus il y a de travailleurs compétents qui restent dans l'entreprise, moins elle aura de postes vacants difficiles à pourvoir. Nous misons pleinement sur la rétention et favorisons un état d'esprit de développement chez les collaborateurs. Nous proposons par exemple des services visant à renforcer le bien-être au travail et le leadership.

Activation différenciée

Outre les récents demandeurs d'emploi, nous souhaitons également activer les chômeurs de longue durée. Pour ce faire, nous misons sur une approche différenciée. Ainsi, nous supervisons un projet pilote d'apprentissage pour les jeunes NEET (Not in Education, Employment or Training) qui veulent devenir soudeurs, par exemple. En collaboration avec le VDAB, nous lançons aussi un point emploi et formation dans chaque province. L'objectif : augmenter l'afflux, sur le marché du travail, de travailleurs qui en sont (très) éloignés en renforçant leurs compétences. Nous recherchons également des moyens plus flexibles d'occuper des collaborateurs issus d'autres régions et pays. Pour favoriser cette mobilité interrégionale et internationale, nous contribuons à diffuser une image positive de notre région, de notre pays et de notre secteur.

Offre de formations adaptée à la demande

De nos jours, les compétences dont les gens ont besoin pour travailler dans une entreprise évoluent rapidement. Les formations doivent être encore mieux adaptées aux besoins du marché du travail. Nous avons élaboré des skill roadmaps permettant de visualiser les besoins en compétences pour les emplois dans l'industrie manufacturière et numérique. En outre, nous collaborons activement avec des prestataires de formation publics et privés pour transposer ces besoins en une offre appropriée.



La technologie comme « facilitateur » de l'emploi durable

Les technologies jouent un rôle crucial dans la revitalisation du marché du travail à plusieurs égards :

L'**automatisation** peut faire baisser le nombre de postes vacants difficiles à pourvoir. Les solutions technologiques permettent également de rendre les emplois plus confortables, plus faciles et moins répétitifs. Par conséquent, un plus grand nombre de demandeurs d'emploi peuvent entrer sur le marché du travail et les travailleurs restent plus longtemps au travail.

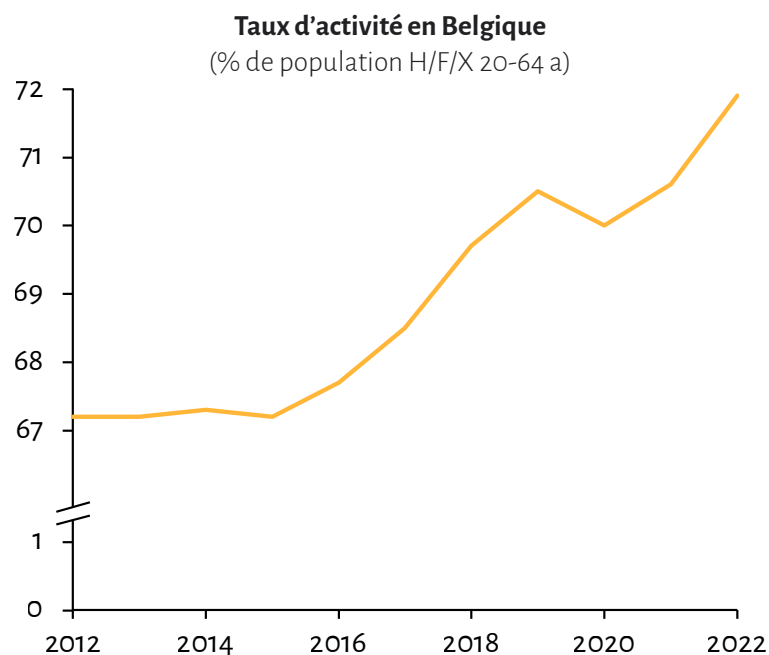
Les solutions technologiques telles que la réalité augmentée, les exosquelettes ou les cobots (robots collaboratifs), les systèmes d'aide à l'opérateur, les jeux sérieux et l'assistance numérique peuvent aider les **personnes handicapées** à accomplir des tâches qu'elles auraient autrement du mal à réaliser, ce qui les qualifie pour certains emplois.

Enfin, les solutions technologiques aident les travailleurs à prendre en charge **leur propre développement et leur employabilité** sur le marché du travail : la formation devient indépendante du lieu et du temps et plus agréable. L'enseignement à distance, les MOOC (Massive Open Online Courses) et autres formations en ligne, les plateformes d'apprentissage numérique et l'enseignement mixte en sont les parfaits exemples. La réalité virtuelle, quant à elle, permet aux personnes en formation de mettre en pratique leurs compétences dans un environnement virtuel réaliste. C'est pourquoi Agoria mise pleinement sur la sensibilisation et la mise en relation autour de la « learn tech ».

Où en est notre secteur aujourd'hui ?

NOMBRE DE PERSONNES AGÉES DE 20 À 64 ANS AU TRAVAIL (BELGIQUE)

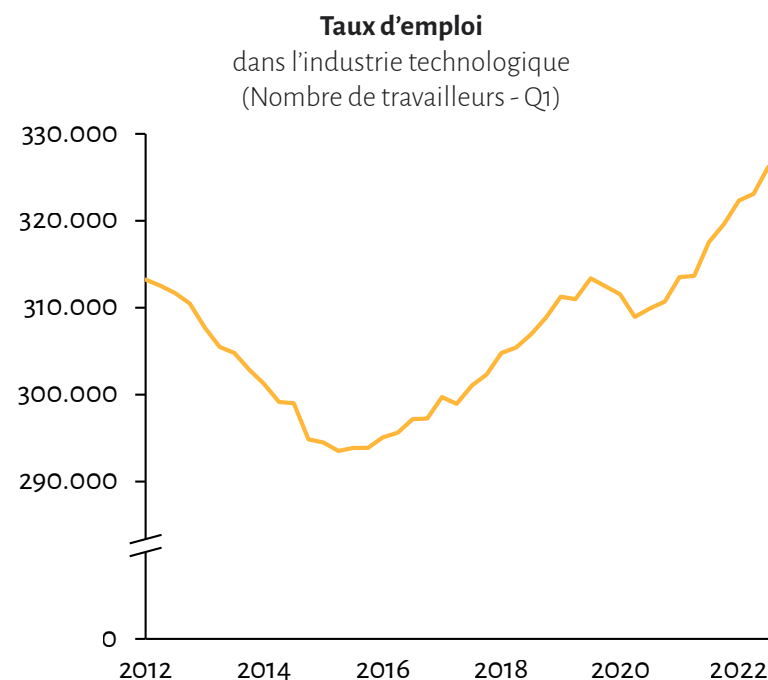
En 2022, 71,5 % des 20 - 64 ans en Belgique travaillaient, contre 71 % en 2021 et 70 % en 2020. Ainsi, dans un contexte caractérisé par une forte inflation, une insécurité d'approvisionnement et la rareté des talents, le taux d'emploi élevé de la Belgique a continué d'augmenter. Dans des circonstances normales, l'économie belge pourrait occuper quelque 5 340 000 travailleurs d'ici 2030.



Source : Office national de la Sécurité Sociale

NOMBRE DE PERSONNES OCCUPÉES DANS L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE

L'industrie technologique emploie aujourd'hui plus de 328 000 personnes. Entre le 1er janvier 2021 et la fin mars 2023 - soit sur une période de neuf trimestres - l'industrie technologique belge a créé 18 000 emplois au total. Cela représente 32 emplois supplémentaires par jour, c'est-à-dire le double de notre objectif. **Maintenant que nous avons déjà créé 18 000 des 40 000 emplois promis, nous sommes en bonne voie pour atteindre notre objectif d'ici 2030.**

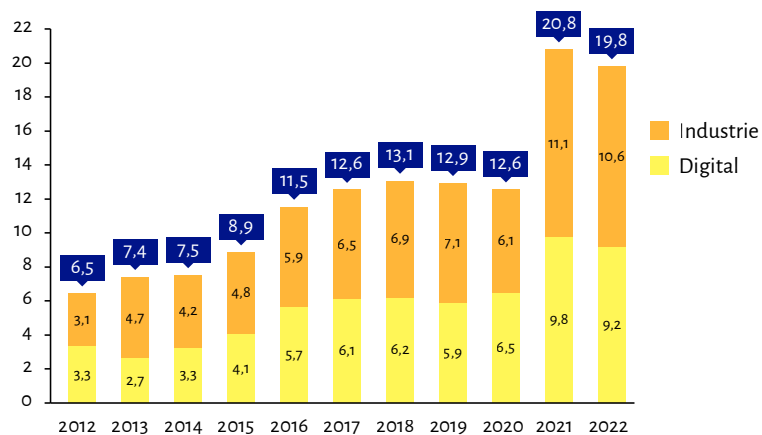


Source : Office national de la Sécurité Sociale

NOMBRE DE POSTES VACANTS NON POURVUS DANS L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE

L'industrie technologique connaît une croissance rapide et forte, ce qui se traduit par un nombre élevé de postes vacants. En 2022, 19 824 emplois étaient à pourvoir, ce qui représente une baisse minime par rapport à 2021.

Offres d'emploi
Industrie technologique
(Nombre de postes vacants en milliers)



Source: Job vacancy survey (Statbel)

Dans notre précédent rapport sur la durabilité, nous avons rendu compte d'un indicateur supplémentaire : le nombre d'entreprises disposant d'un programme/outil permettant de cartographier les compétences requises de leurs travailleurs. Étant donné que de nombreuses entreprises ne tiennent pas à jour ces données (et ne peuvent donc pas les communiquer), nous abandonnons cet indicateur.



2. Diversité et inclusion

En quoi est-ce important ?

L'industrie technologique souhaite contribuer activement à la création d'une société diversifiée. Dans notre secteur, tout le monde devrait bénéficier de **l'égalité des chances** et pouvoir en profiter. Les différences en termes de sexe, d'âge, d'origine ethnique ou culturelle, de handicap, de religion, de convictions politiques ou de composition familiale contribuent à la diversité et à l'enrichissement de notre secteur. Nous les accueillons donc à bras ouverts. Actuellement, l'industrie technologique manque encore cependant de diversité. Nous souhaitons donc supprimer les obstacles à la diversité, à l'égalité ou à l'équité.

L'attention portée à l'égalité sociale n'est pas seulement un choix éthique, elle est également nécessaire pour des raisons économiques. Dans les entreprises diversifiées et inclusives, les travailleurs sont souvent plus heureux et plus engagés, ce qui se traduit par un taux de rétention plus élevé. Embrasser la diversité nous permet également d'élargir le vivier de candidats susceptibles de pourvoir les **postes vacants**.

19% de femmes à des postes de direction

Engagements

- Nous visons une amélioration annuelle du ratio hommes/femmes dans l'industrie technologique. Nous nous efforçons d'assurer l'égalité des genres dans le recrutement et les promotions et nous souhaitons que les femmes occupent 25 % des fonctions dirigeantes d'ici 2030.
- Nous soutenons les parcours d'activation des travailleurs âgés, des jeunes femmes et des jeunes NEET¹.

Indicateurs

- Nombre de femmes occupant des fonctions dirigeantes
- Ratio hommes/femmes dans l'industrie technologique (Belgique)
- Pyramide des âges de l'industrie technologique (Belgique)

¹Les jeunes NEET (Not in Education, Employment or Training) sont des jeunes âgés de 15 à 24 ans qui n'ont pas suivi de formation au cours d'une période de référence de quatre semaines, qui ne suivent ni l'enseignement ordinaire, ni une formation en dehors de cet enseignement et qui ne travaillent pas, même en tant qu'étudiants jobistes.

Initiatives d'Agoria en 2022 et 2023

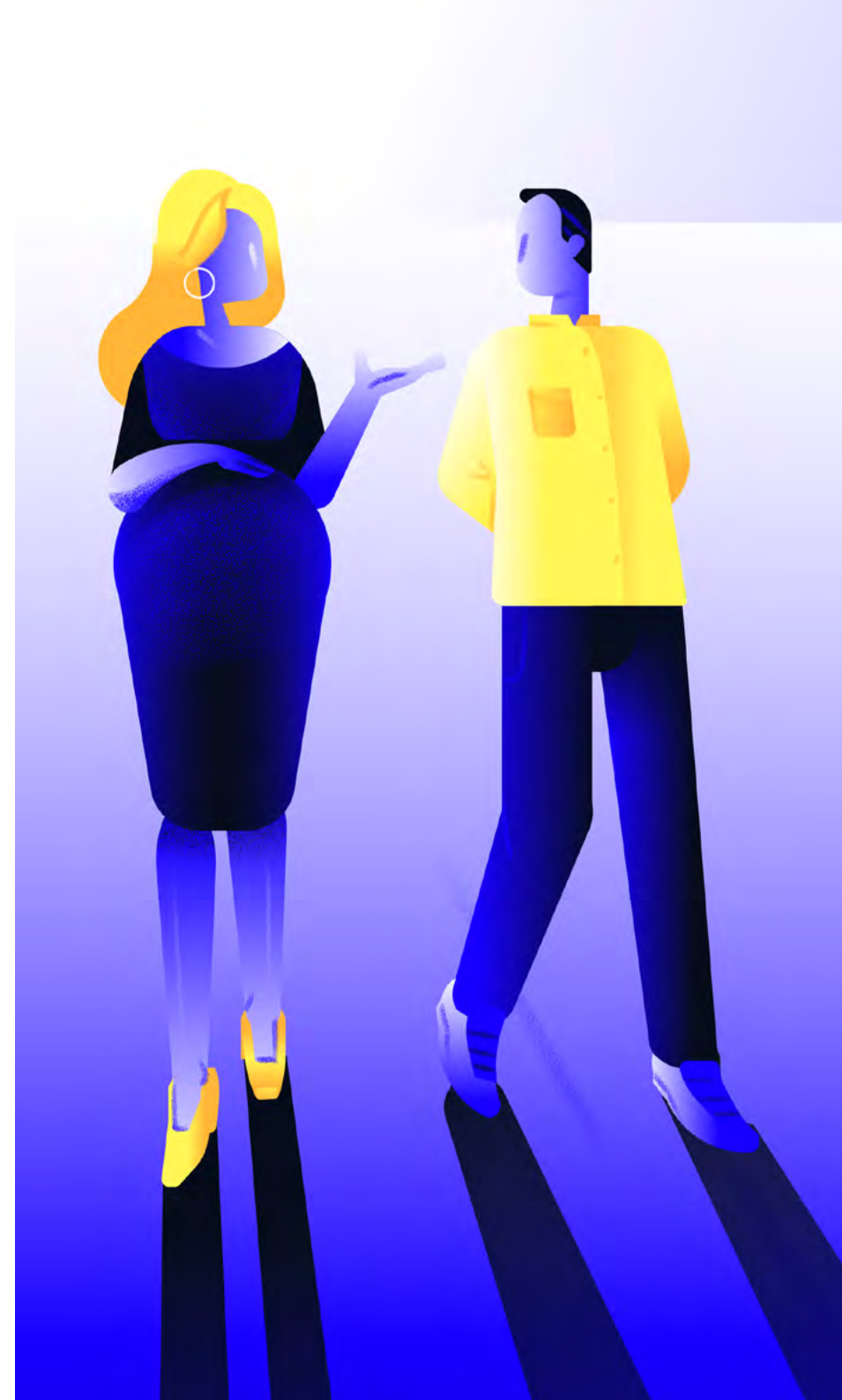
En 2022, nous avons lancé le site web **Inclusionatwork.be**, en collaboration avec l'Arteveldehogeschool. Cet outil propose une feuille de route pratique permettant aux entreprises d'évoluer vers une culture d'entreprise inclusive et un effectif plus diversifié. Concrètement, l'outil se concentre sur quatre étapes : « Comment mesurer la diversité et l'inclusion dans mon entreprise ? », « Comment convaincre la direction ? », « Comment créer un plan stratégique ? » et « Quelles actions concrètes puis-je entreprendre ? ». En collaboration avec d'autres fédérations sectorielles, nous soutenons le projet Business Uniting Talents 2030 de CSR Europe, dans le cadre duquel un outil d'analyse comparative de l'inclusion et de la diversité multiculturelles a été élaboré.

La **sous-représentation des femmes** est une préoccupation particulière dans notre secteur. Notre pays ne manque pas de femmes qualifiées : en Belgique, comme dans le reste du monde, les femmes sont plus nombreuses à suivre des études universitaires que les hommes. Faciliter l'accès des talents féminins au secteur technologique est une ambition qui figure en bonne place dans l'agenda d'Agoria.

En 2023, nous avons mené une **enquête sur la diversité et l'inclusion** (DEI) auprès de nos entreprises membres, en mettant l'accent sur ce thème. L'objectif était d'établir une base de référence afin d'y confronter nos engagements et nos indicateurs. Par exemple, combien de femmes travaillent aujourd'hui dans nos entreprises membres ? Combien de femmes occupent des fonctions dirigeantes ? Quelles mesures les entreprises ont-elles déjà prises pour améliorer l'équilibre hommes-femmes, tant au niveau du recrutement que des promotions ? Sur la base des résultats, Agoria élaborera une stratégie pour les années à venir. Celle-ci doit nous permettre de mettre en place des actions de soutien, par exemple pour attirer des candidatures féminines, garantir l'égalité et la transparence dans les processus de promotion, mettre en place des programmes de tutorat pour les femmes ou éliminer l'écart de rémunération.

Agoria propose aux entreprises de l'industrie technologique de nombreux services et actions visant à promouvoir le recrutement de personnel féminin et à accroître la diversité parmi les collaborateurs. Les entreprises peuvent notamment s'adresser à nous pour :

- ▶ **Des ateliers** et des séances d'information, par exemple sur l'élargissement du recrutement ;
- ▶ **Des Agoria Company Tours** permettant à des étudiant(e)s de découvrir une entreprise par le biais d'une session en ligne ou d'une visite physique ;
- ▶ Des **guides** de contenu, par exemple sur l'employer branding, le travail sur les valeurs, la gestion des compétences dans les entreprises technologiques, les processus d'évaluation et de développement, etc.



Où en est notre secteur aujourd'hui ?

NOMBRE DE FEMMES OCCUPANT DES FONCTIONS DIRIGEANTES

Beaucoup reste à faire en ce qui concerne l'accès à des fonctions dirigeantes. Bien que les sociétés cotées en Belgique soient tenues d'inclure au moins 30 % de femmes dans leur organe de direction, cela ne se traduit pas par une plus grande représentation des femmes aux postes de direction dans notre secteur. **L'enquête DEI menée auprès de nos entreprises membres montre qu'il y a aujourd'hui, en moyenne, 19 % de femmes au niveau de la direction, contre 81 % d'hommes.**

Néanmoins, nos membres s'efforcent déjà de permettre aux collaboratrices d'accéder à des fonctions dirigeantes. Ainsi, 81 % d'entre eux sont flexibles en ce qui concerne les horaires et le lieu de travail. 71 % communiquent clairement le processus d'évaluation interne à tous les travailleurs et 43 % le font également pour les promotions. En revanche, seules 18 % des entreprises contrôlent la proportion de femmes lors de promotions et à peine 14 % offrent un programme de tutorat interne aux collaboratrices. Des programmes de tutorat externes ne sont proposés que dans 7 % des entreprises. En outre, moins de la moitié de nos membres (48 %) mesurent l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes. De nombreux efforts doivent donc encore être consentis pour faire augmenter le nombre de femmes occupant des fonctions dirigeantes et atteindre notre objectif de 25 % d'ici 2030.

Il est non seulement difficile d'attirer les talents féminins, mais aussi de les retenir. La moitié des femmes qui entrent dans le secteur technologique le quittent avant l'âge de 35 ans. Nous voulons y remédier. Dans les années à venir, Agoria développera principalement une culture d'entreprise dans laquelle tous les collaborateurs se sentent à l'aise et une politique de rémunération et de promotion transparente, mesurant également l'écart de rémunération. Nous miserons en outre sur la sensibilisation aux réseaux externes, aux tutorats et aux programmes de parrainage spécifiquement destinés aux collaboratrices.

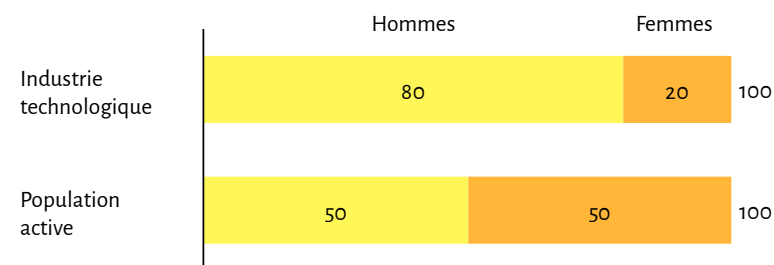
RATIO HOMMES/FEMMES DANS L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE (BELGIQUE)

La population active belge est répartie de manière équitable entre les hommes et les femmes, avec environ 51 % d'hommes et 49 % de femmes. Dans l'industrie technologique, 79,6 % des travailleurs sont des hommes, contre 20,4 % de femmes. Ce ratio n'a pratiquement pas changé au cours de la dernière décennie (on est passé de 18 % de femmes en 2011 à 20,4 % en 2022).

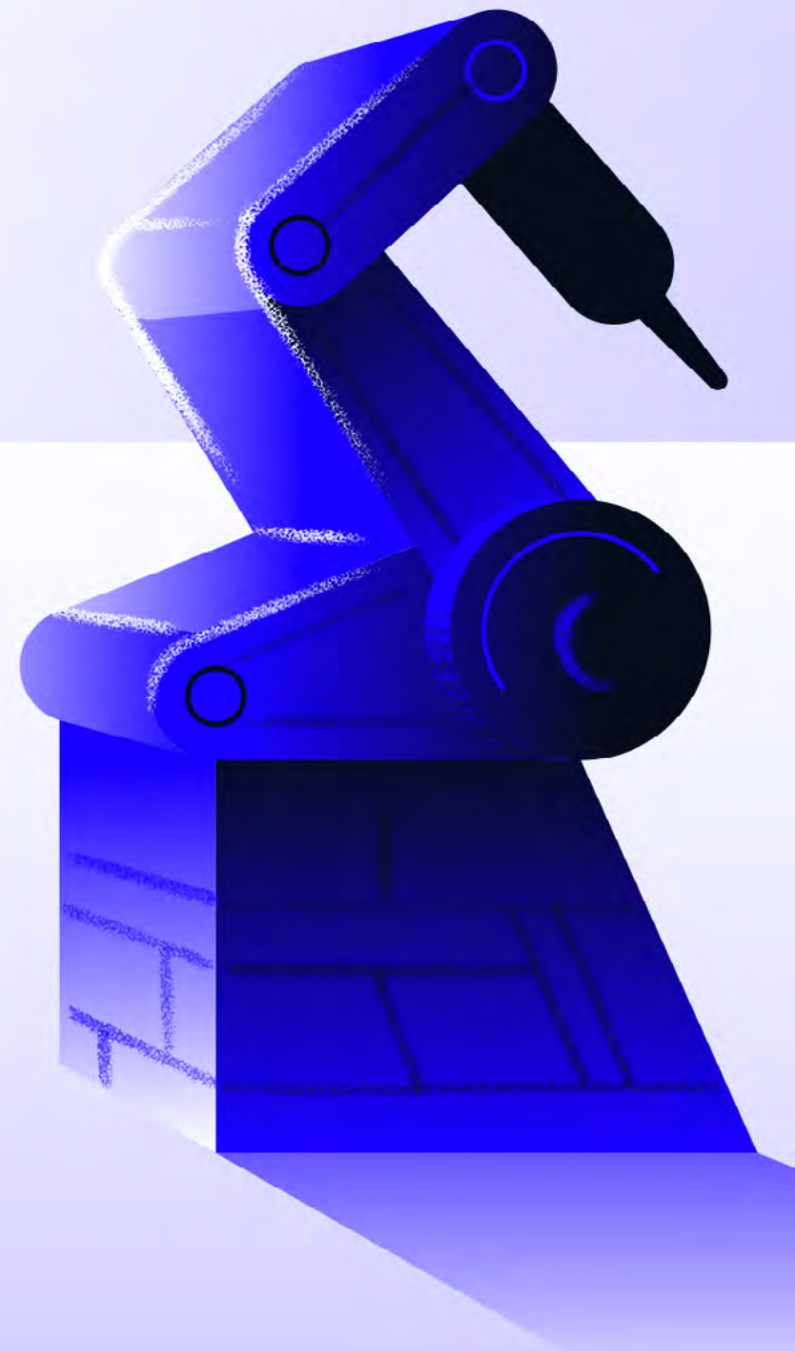
En 2021, la Belgique a lancé l'initiative « Women in Digital ». À travers cette stratégie intersectorielle, les autorités fédérales et régionales, les partenaires sociaux et un certain nombre d'entreprises s'engagent à promouvoir conjointement le recrutement et la rétention des femmes dans l'industrie numérique. Notre enquête montre que nos membres prennent effectivement des mesures pour attirer davantage de femmes dans le secteur technologique. Par exemple, 72 % déclarent que le site web de leur entreprise présente un mix d'hommes et de femmes et 59 % optent pour un langage inclusif dans les offres d'emploi. Dans 68 % des organisations, l'équipe de recrutement est composée de femmes et d'hommes. Dans le même temps, seules 25 % de nos entreprises membres indiquent qu'elles se fixent effectivement des objectifs en matière de diversité des genres lors du recrutement. Malgré les bons résultats, il y a donc encore matière à amélioration.

Répartition homme / femme

(2022, en %)



Source : Office National de la Sécurité Sociale

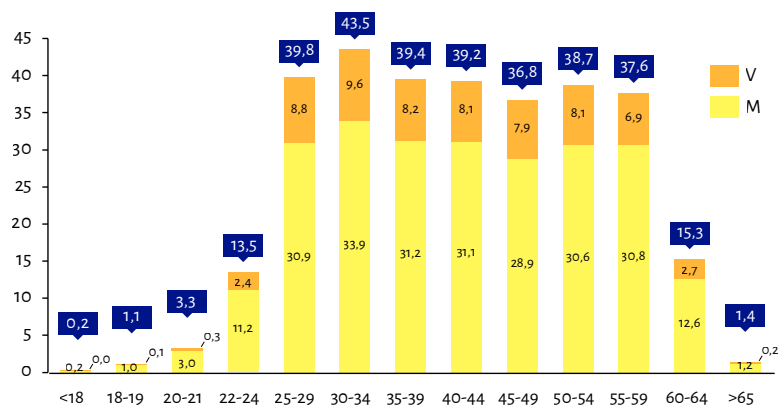


PYRAMIDE DES ÂGES DE L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE (BELGIQUE)

Au cours de la dernière décennie, l'âge des travailleurs dans l'industrie technologique a évolué. En 2011, l'on observait le plus grand nombre de travailleurs dans les tranches d'âge « 40 - 44 ans » et « 45 - 49 ans » et en 2022, dans les tranches d'âge « 25 - 29 ans » et « 30 - 34 ans ». Cette évolution est principalement due à l'afflux massif de jeunes travailleurs dans l'industrie numérique. Dans le même temps, les chiffres montrent que les plus de 55 ans restent plus longtemps au travail.

Globalement, la pyramide des âges dans l'industrie technologique est plus uniforme aujourd'hui qu'il y a dix ans, tout comme la pyramide de l'ensemble de la population active en Belgique. En moyenne, 20 % des travailleurs du secteur sont des femmes. Cette proportion est plus élevée chez les jeunes et diminue avec l'âge.

Pyramide des âges
Industrie technologique
(2022 - Nombre en millier)



Source : Office National de la Sécurité Sociale

Dans notre précédent rapport sur la durabilité, nous avons rendu compte d'un indicateur supplémentaire : le nombre d'initiatives lancées pour promouvoir les compétences numériques. Étant donné que de nombreuses entreprises ne tiennent pas encore à jour ces données (et ne peuvent donc pas les communiquer), nous laissons cet indicateur de côté pour l'instant.

3. Sécurité et bien-être

En quoi est-ce important ?

En tant qu'employeur, nous nous sentons responsables **de la sécurité et de la santé** de nos collaborateurs. Ces aspects constituent dès lors une priorité absolue dans notre stratégie. Malgré les efforts déployés par le secteur, des accidents du travail se produisent encore chaque année et nous voulons y remédier.

Par **la prévention, la gestion des risques et la mise en œuvre d'une gestion de la sécurité**, nos entreprises font tout leur possible pour éviter les accidents et les maladies professionnelles, se conformant au minimum aux obligations légales et aux normes applicables en la matière. Dans l'industrie manufacturière, la sécurité des machines et des processus et l'ergonomie requièrent une attention constante, tandis que les entreprises de services se concentrent davantage sur l'ergonomie.

Les entreprises mettent en place des programmes de sport et d'exercice pour encourager leurs collaborateurs à adopter un mode de vie sain. Elles sont également attentives à la santé mentale des travailleurs. La pression croissante en termes de performances, le déséquilibre entre vie professionnelle et vie privée et le burn-out font de plus en plus de ravages, y compris dans notre secteur. En investissant dans le bien-être au travail, les entreprises s'assurent que leurs travailleurs se sentent bien dans leur peau. Une amélioration du bien-être augmente en outre la productivité et la motivation chez les collaborateurs.

STATUS QUO
accidents de travail

Engagements

- Nous nous engageons à améliorer la santé physique et mentale de nos collaborateurs.

Indicateurs

- Taux de fréquence des accidents du travail dans l'industrie technologique
- Taux de gravité réel et global des accidents du travail dans l'industrie technologique
- Nombre total de déclarations de maladies professionnelles
- Absentéisme

Initiatives d'Agoria en 2022 et 2023

Pour sensibiliser encore davantage à cette question dans notre secteur, nous proposons à nos membres une analyse des risques liés à la charge psychosociale. Avec l'aide d'experts externes, nous sommes également en train de mettre au point un indicateur de suivi du bien-être mental dans l'industrie technologique. Dans les années à venir, nous souhaitons intégrer nos actions et outils existants dans une **stratégie cohérente en matière de bien-être mental**.

Agoria, en tant que fédération sectorielle, souhaite offrir un cadre accessible et global comme base d'un plan d'action qui peut fournir à chacun des outils pour initier, développer, mettre en œuvre et optimiser une politique intégrée de bien-être y compris le bien-être mental. À cette fin, la mesure de référence fournira l'orientation.

Où en est notre secteur aujourd'hui ?

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE

Dans nos entreprises membres, le taux de fréquence², qui mesure le nombre d'accidents du travail, est nettement inférieur à la moyenne de l'industrie technologique belge et de l'ensemble du secteur privé en Belgique. Dans l'ensemble, les risques de sécurité sur le lieu de travail dans notre secteur sont moins importants que dans l'industrie chimique ou le secteur de la construction, par exemple. Le taux de fréquence des accidents du travail dans nos entreprises a continué à baisser ces dernières années. Il a temporairement augmenté en 2021, atteignant 10,48, pour redescendre à 9,42 en 2022. Le secteur est donc pratiquement revenu au niveau de l'année 2020, marquée par le coronavirus.

En misant sur la prévention et en appliquant les dernières technologies, nos entreprises s'engagent à garantir un environnement de travail sûr. On s'attend donc à ce que le taux de fréquence des accidents du travail diminue encore à l'avenir.

Cependant, nous avons constaté une tendance à la hausse du nombre d'accidents sur le trajet entre le domicile et le lieu de travail, principalement en raison de l'augmentation des déplacements en vélo (électrique). Nous y accorderons une plus grande attention dans les années à venir. Quoiqu'il en soit, Agoria continuera évidemment à soutenir le transfert modal vers des modes de transport plus durables pour les déplacements domicile-travail.

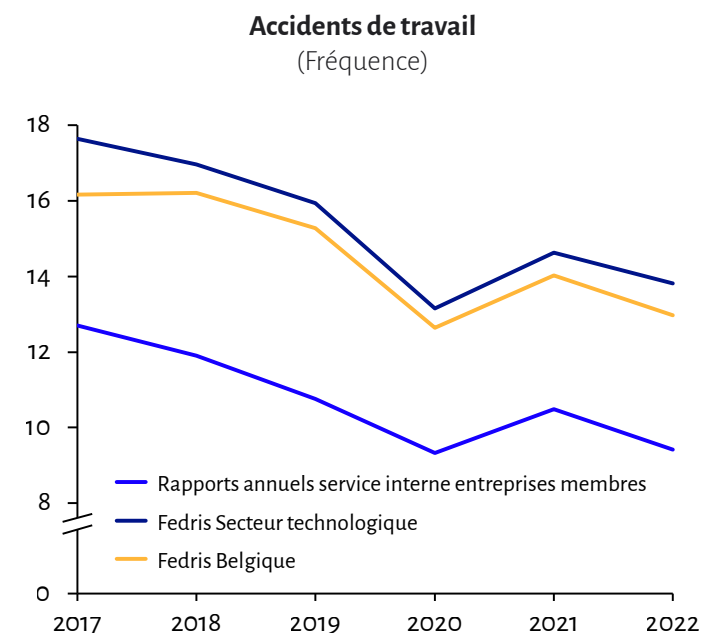
² Le taux de fréquence est le rapport entre le nombre total d'accidents (sur le lieu du travail) ayant entraîné la mort ou une incapacité totale d'un jour au moins (hors jour de l'accident) et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1 000 000 (afin d'obtenir des chiffres exploitables).

Source : <https://www.fedris.be/fr/professionnel/secteur-prive/statistiques/taux-de-frequence-et-de-gravite>

La technologie au service d'un environnement de travail plus sûr

L'industrie technologique développe de nombreuses applications et technologies qui améliorent la sécurité et l'ergonomie dans divers secteurs. Par exemple, l'IA, l'internet des objets et les applications cloud peuvent aider à surveiller l'utilisation des équipements (dans diverses industries), à détecter les fuites (dans les industries lourdes comme la chimie), à améliorer la sécurité des chauffeurs (dans la logistique et le transport), etc.

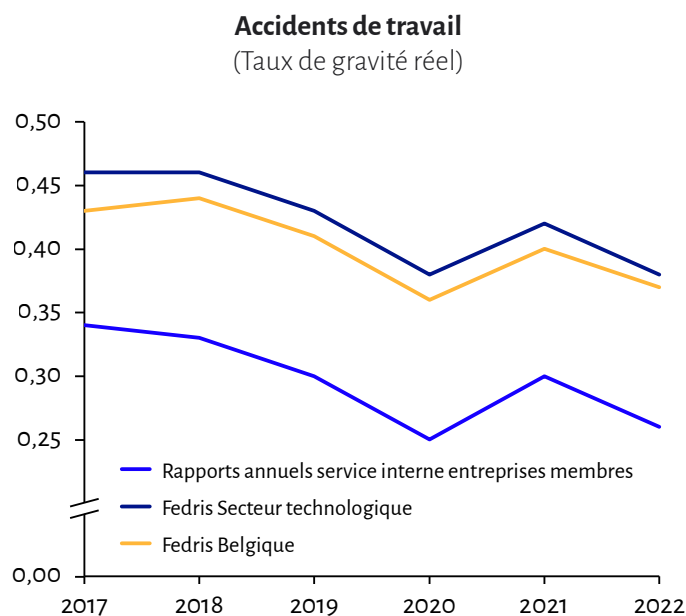
La réalité virtuelle est de plus en plus utilisée lors des formations à la sécurité. Les cobots prennent en charge les tâches difficiles, monotones ou dangereuses à la place des travailleurs. Les exosquelettes, quant à eux, permettent d'alléger les travaux lourds et de prévenir ainsi les troubles musculosquelettiques.



Source : Agence fédérale des risques professionnels (Fedris). Fedris Industrie technologique, Fedris Belgique : Entreprises de tous les secteurs du secteur privé. Rapports annuels service interne Pour la prévention et la protection au travail, les entreprises membres Agoria.

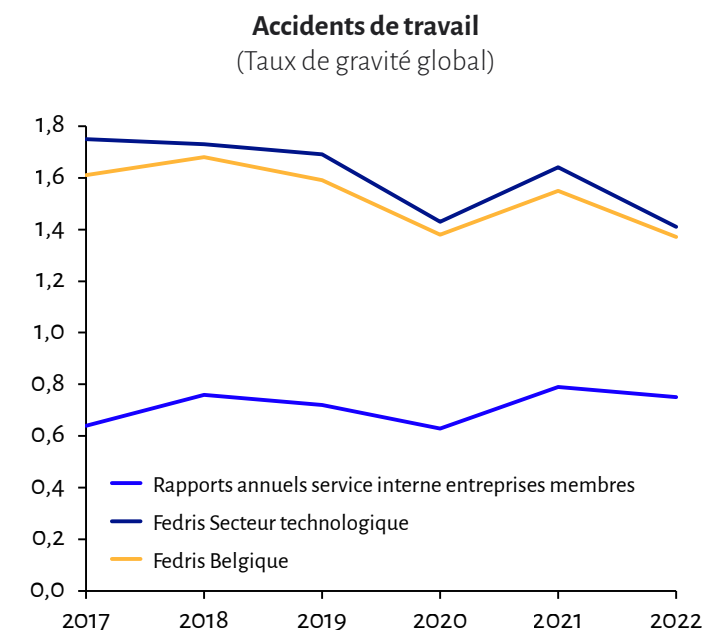
TAUX DE GRAVITÉ RÉEL ET GLOBAL DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE

Les autres indicateurs d'accidents affichent une tendance à la hausse. Ainsi, entre 2020 et 2022, nous avons constaté une augmentation du taux de gravité réel³ des accidents du travail dans nos entreprises membres. Ce taux prend en compte le nombre réel de jours d'incapacité d'un travailleur à la suite d'un accident du travail. En 2022, le taux de gravité réel est passé à 0,30, contre 0,26 en 2021. Cette hausse suit la tendance au niveau national, où l'on observe également une augmentation de la gravité des accidents du travail. Celle-ci est vraisemblablement liée à la reprise complète des activités économiques en 2022, après la pandémie. Le chiffre pour 2022 se situe à nouveau au niveau de la période précédente. Les entreprises membres d'Agoria continuent toutefois à faire mieux que la moyenne nationale.



Source : Agence fédérale des risques professionnels (Fedris). Fedris Industrie technologique, Fedris Belgique : Entreprises de tous les secteurs du secteur privé. Rapports annuels internes service de prévention et de protection au travail entreprises membres Agoria.

Le taux de gravité global⁴ a baissé à 0,75 en 2022, contre 0,79 en 2021. Ce chiffre fluctue depuis plusieurs années. En 2022, il était supérieur à celui de 2019 (0,72) et quasiment au même niveau qu'en 2018 (0,76). Pourtant, en moyenne, l'on déplore toujours un décès chaque année. Le taux de gravité global est une mesure de l'incapacité de travail permanente, en ce compris les jours forfaitaires ajoutés pour certaines blessures permanentes.



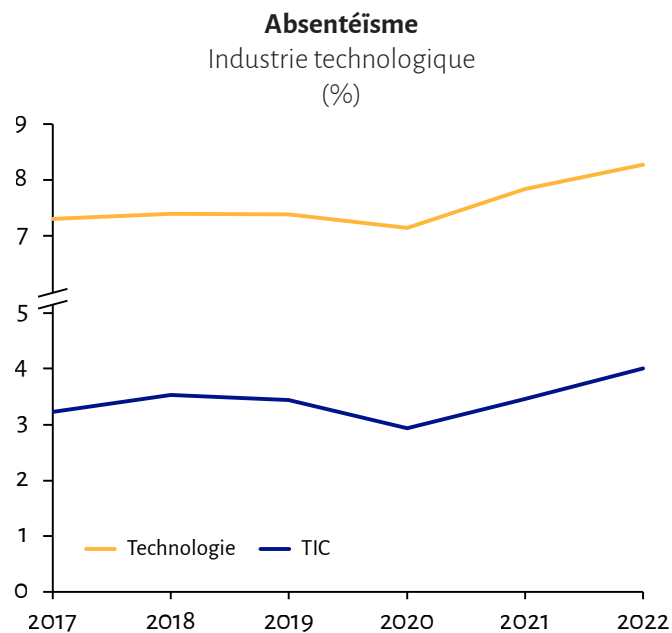
Source : Agence fédérale des risques professionnels (Fedris). Fedris Industrie technologique, Fedris Belgique : Entreprises de tous les secteurs du secteur privé. Rapports annuels internes service de prévention et de protection au travail entreprises membres Agoria.

³Le **taux de gravité réel** est le rapport entre le nombre de jours calendrier réellement perdus suite à des accidents du travail (sur le lieu du travail) et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1000.

⁴Le **taux de gravité global** est le rapport entre le nombre de jours calendrier réellement perdus, additionné au nombre de jours d'incapacité forfaitaire, et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1000.

ABSENTÉISME

Nous suivons cet indicateur depuis 2022 par le biais d'un rapport annuel que nous rédigeons en collaboration avec Securex. L'indicateur donne un aperçu de l'absentéisme dans les petites entreprises.



Source: Chiffres clés de l'absentéisme dans l'industrie technologique et le secteur des TIC 2022 mai 2023 Securex.

L'absentéisme dans l'industrie technologique et le secteur des TIC suit à peu près la même évolution que sur le marché du travail belge. Le pourcentage d'absents de longue durée demeure élevé, principalement en raison de facteurs démographiques tels que le vieillissement de la population. Les crises sociétales successives font également des ravages (au niveau de la santé mentale). Phénomène notable en 2022 : la forte augmentation des absences de courte durée. Nous pensons qu'elle est principalement liée à la fin de la pandémie de COVID-19. La suppression des mesures temporaires telles que le télétravail et les règles de distanciation sociale a permis à la grippe et à d'autres virus de se propager plus facilement. En outre, depuis la crise du coronavirus, les travailleurs sont plus enclins à se porter malades pour éviter de contaminer leurs collègues.

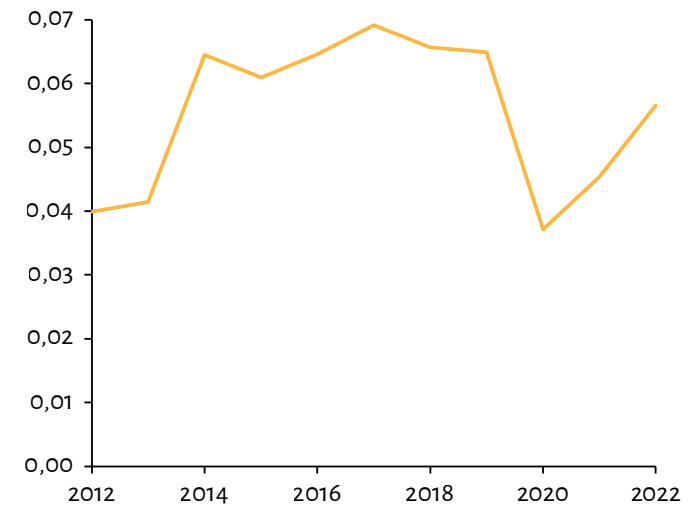


NOMBRE TOTAL DE DÉCLARATIONS DE MALADIES PROFESSIONNELLES

Les maladies professionnelles sont des maladies qui sont causées de manière directe par l'exercice d'une activité professionnelle ou qui sont directement liées aux conditions de travail. Entre 2020 et 2022, nous observons une diminution des maladies professionnelles dans l'industrie technologique et ce, également par rapport au nombre de cas nationaux. Cette diminution est principalement due à un plus petit nombre de maladies professionnelles reconnues, telles que la tendinopathie et l'atteinte de la fonction des nerfs due à la pression.

Déclarations de maladies professionnelles

Industrie technologique
(Part de l'emploi en %)



Source : ONSS - chiffres centralisés, Rapports statistiques annuels | Agence fédérale des risques professionnels (fedris.be).

AMBITION

02

**Contribuer à
rendre la société
meilleure**



1. Digitalisation

En quoi est-ce important ?

La digitalisation fait désormais partie intégrante **de notre économie et de notre société**. Avec le développement du commerce électronique, nous achetons plus souvent des produits et services en ligne. Les entreprises belges peuvent également vendre plus facilement leurs produits et services à des clients étrangers via internet. Ces dernières années, les pouvoirs publics ont eux aussi investi massivement dans la digitalisation, afin que les citoyens puissent effectuer de plus en plus de démarches en ligne. Toutes ces parties peuvent compter sur un secteur numérique fort qui ne cesse d'innover et de développer de nouveaux produits et services. Les entreprises fintech belges conçoivent de nouvelles solutions de paiement, tandis que les start-ups misent sur toutes sortes d'applications de l'IA.

Les applications numériques sont également indispensables pour la **transition climatique**. Les bâtiments intelligents et les technologies de l'internet des objets (IoT) permettent de consommer moins d'énergie. Des systèmes de gestion intelligente de l'énergie maximisent l'utilisation des sources d'énergie renouvelables. Les technologies numériques aident à contrôler les matières premières, à réduire la production de déchets et à optimiser la chaîne d'approvisionnement.

6^{ème} place dans l'indice européen DESI pour l'intégration technologies digitales

Engagements

- D'ici 2025, nous voulons occuper la troisième place dans l'UE en termes d'intégration des technologies digitales dans les entreprises.
- D'ici 2025, la contribution des technologies digitales à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les entreprises belges se situera dans la moyenne européenne⁵.

Indicateurs

- Indice DESI : intégration des technologies digitales
- Indice DESI : impact de la digitalisation sur la durabilité (position belge sur la base de l'enquête sur la contribution des technologies digitales aux actions de durabilité environnementale des entreprises de l'UE)

⁵ Ce deuxième engagement s'inscrit dans le premier.

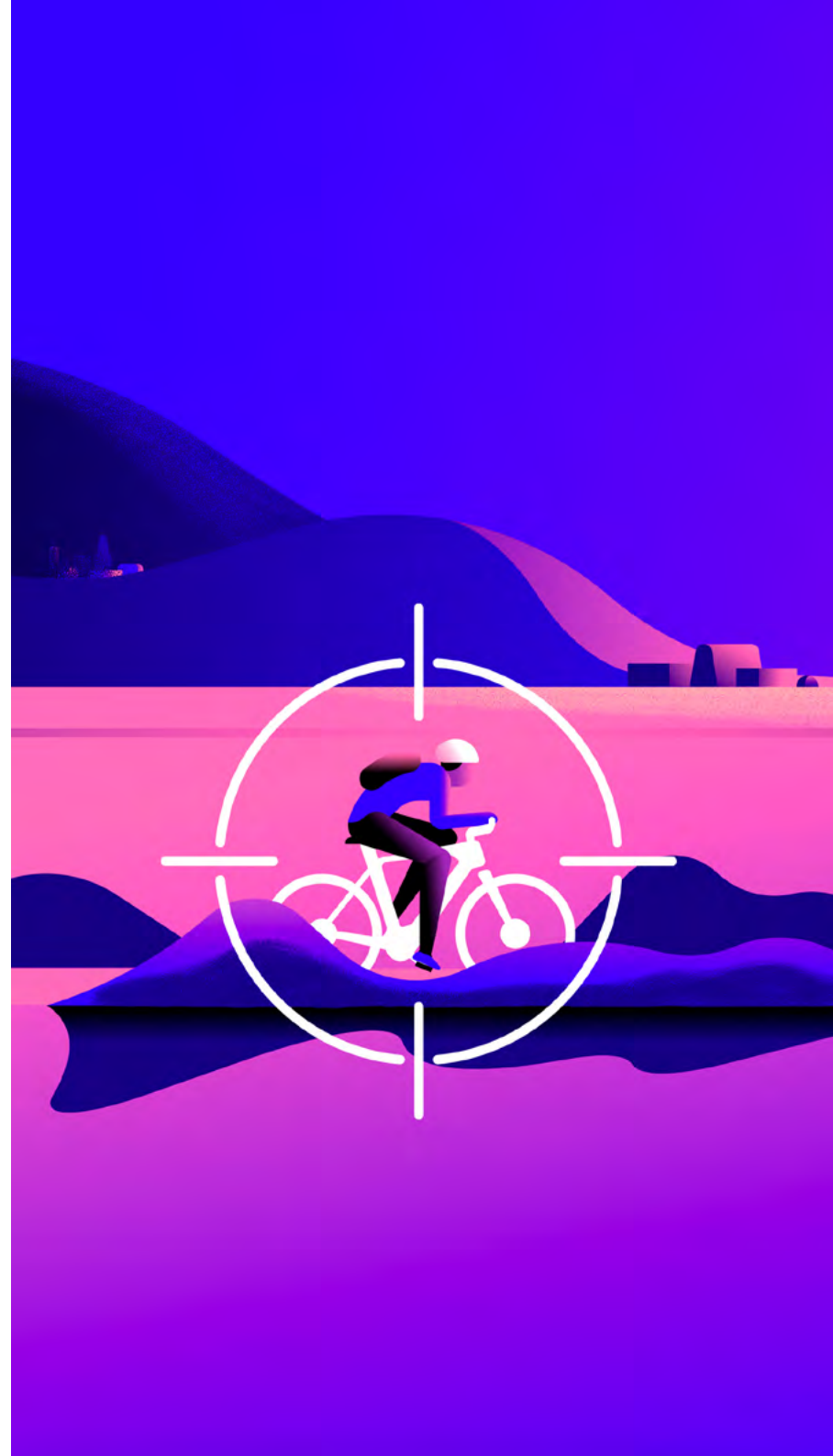
Initiatives d'Agoria en 2022 et 2023

Pour cartographier l'impact de la digitalisation sur le climat, Agoria a collaboré avec Accenture à l'élaboration du rapport « Digital4Climate ». Ce rapport a notamment fourni les informations importantes suivantes :

- D'ici 2030, l'impact positif des technologies digitales sur le climat en Belgique sera cinq fois plus important que l'empreinte écologique totale du secteur numérique. Les avantages l'emportent donc largement sur les coûts ;
- L'utilisation de solutions numériques dans les quatre secteurs générant le plus de CO₂ (construction, industrie, mobilité et logistique) pourrait permettre de réduire les émissions globales de la Belgique d'environ 10 % ;
- Un programme d'innovation « Digital4Climate » est nécessaire pour sensibiliser davantage, faciliter la collaboration et réduire les émissions de CO₂.

L'utilisation de logiciels en tant que services (SaaS) reste un défi pour de nombreuses entreprises. En 2022, Agoria a lancé l'initiative Agoria4SaaS pour les entreprises de produits numériques. L'objectif : rassembler les membres autour de ce thème, notamment au sein d'un nouveau groupe d'entreprises. Agoria anime des sessions Learn & Share mensuelles sur des sujets tels que l'internationalisation, l'évaluation d'entreprise, l'attraction de talents ou les modèles d'entreprise numériques.

L'intelligence artificielle (IA) peut également constituer une étape importante vers une plus grande durabilité. Agoria est active dans le domaine de l'IA depuis 2018. Par exemple, l'initiative START AI, couronnée de succès, permet aux entreprises de mieux identifier les opportunités qu'offre l'IA dans leur contexte. Agoria collabore également à la plateforme d'innovation dans le domaine de l'IA, sustAI.n.brussels. Les développements récents autour de ChatGPT et de l'IA générative ont sensibilisé encore plus de chefs d'entreprise au potentiel de l'IA.



Où en est notre secteur aujourd'hui ?

INDICE DESI : INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES DIGITALES

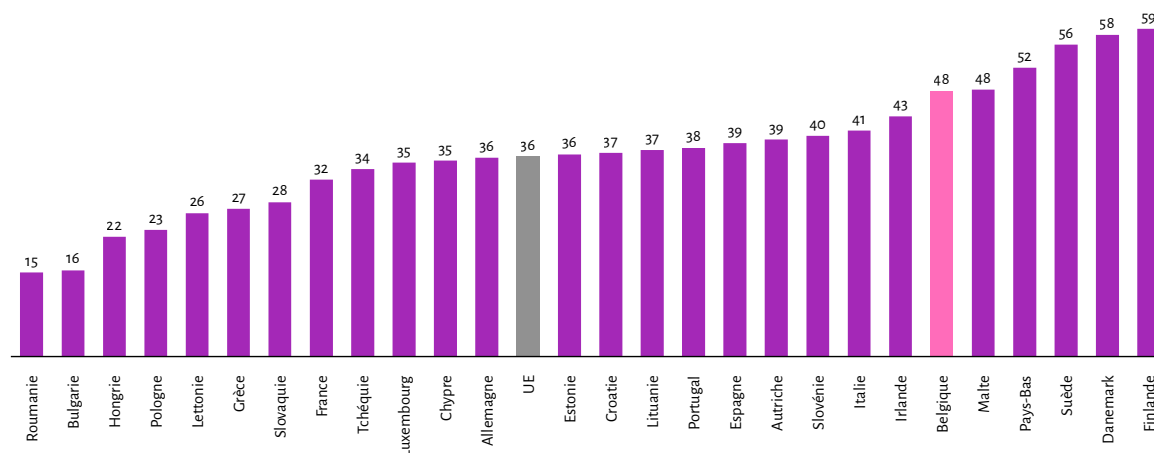
Pour mesurer et comparer les performances numériques des pays européens, la Commission européenne s'appuie sur l'indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI), publié chaque année depuis 2014. L'indice DESI évalue divers aspects de l'économie et de la société numériques et classe les pays de l'Union européenne en fonction de leurs performances. Ce classement repose sur quatre indicateurs principaux :

- Connectivité : couverture du haut débit, connexions internet à haut débit...
- Capital humain : compétences et niveaux de connaissance numériques des individus dans la société ;
- Intégration des technologies digitales : mesure dans laquelle les technologies digitales sont utilisées par les petites, moyennes et grandes entreprises et par les pouvoirs publics ;
- Services publics numériques : disponibilité et facilité d'utilisation des services administratifs en ligne.

L'indice DESI donne un aperçu du développement numérique des pays de l'UE et les aide à identifier leurs points forts et les points à améliorer, tant sur le plan économique que social.

Globalement, la Belgique occupe actuellement la 16^e place. **En ce qui concerne l'indicateur « Intégration des technologies digitales », notre pays a atteint la 6^e place en 2021. Cette position est restée à peu près inchangée depuis plusieurs années. D'ici 2025, nous visons une 3^e place pour cet indicateur.**

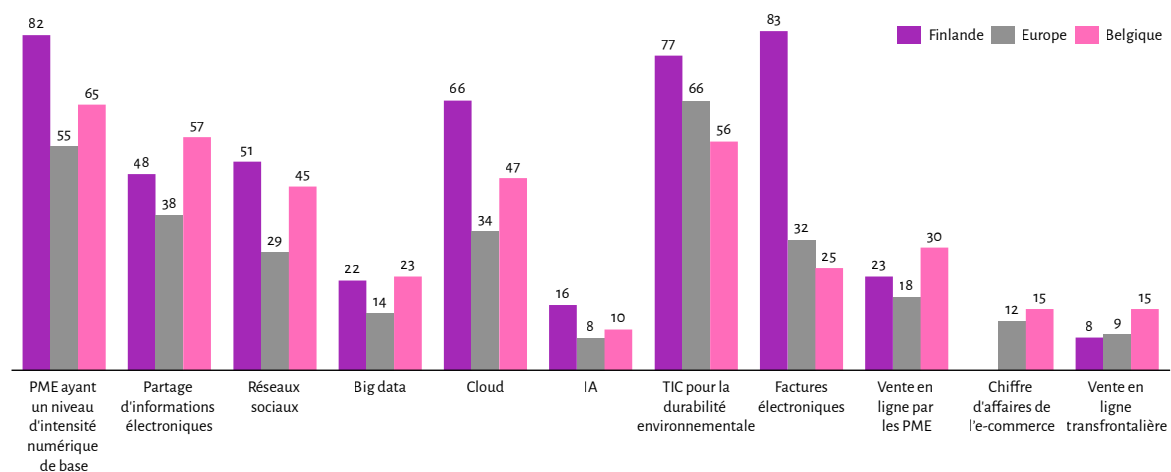
DESI Score intégration des technologies numériques
(2022 - Note pondérée)



Source : Commission Européenne - DESI 2022)

Les entreprises belges obtiennent des résultats supérieurs à la moyenne européenne pour plusieurs indicateurs sous-jacents. Cependant, il reste encore plusieurs points importants à améliorer, qu'une comparaison avec la Finlande, pays le plus performant, nous permet d'identifier (voir ci-après). La Belgique a encore du retard à rattraper, en particulier dans les domaines de la facturation électronique, de l'intelligence artificielle (IA), des applications cloud, des TIC pour la durabilité environnementale, des réseaux sociaux et de l'intensité numérique des PME.

DESI Score intégration des technologies numériques - répartition (% entreprises)



Source : Commission Européenne - DESI 2022

Que pouvons-nous apprendre de la position de leader numérique de la Finlande ? Le pays a beaucoup investi dans le développement d'une infrastructure numérique solide, avec une connectivité haut débit et des réseaux de télécommunications avancés. La Finlande mise également pleinement sur l'enseignement et le développement de compétences numériques. En outre, il y règne une culture florissante de l'innovation et de la recherche, qui favorise le développement et l'adoption de technologies digitales. Enfin, la Finlande a mis en place avec succès des services publics numériques et dispose d'un vaste écosystème de soutien à l'entrepreneuriat et à la croissance des entreprises, en particulier dans le

secteur numérique. Le pays encourage les start-ups et propose des ressources (financières) et des programmes de mentorat pour stimuler la transformation numérique.

Pour égaler les performances finlandaises, la Belgique doit notamment rattraper son retard en matière de connectivité et de réseaux à haut débit. Afin d'encourager le déploiement et l'utilisation de réseaux à très haute capacité (VHCN), Agoria, en collaboration avec divers partenaires, a fourni d'importants efforts pour faire modifier le cadre législatif. Nous aspirons également à une mise aux enchères réussie des licences.



INDICE DESI : IMPACT DE LA DIGITALISATION SUR LA DURABILITÉ

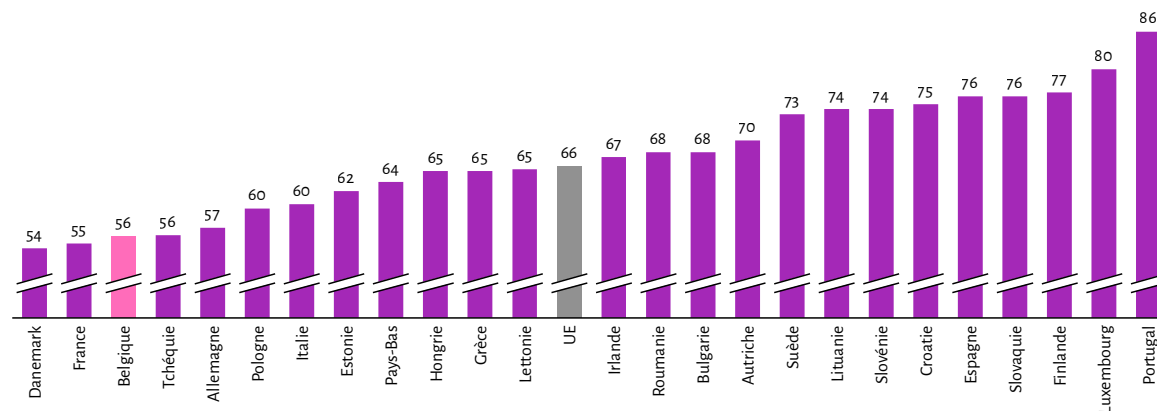
(POSITION BELGE SUR LA BASE DE L'ENQUÊTE SUR LA CONTRIBUTION DES TECHNOLOGIES DIGITALES AUX ACTIONS DE DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES DE L'UE)

Dans le cadre de la double transition écologique et numérique, la Commission européenne souhaite suivre le lien entre la mise en œuvre des TIC dans les entreprises et leurs positions et actions sur le plan environnemental. À cette fin, un nouveau paramètre DESI sous-jacent a été développé (dans le domaine de l'« Intégration des technologies digitales ») : les TIC au service de la durabilité environnementale. Cet indicateur évalue la contribution des technologies digitales aux actions de durabilité environnementale dans les entreprises.

Les 10 critères suivants sont pris en compte : « permettre le télétravail », « réduire les déplacements professionnels », « utiliser moins de matériaux, d'équipements et de marchandises », « produire moins de déchets », « utiliser moins d'énergie », « virtualiser les produits ou les services », « recycler les équipements ou les produits », « appliquer des principes d'écoconception », « mesurer l'impact environnemental de l'entreprise » et « proposer des alternatives de transport durables ». Les pays où les entreprises indiquent que les TIC contribuent en moyenne de 0 à 4 actions sont classés dans la catégorie « faible intensité ». Pour 5 à 7 actions, la catégorie est « intensité moyenne » et pour 8 à 10 actions, le score est « intensité élevée ».

En 2021, la Belgique se classait à l'avant-dernière place pour cet indicateur, avec 56 % des entreprises répondant aux critères d'intensité moyenne ou élevée. La moyenne européenne était de 66 %. Le Portugal occupait la première place, suivi du Luxembourg et de la Finlande. Le Portugal doit notamment ses excellentes performances à d'importants investissements dans des sources d'énergie renouvelables et à l'utilisation de réseaux intelligents pour optimiser la consommation d'énergie.

DESI - Les TIC au service de la gestion durable de l'environnement (% entreprises)



Source : Commission Européenne - DESI 2022

D'ici 2025, nous voulons ramener le score de la Belgique à la moyenne européenne. Le pourcentage d'entreprises belges avec une intensité moyenne ou élevée d'actions vertes doit donc passer à 65 %. Si la moyenne européenne continue d'augmenter, le défi pour la Belgique sera encore plus grand : une approche structurelle est par conséquent nécessaire pour parvenir à un avenir durable.

2. Société mobile

En quoi est-ce important ?

La mobilité est essentielle au bon fonctionnement de notre économie et de notre société, mais la fluidité du trafic en Belgique n'est plus garantie depuis longtemps. En raison de l'augmentation du transport de passagers et de marchandises, **le problème des embouteillages s'aggrave** encore, entraînant des pertes d'efficacité et des effets négatifs en termes de bien-être, de santé, de pollution de l'air et de réchauffement climatique.

Dans cette section du rapport, nous examinons l'impact des déplacements domicile-travail et des déplacements de service sur le flux de circulation. L'impact du trafic sur l'environnement et le climat est abordé dans l'Ambition 3 : Protéger l'environnement et la planète.

En tant qu'employeur, nous souhaitons contribuer à résoudre le problème des embouteillages en **rendant les déplacements domicile-travail plus durables**. Grâce au télétravail et à la collaboration en ligne, de nombreuses entreprises évitent des déplacements inutiles.

En introduisant un **transfert modal**, le transport routier motorisé individuel est remplacé autant que possible par le vélo (électrique), les transports en commun et le covoiturage pour les déplacements nécessaires.

51% des entreprises membres a un plan de mobilité

Engagements

- D'ici 2025, au moins la moitié des entreprises membres auront élaboré un plan de mobilité conduisant à un transfert modal (niveau moyen).

Indicateurs

- Nombre d'entreprises membres disposant d'un plan de mobilité avec un niveau de maturité « moyen » ou supérieur.

Initiatives d'Agoria en 2022 et 2023

La mise en place d'un **plan de mobilité** dans nos entreprises est un point d'action important. En 2023, Agoria a donc continué à développer son programme «Unlock your Mobility». Au travers de ce programme, nous sensibilisons et formons les responsables de la mobilité dans les entreprises. D'une part, le programme consiste en une séance d'information annuelle sur l'importance du transfert modal et les ambitions communes dans le secteur. D'autre part, nous proposons également des «masterclasses» : des sessions de formation en groupes restreints sur des sujets spécifiques, tels que le leasing vélo ou l'électrification de la flotte, caractérisées par de nombreux échanges d'expérience et interactions entre les participants.

Agoria et l'industrie technologique plaident depuis plusieurs années déjà pour l'introduction d'une **taxe kilométrique intelligente** pour les voitures et les camionnettes, pour autant qu'elle puisse être introduite de manière neutre sur le plan budgétaire. Un tel système permet de décourager les déplacements aux heures de pointe et donc de mieux répartir le trafic dans le temps. Une mise en œuvre sur l'ensemble du territoire offre également la possibilité d'éviter un trafic de contournement et de diriger plus rapidement les voitures vers les autoroutes et les routes régionales. Faire payer une taxe plus élevée pour les voitures polluantes que pour les véhicules respectueux de l'environnement induirait également un gain environnemental. Nous invitons également les pouvoirs publics à utiliser les recettes de la taxe kilométrique pour améliorer les transports en commun et les infrastructures cyclables et piétonnes.

Des solutions technologiques pour faciliter la mobilité

Notre secteur développe de nombreuses solutions qui permettent de fluidifier le trafic :

- Les entreprises manufacturières belges construisent des vélos, des trains, des trams, des bus, des voitures particulières et des camions (électriques), mais aussi des composants intelligents qui équipent des véhicules dans le monde entier.
- Les entreprises technologiques mettent sur le marché des applications numériques qui permettent le télétravail et soutiennent le travail flexible.
- Les entreprises logicielles créent des plateformes numériques MaaS qui permettent aux gens de réserver des billets de train ou des vélos ou voitures partagés, par exemple. Des combinaisons sont également possibles pour une expérience multimodale fluide.
- La signalisation routière dynamique, par exemple à l'aide de panneaux numériques et de feux de signalisation intelligents, permet d'ajuster les flux de circulation.
- En connectant autant que possible les véhicules, nous pouvons faire un meilleur usage de nos routes. Aujourd'hui, de nombreux véhicules sont déjà équipés de systèmes qui avertissent les conducteurs lorsqu'ils s'approchent trop près d'un objet ou qui freinent automatiquement pour éviter une collision.

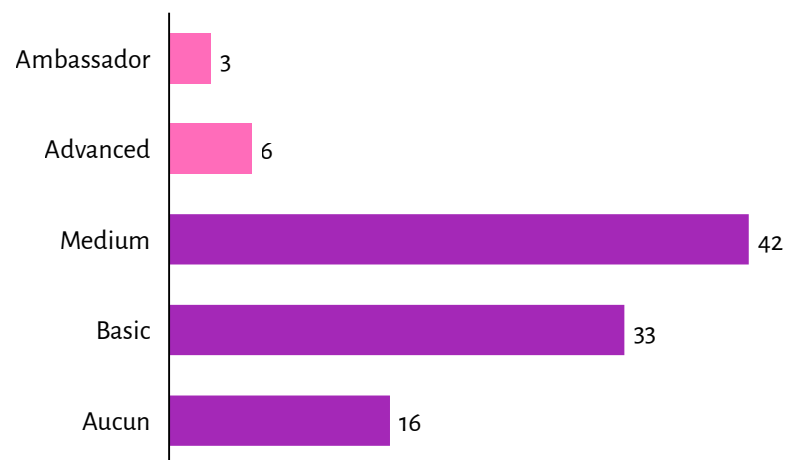
Où en est notre secteur aujourd'hui ?

NOMBRE D'ENTREPRISES MEMBRES DISPOSANT D'UN PLAN DE MOBILITÉ AVEC UN NIVEAU DE MATURITÉ « MOYEN » OU « SUPÉRIEUR »

En 2022, nous avons recensé pour la première fois le nombre d'entreprises membres disposant d'un plan de mobilité et le niveau de maturité de ces plans. Un tel plan inclut, par exemple, une analyse des transports, une politique de télétravail, un plan d'action en matière de mobilité alternative... Nous suivons cet indicateur plusieurs fois par an par le biais d'une enquête auprès de nos membres.

État d'avancement des plans de mobilité multimodale

Industrie technologique
(% d'entreprises, N=160)



Source : enquête Agoria Q1 2023

D'après l'enquête menée en février 2023, 84 % de nos entreprises travaillaient déjà sur un plan de mobilité multimodale. Au sein de ce groupe, 9 % disposaient d'un plan complet avec un ensemble cohérent d'actions ciblées. Ces entreprises analysent les déplacements, élaborent un plan de déplacements d'entreprise, sensibilisent leur personnel, électrifient leur flotte, mettent en place un budget mobilité ou des formules de leasing vélo, prévoient des parkings vélos et les sécurisent.

Au moment de l'enquête, 16 % de nos entreprises ne travaillaient pas encore sur un plan de mobilité multimodale. Dans ce groupe, nous voyons un potentiel pour convaincre encore plus d'entreprises. En 2024, nous poursuivrons notre programme Unlock your Mobility (qui repose sur trois piliers : informer & inspirer, former & conseiller et connecter) afin d'augmenter la proportion d'entreprises membres disposant d'un plan de mobilité multimodale (niveau « moyen » ou supérieur) à 65 % d'ici 2025. **Aujourd'hui, nous avons déjà atteint l'engagement de 50 %, 51 % des entreprises ayant un plan de mobilité de niveau moyen ou supérieur.**



Quick self assessment

A non-exhaustive list of actions in favor of modal shift:

Mobility coordinator, teleworking, secured covered and comfortable quality bicycle parking, multimodal access map for employees and visitors, 100% reimbursement public transport, bicycle allowance, bicycle lease, regular sensibilization campaigns, green car policy, charging infrastructure, mobility budget, road safety measures on the company premises, support for carpooling, ecodriving lessons...

BASIC

Our company meets the minimal legal obligations

MEDIUM

We have implemented some extra actions

HIGH

We have complete mobility plan with a coherent mix of actions

AMBASSADOR

We have a plan, regular communication and strong management commitment



Nous sommes très satisfaits du nombre d'entreprises qui élaborent déjà un plan de mobilité et nous continuerons à aider nos membres à développer ces plans au mieux et à contribuer ainsi à la réalisation du transfert multimodal.

3. Économie des données

En quoi est-ce important ?

L'économie des données, qui repose sur **la production, le traitement et la vente de données**, est une économie en pleine croissance avec un fort potentiel pour les entreprises belges. Pensez notamment à la collecte de données par le biais de capteurs et d'autres technologies, à l'utilisation des données à des fins commerciales et scientifiques et à la vente de données aux entreprises. L'économie des données devient de plus en plus importante dans un monde où l'information occupe une place centrale. Rien qu'en Belgique, il s'agit d'un secteur pesant plusieurs milliards.

La **plus-value sociale** générée par une économie des données florissante est énorme. Elle crée de nouveaux emplois et offre de nombreuses opportunités d'innovation et d'entrepreneuriat. Avec les bonnes données, les entreprises peuvent proposer des produits et services répondant aux nouveaux besoins des clients. De nouveaux modèles économiques fondés sur les données, tels que le marketing personnalisé ou la maintenance prédictive, peuvent accroître l'efficacité et la productivité dans divers secteurs. En bref, l'économie des données a le potentiel de stimuler considérablement la croissance économique et le progrès technologique.

60% des entreprises membres ont adopté l'analyse de données

Engagements

- D'ici 2025, 60 % des entreprises membres d'Agoria auront adopté l'analyse des données.
- En 2025, l'économie locale belge des données représentera 21 milliards d'euros.

Indicateurs

- Nombre d'entreprises membres appliquant l'analyse des données.
- Valeur financière de l'économie des données.



Initiatives d'Agoria en 2022 et 2023

En 2022, Agoria a lancé une **étude** sur l'économie belge des données. Cette étude vise à obtenir des informations détaillées et à formuler des recommandations politiques spécifiques afin d'améliorer le climat d'entreprise pour l'économie des données en Belgique. Nous encourageons également nos membres à lancer des projets autour des données dans le cadre de leur modèle d'entreprise. Nous compilerons les résultats de cette étude dans un « Guide de l'économie des données », qui informera les entreprises et les décideurs politiques de l'utilité et du potentiel de l'économie des données.

Afin de soutenir les acteurs locaux dans le développement d'espaces de données, Agoria a pris l'initiative de créer la Belgian Data Spaces Alliance (BDSA). Les **espaces de données** sont des plateformes sécurisées sur lesquelles les fournisseurs et les utilisateurs de données peuvent se connecter et échanger des données de manière indépendante. La BDSA représentera les parties prenantes belges au sein des associations européennes et lancera en outre des implémentations Data Space locales en Belgique. L'initiative est notamment axée sur la mise à disposition de développements européens pour l'économie belge des données. La BDSA est une collaboration en triple hélice entre Agoria, imec, la KU Leuven, Digitaal Vlaanderen, Paradigm, l'Agence du Numérique, le Service public flamand des données et SOLID Lab.

Pour contribuer à une **forte croissance de l'économie des données** (voir ci-après), Agoria prévoit d'abord, dans les années à venir, d'informer autant que possible ses membres sur les opportunités de l'économie des données. En fonction de ses activités, une entreprise peut assumer différents rôles à cet égard. Le second point d'attention sera une meilleure gestion du marché croissant des données, des informations étant échangées pour créer de la valeur ajoutée. Certaines entreprises sont déjà actives dans ce domaine, mais la plupart des membres ne sont pas encore conscients des possibilités. Afin de permettre une forte croissance dans ce domaine, notre pays tout entier doit adopter des politiques progressistes en matière de données. Ces prochaines années, Agoria collaborera donc avec les différents niveaux politiques pour aider à construire l'avenir de l'économie des données.



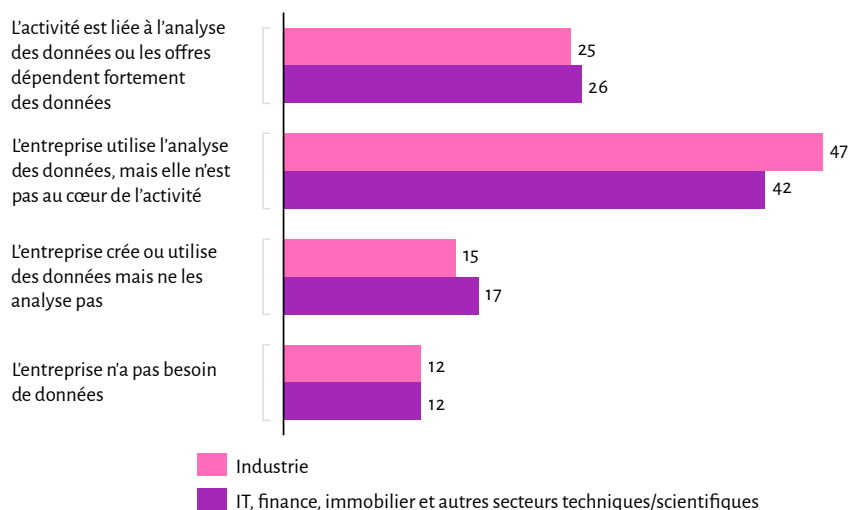
Où en est notre secteur aujourd'hui ?

NOMBRE D'ENTREPRISES MEMBRES APPLIQUANT L'ANALYSE DES DONNÉES

Le terme « analyse des données » fait référence à une méthode permettant de donner un sens à des données brutes à l'aide de systèmes informatiques spécialisés. Ces systèmes transforment, organisent et modélisent les données pour tirer des conclusions et identifier des modèles. En pratique, il s'agit généralement d'IA.

Importance des données dans les entreprises liées au type (UE)

(%)

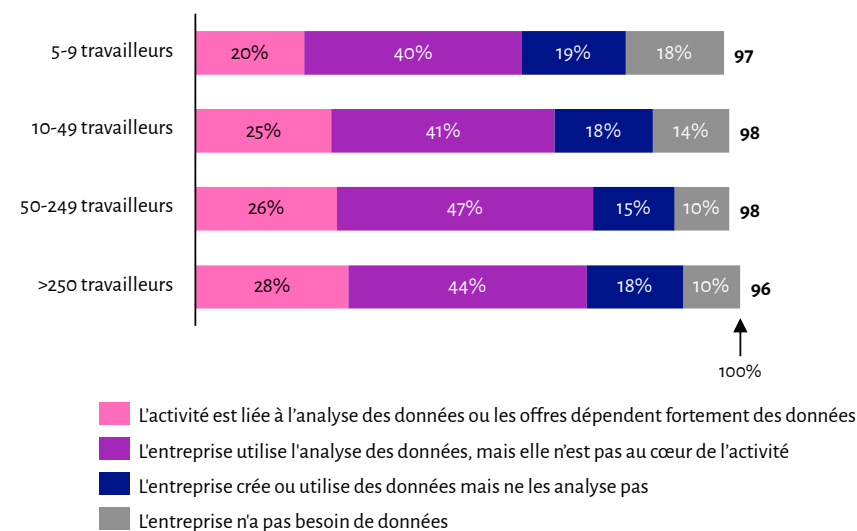


Source: Survey of Businesses on the Data Economy 2022 | Shaping Europe's digital future (europa.eu)

L'enquête européenne des entreprises sur l'économie fondée sur les données, menée auprès d'entreprises actives dans l'économie des données, montre que la Belgique obtient de bons résultats en ce qui concerne les plateformes numériques et les données ouvertes, entre autres. L'utilisation de l'analyse des données augmente avec la taille des entreprises, bien que les différences ne soient pas si importantes. Selon l'enquête européenne, 60 % des petites entreprises occupant 5 à 9 travailleurs utilisent l'analyse des données. Pour les entreprises comptant 10 à 49 travailleurs, ce chiffre est de 66 %, et pour les grandes entreprises occupant 50 à 249 travailleurs, il atteint 73 %. **Nous avons donc déjà rempli notre premier engagement : « D'ici 2025, 60 % des entreprises membres d'Agoria auront adopté l'analyse des données ».**

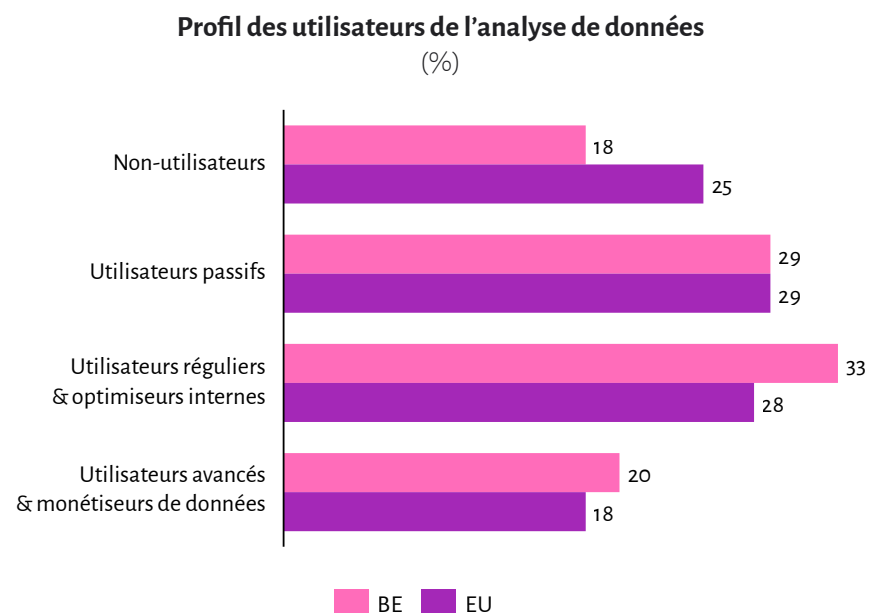
Importance des données par taille d'entreprise (EU)

(%)



Source: Survey of Businesses on the Data Economy 2022 | Shaping Europe's digital future (europa.eu)

En termes de nombre d'utilisateurs (nous prenons la somme des « utilisateurs réguliers » et des « utilisateurs avancés »), nous arrivons à 53 % des entreprises en Belgique. Ce résultat est légèrement supérieur à la moyenne de l'UE, qui est de 46 %. En termes de fréquence d'utilisation, la Belgique obtient également, avec 54 % des entreprises interrogées, de meilleurs résultats que la moyenne européenne, qui est de 49 %. L'utilisation quotidienne, hebdomadaire et mensuelle a été catégorisée comme une « utilisation fréquente de l'analyse des données ».



Source: Survey of Businesses on the Data Economy 2022 | Shaping Europe's digital future (europa.eu)

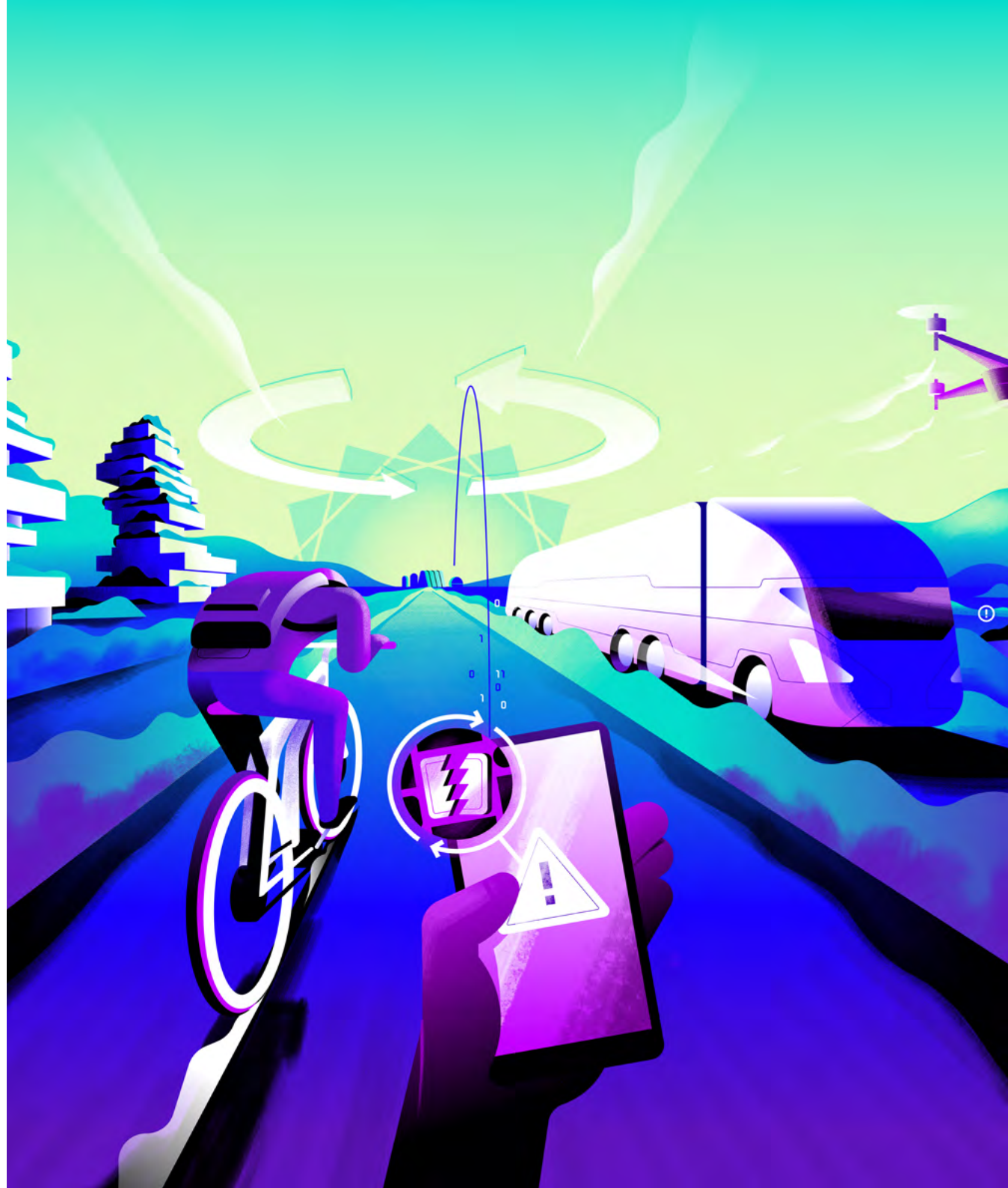
VALEUR FINANCIÈRE DE L'ÉCONOMIE DES DONNÉES

L'étude d'Agoria montre que l'économie belge des données représentait environ 16,7 milliards d'euros en 2022, contre 14 milliards d'euros en 2021. D'ici 2025, elle devrait atteindre 21,3 milliards d'euros, ce qui nous permettra de respecter notre deuxième engagement dans ce domaine d'impact. Pour 2030, l'étude propose trois valeurs possibles, basées sur trois scénarios différents. Dans le scénario de référence, l'économie belge des données représentera environ 30,7 milliards d'euros. Le scénario « difficile » table sur 24 milliards d'euros, tandis que le scénario « forte croissance » prévoit 37,5 milliards d'euros.

AMBITION

03

**Protéger
l'environnement
et la planète**



1. Action climatique

En quoi est-ce important ?

L'industrie technologique est à l'origine de **2,7 % des émissions de gaz à effet de serre en Belgique**. Ceux-ci sont générés, par exemple, par la production de composants matériels ou par la consommation d'énergie des centres de données. La part de l'industrie technologique dans les émissions totales des entreprises belges est de 3,6 %. Nous entendons prendre nos responsabilités, en tant que secteur, en réduisant non seulement nos émissions directes de gaz à effet de serre, mais aussi les émissions indirectes tout au long de la chaîne de valeur de nos produits et services.

À travers des bâtiments climatiquement neutres, des réseaux énergétiques flexibles, une gestion intelligente des transports, etc., le secteur technologique joue également un rôle décisif dans la **lutte contre le changement climatique**. Nous entendons maximiser les effets positifs de toute une série de produits et de services qui contribuent à réduire l'impact d'autres secteurs sur le climat.

2,7% part de l'industrie
technologique
dans les émissions
de gaz à effet de
serre en Belgique

Engagements

- Nous souscrivons aux objectifs européens de réduction de Fit for 55 et REPower EU.
- Grâce à nos produits et services, nous réduisons l'impact climatique d'autres secteurs. Nous contribuons notamment à rendre 30 % des bâtiments neutres sur le plan climatique d'ici 2030.
- D'ici 2025, tous les nouveaux véhicules de société de l'industrie technologique (à l'exclusion du transport lourd) seront propulsés par des technologies zéro émission.

Indicateurs

- Consommation totale d'énergie et intensité énergétique totale
- Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement énergétique total de l'industrie technologique
- Émissions en équivalent CO₂ de l'industrie technologique (scope 1 et 2)
- Pourcentage de bâtiments climatiquement neutres en Belgique
- Pourcentage de véhicules de société propulsés par des technologies zéro émission (à l'exclusion du transport lourd)
- Pourcentage de véhicules électriques dans le nombre total de véhicules de société neufs vendus

Initiatives d'Agoria en 2022 et 2023

Agoria adhère aux politiques européennes (voir encadré) et aide activement ses membres à les mettre en œuvre dans toute la mesure du possible. Ces dernières années, nos initiatives se sont concentrées sur trois thèmes : les bâtiments climatiquement neutres, les véhicules électriques et l'empreinte de l'industrie numérique.

Le pacte vert pour l'Europe comme cadre d'orientation

La politique climatique des régions belges est de plus en plus dictée par l'Europe. Trois initiatives politiques européennes jouent un rôle important à cet égard :

- Le paquet **Fit for 55**, dans le cadre de REPower EU, consiste en une série de propositions visant à actualiser la législation européenne sur les gaz à effet de serre. L'objectif : réduire les émissions d'au moins 55 % d'ici 2030, par rapport à 1990. Cela s'inscrit dans l'objectif plus large de rendre l'UE climatiquement neutre d'ici 2050, comme le prévoient le pacte vert et la loi européenne sur le climat.
- Le **Net-Zero Industry Act**, un pilier important du pacte vert, doit faciliter l'investissement dans des produits essentiels pour atteindre les objectifs de neutralité climatique de l'UE.
- Au travers du plan de relance **NextGenerationEU**, l'UE entend sortir plus forte de la pandémie, transformer nos économies et nos sociétés et créer une Europe au service de tous. La pièce maîtresse de ce plan est la facilité pour la reprise et la résilience (RRF ou Recovery and Resilience Facility), un instrument permettant d'octroyer des subventions et des prêts pour soutenir les réformes et les investissements dans les États membres de l'UE.

Bâtiments climatiquement neutres

Les bâtiments représentent 40 % de la consommation totale d'énergie et 36 % des émissions de gaz à effet de serre de l'UE. Dans les années à venir, la Belgique devra entreprendre des travaux à grande échelle pour rendre ses bâtiments plus durables. Le secteur technologique peut jouer un rôle important à cet égard, tant par ses innovations que par ses visions politiques et ses actions de sensibilisation. Agoria vise **30 % de bâtiments climatiquement neutres** en Belgique d'ici 2030. Cette part devrait suffire à transformer le marché, afin que les technologies durables deviennent la norme.

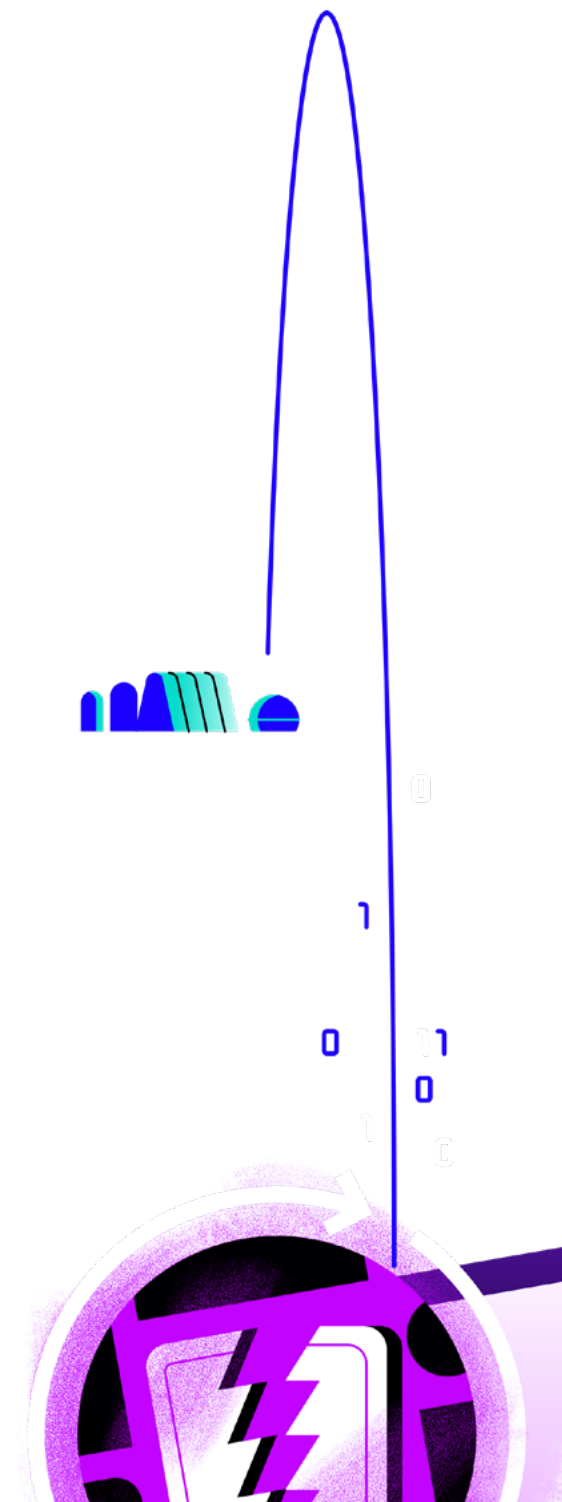
Depuis 2019, nous soutenons le secteur avec le projet « Construction climatiquement neutre ». Dans ce cadre, nous avons déjà mis en place avec succès plusieurs initiatives permettant à Agoria de faire une réelle différence. En 2022, par exemple, nous avons lancé « **Build Your Climate** », une plateforme d'information qui centralise les technologies disponibles pour rendre un bâtiment climatiquement neutre, sûr et confortable. Les visiteurs y trouvent notamment des informations sur le chauffage, l'isolation, l'éclairage, l'automatisation, les purificateurs d'air, la ventilation, les ascenseurs, la sécurité incendie, etc. Cette plateforme accessible s'adresse principalement aux architectes et autres professionnels du bâtiment, aux organisations intermédiaires telles que les Maisons de l'énergie (fournissant des informations au niveau communal) et aux experts en rénovation. La plateforme s'est déjà avérée utile pour les décideurs politiques et les propriétaires de bâtiments également.

En 2021 et 2022, Agoria a aidé à préparer la **nouvelle obligation légale de rénovation des bâtiments résidentiels**. Pour ce faire, nous avons pris en compte la structure du marché et nous nous sommes inspirés d'études sur la capacité des propriétaires à financer une rénovation climatique (études Agoria en collaboration avec les Prof. Johan Albrecht et Sam Hamels). En Flandre, l'obligation est en vigueur depuis 2022 pour les bâtiments non résidentiels et depuis 2023 pour les bâtiments résidentiels. La nouvelle réglementation légale est en parfaite adéquation avec la vision et les conseils d'Agoria. Elle sera étendue à la Wallonie et à Bruxelles à court terme, et peut-être également à l'Europe à un peu plus long terme.

Véhicules électriques

Agoria soutient la transition vers une flotte automobile (véhicules de société) entièrement électrique. Les entreprises du secteur technologique ont déjà pris les devants et se sont engagées à n'utiliser que des véhicules de sociétés propulsés par des **technologies zéro émission** d'ici 2025 (voir ci-après). C'est un an plus tôt que l'objectif du gouvernement flamand. L'augmentation du nombre de camionnettes et de breaks électriques sur le marché permet également une évolution positive.

Les incitants fiscaux pour les voitures particulières à usage professionnel séduisent de nombreuses entreprises. Comme il n'existe pas de mesures similaires pour le transport lourd, de vieux camions restent souvent en circulation beaucoup plus longtemps, parfois jusqu'à 25 ans. À long terme, la nouvelle réglementation sur les émissions du scope 3 pourrait inciter les entreprises à remplacer plus rapidement leurs véhicules lourds par des véhicules dotés de technologies zéro émission, par exemple des camions fonctionnant à l'hydrogène ou à l'électricité.



Empreinte du secteur numérique

Les applications numériques permettent d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pensez notamment aux systèmes de gestion intelligente de l'énergie dans les bâtiments ou à l'optimisation des processus industriels. Mais le secteur numérique est lui-même un grand consommateur d'énergie. Par exemple, la digitalisation et la présence de grands centres de données dans notre pays augmentent la consommation d'électricité. En 2022, nous avons cartographié séparément l'impact énergétique du **secteur numérique** dans le cadre de l'étude « Digital4Climate ». Nous avons examiné l'impact net des technologies numériques sur l'empreinte carbone de la Belgique. Cette étude a permis de tirer de nombreux enseignements :

- Une adoption rapide des technologies numériques pourrait réduire la consommation d'énergie dans le secteur manufacturier de 12,3 % d'ici 2030. Cela représente une économie de 4,2 millions de tonnes équivalent CO₂.
- Une digitalisation rapide pourrait conduire à des économies d'énergie de 10,8 % dans le secteur de la construction et de la rénovation et de 14,2 % dans le secteur des transports. Le secteur de l'énergie lui-même pourrait également réduire sa consommation d'énergie de 14,5 %.
- La quantité d'énergie que nous pouvons économiser dans d'autres secteurs en adoptant des technologies numériques est au moins cinq fois plus importante que l'empreinte du secteur numérique même : le bilan final est donc positif.



Où en est notre secteur aujourd'hui ?

CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE ET INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE TOTALE

La **consommation totale d'énergie** a diminué de 15 % au cours de la période 2008-2021. Durant cette même période, la valeur ajoutée de l'industrie technologique a augmenté de 20 %. L'intensité énergétique (consommation d'énergie par unité de valeur ajoutée) a donc diminué en moyenne de 2,6 % par an. Même au cours des années 2020 et 2021, marquées respectivement par le coronavirus et la reprise post-Covid, la consommation d'énergie a baissé de 2,1 % tandis que la production a augmenté de 0,8 %. On peut en déduire que la croissance économique dans l'industrie technologique a été dissociée de la consommation d'énergie au cours de la dernière décennie : la croissance de notre secteur n'a pas conduit à une augmentation de la consommation d'énergie. Aucun chiffre n'est encore disponible pour 2022, mais en raison de la forte hausse des prix de l'énergie, nous nous attendons à ce que la consommation d'énergie ait encore diminué.

Les objectifs de « **Fit for 55** » ont été renforcés sur la base de REPowerEU, un plan européen visant à garantir l'approvisionnement énergétique, même après la crise ukrainienne. Pour la Belgique, les nouveaux objectifs se traduisent par une diminution de la consommation finale d'énergie de 0,9 % par an (entre 2020 et 2030) et une réduction annuelle de l'intensité énergétique de 1,5 %. Si nous maintenons la tendance actuelle dans l'industrie

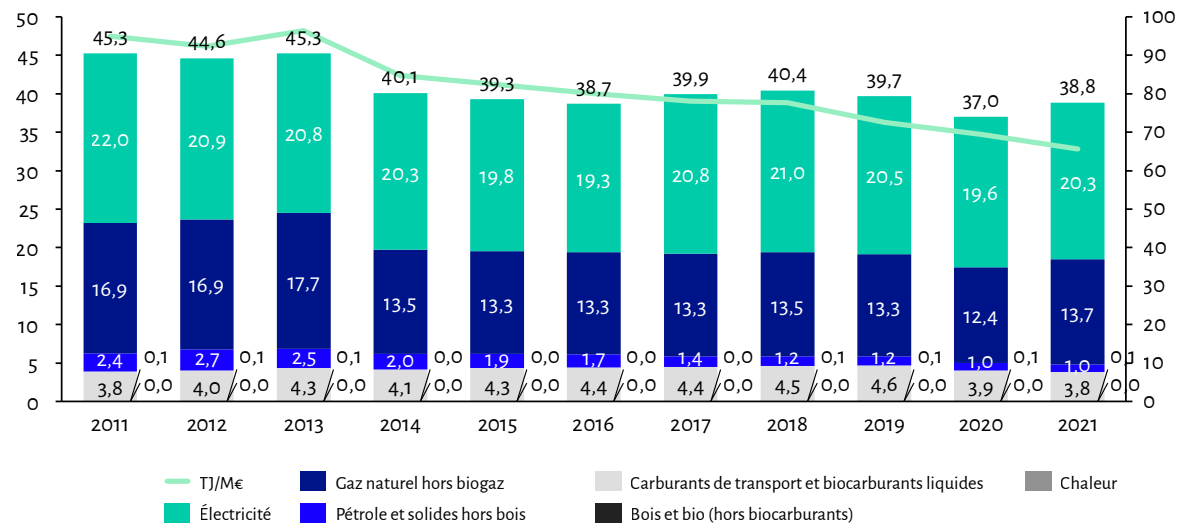
technologique, notre consommation totale d'énergie et notre intensité énergétique s'inscrivent donc dans le cadre de Fit for 55.

Entre 2008 et 2021, la consommation de **gaz naturel** a diminué de 12% et celle d'**électricité**, de 10 %. Au cours de la même période, la consommation de **carburants pour le transport** a légèrement augmenté (+ 2 %), principalement en raison de l'utilisation de voitures-salaires pour les activités de service. Cependant, si l'on ne considère que la période 2019-2021, c'est-à-dire pendant et juste après la crise du COVID-19, on constate une baisse de 18 %, due en grande partie à la popularité croissante du télétravail. Avec la disparition de l'avantage fiscal pour les voitures-salaires non électriques, de nombreuses entreprises revoient leur politique en la matière. Nous nous attendons donc à ce que la consommation de carburants liée au transport dans notre secteur diminue sensiblement dans les années à venir. Nous pouvons encore accroître notre efficacité énergétique en rénovant davantage et plus en profondeur nos bâtiments.

Les données rapportées peuvent encore changer au fur et à mesure que de nouvelles informations sont disponibles et que nous acquérons de nouvelles connaissances.

Consommation totale d'énergie et intensité énergétique

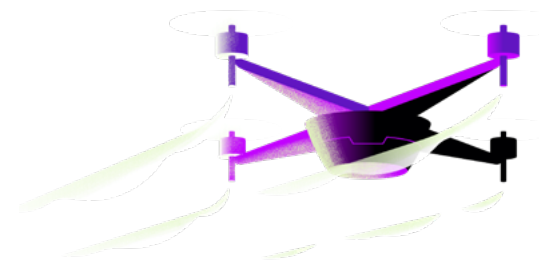
Industrie technologique
(000's T) et T]/Meur ; 2008 = 100)



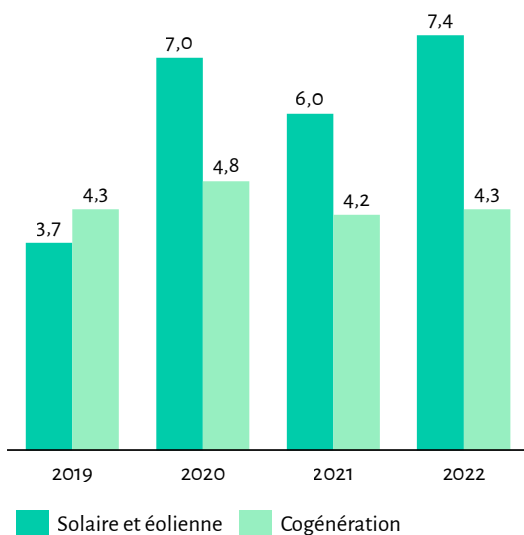
Source: Comptes physiques des flux d'énergie 2008-2019 (Bureau du Plan) ; Statistiques sur l'utilisation de l'énergie (Statbel) ; Inventaire belge des émissions de gaz à effet de serre, tableaux CRF (Eionet Central Data Repository) ; données VITO ; calculs Agoria. Central Data Repository) ; données VITO ; calculs Agoria

PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE TOTAL DE L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE

L'un des objectifs de Fit for 55 est de doubler la part des énergies renouvelables en Europe d'ici 2030. La Belgique est en mesure d'y parvenir si les projets actuels des autorités belges se concrétisent. Les entreprises de l'industrie technologique y contribuent en produisant elles-mêmes de l'énergie renouvelable (par exemple, au moyen de panneaux solaires), en achetant de l'énergie verte par le biais de contrats d'achat d'électricité (PPA) et en appliquant des systèmes de certificats (certificats verts et garanties d'origine). Par le développement et la fabrication de systèmes d'énergie renouvelable, tels que des éoliennes offshore, des composants d'éoliennes et des pompes à chaleur, notre secteur apporte également une contribution importante à la transition vers des énergies renouvelables.

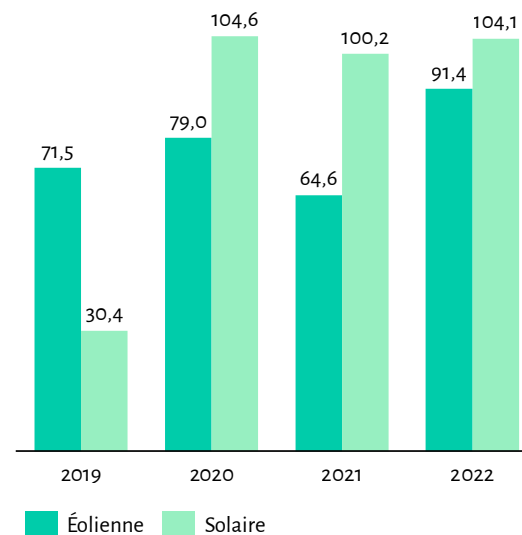


Production propre d'énergie verte
Entreprises EBO Industrie technologique
(% consommation)



Source:

Production propre d'énergie verte
Entreprises EBO Industrie technologique
(en milliers de MWh)



Source:

ÉMISSIONS EN ÉQUIVALENT CO₂ DE L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE (SCOPE 1 ET 2)

Les émissions de gaz à effet de serre de l'industrie technologique (scope 1 et 2) ont diminué de 38 % depuis 2008. Cette diminution s'explique en partie par une réduction de près de moitié des émissions de gaz à effet de serre du scope 2. Outre une baisse de la consommation électrique (-10 %), la forte diminution de l'intensité en CO₂ de l'approvisionnement en électricité joue également un rôle important à cet égard. Les émissions du scope 1 provenant de l'utilisation de combustibles fossiles n'ont diminué que de 20 %. Dans les années à venir, cette baisse devrait s'accroître à la suite de l'électrification à grande échelle des transports.

Depuis 2010, nous constatons également une forte diminution des émissions non-CO₂, grâce à la politique sur les gaz fluorés⁶, à laquelle Agoria participe. Ainsi, notre secteur œuvre activement à l'amélioration de la maintenance et de la récupération des gaz lors du démantèlement d'installations de réfrigération, ainsi qu'à l'utilisation de réfrigérants ayant un potentiel de réchauffement global (PRG) plus faible. Grâce à ces interventions, la part des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie technologique dans le total des émissions belges a considérablement diminué depuis 2012.

Les émissions totales de gaz à effet de serre dans notre secteur ont diminué en moyenne de 3,6 % par an au cours des dernières années. Les objectifs de Fit for 55 impliquent que

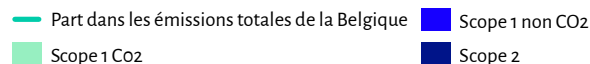
les émissions belges devraient baisser de 4,3 % en moyenne chaque année. La diminution des émissions de CO₂ actuellement observée doit donc s'accroître, y compris dans l'industrie technologique.

Les données rapportées peuvent encore changer au fur et à mesure que de nouvelles informations sont disponibles et que nous acquérons de nouvelles connaissances.

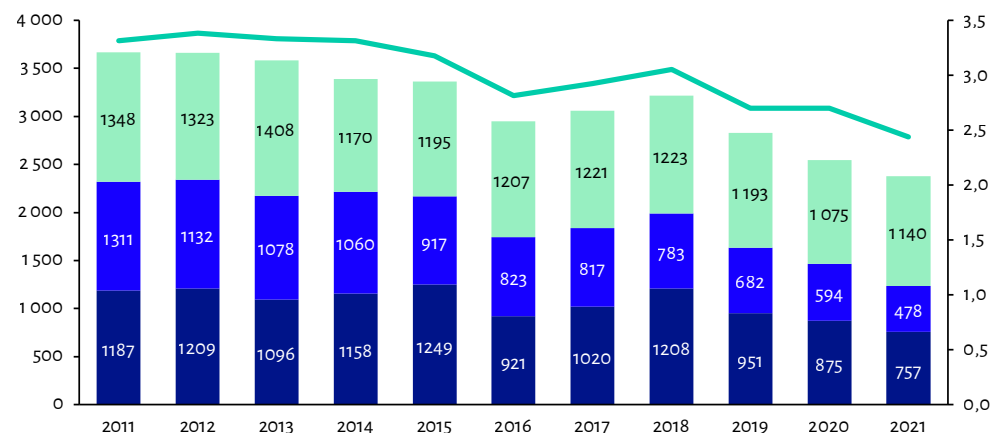
Notre secteur a encore du chemin à parcourir pour devenir totalement neutre sur le plan climatique d'ici 2050. Des efforts supplémentaires sont nécessaires en matière d'efficacité énergétique, de réduction de l'intensité en CO₂ de l'électricité, d'électrification des transports, de chauffage des bâtiments et de processus industriels, ainsi que d'utilisation de biocarburants, d'hydrogène vert et de captage et de stockage/utilisation du carbone (CSC/CCU). L'industrie technologique propose des solutions permettant aux entreprises de s'attaquer systématiquement aux émissions de gaz à effet de serre de leurs produits et services, de la conception à l'utilisation et au recyclage. En outre, nous voulons mettre sur le marché, à grande échelle, des solutions technologiques qui contribuent à la neutralité climatique. Au travers de la R&D, nous développons également de nouvelles innovations visant à soutenir et accélérer encore la transition.

Emission CO₂

Industrie technologique
(Tonnes métriques %)



Source : Inventaire belge des émissions de gaz à effet de serre, tableaux CRF (Eionet Central Data Repository) ; Calculs d'Agoria



⁶ Les gaz fluorés sont utilisés dans les équipements de réfrigération, les climatiseurs et les pompes à chaleur et représentent une part importante des émissions totales de gaz à effet de serre. Dans les calculs d'émissions, ils sont attribués au producteur de l'équipement, quel que soit le lieu où ils sont rejetés. Les gaz fluorés ne pénètrent souvent dans l'atmosphère qu'après la phase d'utilisation.

POURCENTAGE DE BÂTIMENTS CLIMATIQUEMENT NEUTRES EN BELGIQUE

En 2022, la part des bâtiments climatiquement neutres en Belgique était estimée à 6 %. D'ici 2030, ce chiffre devrait être d'au moins 30 %. Nous suivons cet indicateur par le biais du certificat PEB résidentiel/EPC depuis 2022. Comme les données sont organisées par région, qu'elles ne sont pas encore totalement complètes et que la définition européenne d'un bâtiment zéro émission sera adaptée dans un avenir proche, cette part est susceptible d'évoluer favorablement. Nous constatons que le marché se dirige clairement vers une plus grande réduction des émissions et que les solutions technologiques disponibles sont de plus en plus largement adoptées. Cela se reflète, entre autres, dans le nombre croissant de demandes de subventions pour des interventions visant à économiser l'énergie.

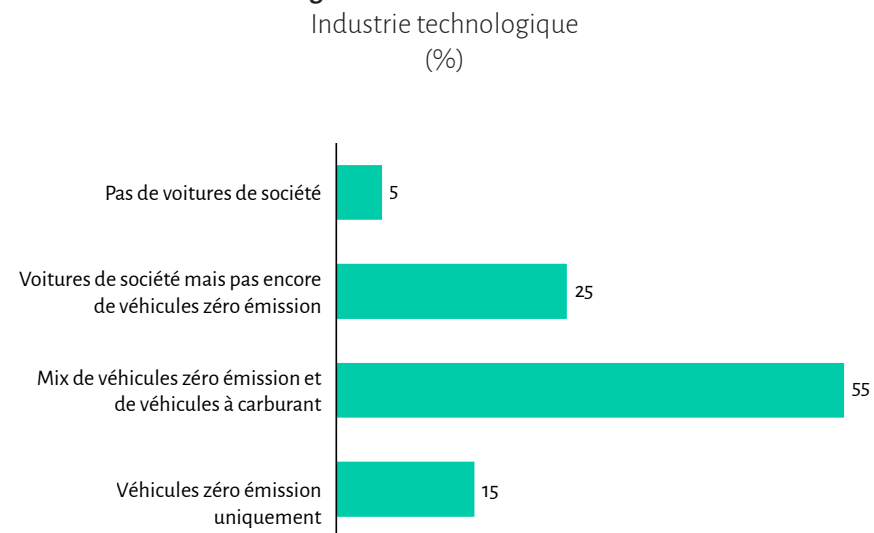
Depuis 2022, nous avons également constaté un intérêt croissant pour Build Your Climate, notre plateforme d'information sur les dernières technologies permettant de construire des bâtiments climatiquement neutres, sûrs et confortables. En mars 2023, nous avons fait la promotion de Build Your Climate à Batibouw, où nous avons répondu à de nombreuses questions de constructeurs et de rénovateurs. L'année prochaine, nous prévoyons de développer encore la plateforme avec des outils pratiques, des essais types et des définitions normalisées pour le secteur des technologies de la construction. L'intérêt croissant pour cette plateforme montre qu'il existe un grand besoin de connaissances supplémentaires sur les technologies de construction durables et qu'Agoria est bien placée pour jouer un rôle à cet égard.

POURCENTAGE DE LA FLOTTE DES ENTREPRISES PROPULSÉE PAR DES TECHNOLOGIES ZÉRO ÉMISSION (À L'EXCLUSION DU TRANSPORT LOURD)

Fin 2022, le parc automobile belge comptait 5,9 millions de véhicules particuliers. Environ 21,5 % de ces véhicules étaient des voitures de société et des voitures à usage professionnel (indépendants et entreprises). Lors du dernier recensement, 4,46 % du parc automobile belge disposait d'une prise, qu'il s'agisse de véhicules hybrides rechargeables ou entièrement électriques. La part des voitures entièrement électriques, qui répondent aux objectifs des technologies zéro émission, est restée limitée à 1,51 %.

Une enquête menée auprès de nos entreprises membres en 2023 montre que 18 % d'entre elles ne proposent des véhicules zéro émission qu'aux travailleurs qui ont droit à une voiture de société. Quelque 59 % des entreprises de notre secteur offrent au moins la possibilité d'opter pour un véhicule zéro émission.

Choix de la technologie de transmission des véhicules de société



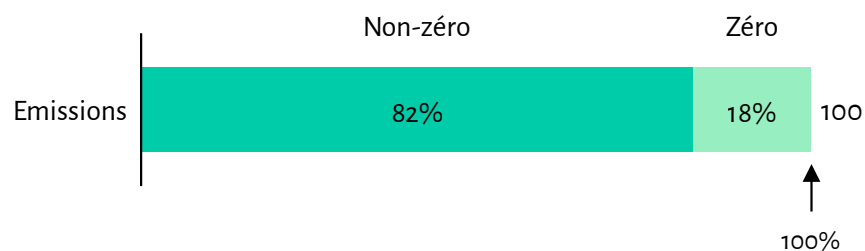
Source: Agoria Survey Q1 2023

POURCENTAGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES DANS LE NOMBRE TOTAL DE VÉHICULES DE SOCIÉTÉ NEUFS VENDUS

Dans les années à venir, la part des voitures entièrement électriques devrait fortement augmenter. **Au premier trimestre 2023, près de 18 % de tous les véhicules nouvellement immatriculés étaient déjà entièrement électriques.** Pour les voitures de société et les voitures particulières à usage professionnel, ce pourcentage atteint même 24,4 %. La flotte des véhicules de société des entreprises de l'industrie technologique compte en moyenne 18 % de véhicules entièrement électriques.

Flotte de l'entreprise alimentée par technologies à zéro émission (hors transport lourd)

Industrie technologique (%)



Source: Agoria Survey Q1 2023



2. Économie circulaire

En quoi est-ce important ?

L'économie circulaire vise à **allonger la durée de vie** des produits et des matériaux. Grâce à une conception intelligente qui permet ou améliore la réutilisation, la réparation et la refabrication, les produits et leurs composants restent plus longtemps dans le cycle économique. Parallèlement, les conceptions intelligentes doivent autoriser un recyclage de haute qualité en fin de vie, afin que les matériaux puissent également être réutilisés efficacement. Cela permet de réduire considérablement l'empreinte matérielle des produits et de dissocier la croissance économique de l'utilisation des matériaux. L'allongement de la durée de vie peut être soutenu par de **nouveaux modèles commerciaux**, avec une transition de la propriété à la fonctionnalité. Les modèles d'entreprise circulaires favorisent aussi l'innovation au sein de la chaîne de valeur et créent de nombreux emplois. En outre, le passage à un modèle circulaire peut aider les entreprises à fonctionner de manière plus rentable et à accroître leur compétitivité.

L'économie circulaire offre également des **avantages stratégiques**. La Belgique, comme le reste de l'Europe, est fortement dépendante d'autres régions, notamment pour les matières premières nécessaires à la transition écologique et numérique. Pour réduire le risque de pénurie tout en favorisant le développement durable, la Commission européenne a lancé le plan industriel du pacte vert. L'objectif : promouvoir la production et le recyclage de matériaux stratégiques (Critical Raw Materials Act) et accroître la production de technologies vertes (Net Zero Industry Act). En stimulant une économie plus circulaire, l'UE souhaite aussi rendre ses propres économies plus compétitives. En 2022, la Commission européenne a publié de nouvelles règles en matière d'écoconception et d'étiquetage énergétique, plaçant ainsi l'économie circulaire au cœur du cadre politique circulaire européen.

Enfin, la transition vers une économie plus circulaire passe également par une **collaboration étroite entre tous les maillons de la chaîne de production et d'approvisionnement**, de la phase de conception à la mise au rebut du produit. La transition ne peut aboutir que si nos entreprises manufacturières investissent dans la digitalisation, les nouvelles technologies, la reconception, l'adaptation des processus industriels et l'intensification de la collaboration au sein des écosystèmes. Le secteur financier doit lui aussi être impliqué, afin de permettre l'adoption rapide de technologies et de modèles d'entreprise innovants.

Engagements

- D'ici 2030, au moins la moitié de nos entreprises membres dans l'industrie manufacturière mèneront un projet circulaire.

Indicateurs

- Nombre d'entreprises membres dans l'industrie manufacturière menant un projet circulaire. L'accent est mis ici sur la gestion poussée des déchets, la réduction des pertes de matières premières, le recyclage, l'allongement de la durée de vie des produits et des composants et les modèles économiques circulaires.
- Nombre d'entreprises soutenues par Sirris et Agoria dans leurs efforts circulaires.

Initiative d'Agoria sous les projecteurs en 2022

Afin d'associer la transition vers une économie circulaire à celle vers la neutralité climatique, Agoria participe au projet européen Horizon 2020 « **Efficiency-as-a-Service** ». Il s'agit d'un projet sur trois ans portant sur les équipements et appareils économes en énergie en tant que service. L'objectif : poursuivre le développement du modèle « produit en tant que service » (PaaS) et le déployer pour accélérer l'adoption de solutions économes en énergie par les PME. Si le PaaS n'est pas nouveau et est déjà utilisé dans le domaine des logiciels, il est encore considéré comme un concept naissant dans le secteur de l'efficacité énergétique.

Le passage d'un système basé sur les produits à un système entièrement basé sur les services comporte divers défis, notamment sur le plan financier, contractuel et organisationnel et en termes d'état d'esprit. Dans le cadre de ce projet, nous collaborons avec nos partenaires du consortium pour développer de nouveaux outils, créer un cadre de soutien et organiser des sessions de mise en relation des différentes parties prenantes. Le projet a commencé en juin 2020 et se clôture en novembre 2023.

Plus d'infos : [EaaS - Efficiency as a Service \(eaas-initiative.org\)](https://www.eaas-initiative.org)

Initiative de Sirris sous les projecteurs en 2022

Pour allonger la durée de vie des produits, la refabrication, la réparation, la revalorisation, le reconditionnement et la réutilisation constituent des stratégies circulaires précieuses. Parallèlement, ces stratégies comportent souvent des risques et des incertitudes pour les entreprises. Constatant un besoin d'accompagnement, Sirris a lancé le projet Vlaio COOCK (Collectief Onderzoek & Ontwikkeling en Collectieve Kennisverspreiding) Cirkel. Les PME sont guidées vers le projet pilote grâce à une approche pragmatique, étape par étape, et acquièrent une meilleure compréhension des technologies qu'elles peuvent utiliser pour la refabrication. Le projet a commencé en mars 2022 et se clôturera en février 2024.

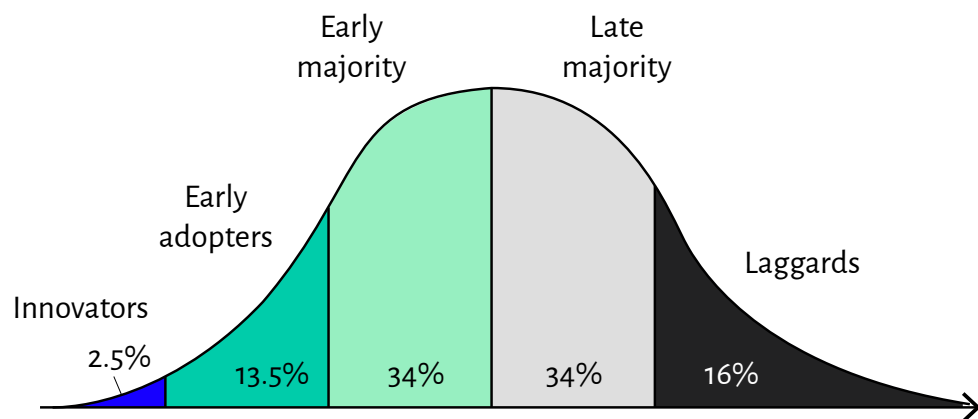
Plus d'infos : <https://www.sirris.be/nl/joint-project/cirkel-remanufacturing-als-hefboom-tot-waardecreatie-een-circulaire-maakindustrie/cirkel-remanufacturing-opstart-platform>



Où en est notre secteur aujourd'hui ?

NOMBRE D'ENTREPRISES MEMBRES DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE MENANT UN PROJET CIRCULAIRE

La transition vers une économie circulaire suit une courbe évolutive typique. Pour l'instant, nous en sommes encore au stade des « early adopters ».



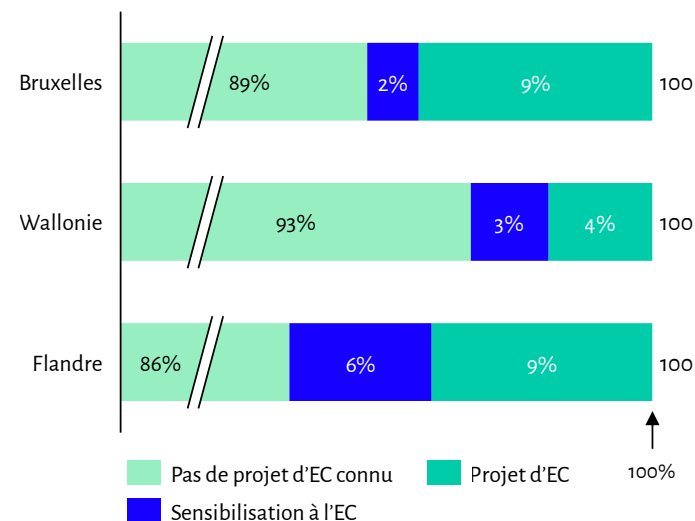
Cela se reflète dans le « taux d'adoption » : la mesure dans laquelle les membres d'Agoria issus de l'industrie manufacturière ont déjà adopté l'économie circulaire. Pour calculer ce pourcentage, Agoria a défini trois niveaux de maturité :

- **Projet d'économie circulaire** : l'entreprise a mis un produit ou un service circulaire sur le marché OU l'entreprise est un facilitateur de l'économie circulaire (recyclage, tri, service de réparation...) OU l'entreprise explore activement les possibilités de l'économie circulaire en termes d'allongement de la durée de vie, d'écoconception avancée, de gestion poussée des déchets ou de modèle d'entreprise circulaire.
- **Sensibilisation à l'économie circulaire** : l'entreprise est consciente des enjeux et s'est intéressée à l'économie circulaire en assistant à au moins une séance d'Agoria sur le sujet.
- **Aucun projet d'économie circulaire connu** : Agoria n'a pas connaissance d'actions ou d'ambitions explicites de l'entreprise en matière d'économie circulaire.

Sur la base de cette définition, Agoria a calculé que 7 % des membres issus de l'industrie manufacturière développaient au moins un projet d'économie circulaire en 2022.

Entreprises manufacturière ayant un projet d'économie circulaire

(en %; N=1114)



Source: enquête Agoria

Une enquête menée auprès de nos membres a révélé que les entreprises appliquant des principes circulaires en 2022 se concentraient principalement sur trois questions : le recyclage, l'écoconception (en mettant l'accent sur la réparabilité et une empreinte matérielle plus faible) et l'utilisation de technologies numériques pour soutenir l'économie circulaire. Dans une moindre mesure, elles se sont penchées sur la logistique inverse et des modèles d'entreprise circulaires (produit en tant que service, plateformes de partage, etc.).

NOMBRE D'ENTREPRISES SOUTENUES PAR SIRRIS ET AGORIA DANS LEURS EFFORTS CIRCULAIRES

Agoria et Sirris accompagnent leurs membres à chaque étape de la transition vers une économie circulaire. Nous les informons, les sensibilisons aux opportunités et les aidons à mettre en œuvre des projets spécifiques. Pour ce faire, nous organisons à la fois des événements collectifs et des trajets d'accompagnement individuels.

En 2022, **173 entreprises membres** (dont 115 entreprises manufacturières) ont participé à l'un de nos événements. 42 entreprises ont pris part à un atelier sur l'économie circulaire et 25 ont demandé un accompagnement individuel, sous la forme de conseils ou d'un coaching de la part d'Agoria ou de Sirris.

Nous voulons également faire la différence en **diffusant** activement et largement les principes de l'économie circulaire, notamment en publiant des études et des rapports. En 2022, nous avons publié le guide « [Éclairage circulaire : guide pour un éclairage durable, qualitatif et circulaire](#) », et l'étude « [Circularity of the Belgian plastics industry](#) » en collaboration avec essenscia.

7%

des entreprises
membres travaillent
sur au moins 1
projet circulaire

3. Protection de l'environnement

En quoi est-ce important ?

Outre le changement climatique, d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution de l'air et de l'eau et l'épuisement des ressources naturelles, pèsent également sur la planète. En **réduisant nos propres émissions** et en utilisant moins de matières premières brutes, nous pouvons limiter davantage l'impact négatif de l'industrie technologique sur l'environnement. Les applications numériques développées par notre secteur aident également à surveiller la pollution environnementale, à prévoir les inondations et à prendre des décisions liées à l'environnement. Nous aidons ainsi les autres entreprises et le reste de la société à **protéger notre planète**.

Depuis des années, nos entreprises prennent des mesures pour limiter leurs émissions dans l'environnement et réduire leur impact. Au cours des dernières décennies, elles sont parvenues à respecter des normes de plus en plus strictes. Ces dernières années, cependant, ces progrès semblent quelque peu **stagner**. Même avec les meilleures technologies disponibles (BAT et Beyond BAT), les entreprises ne parviennent pas toujours à ramener leurs émissions au niveau des normes, très basses, actuellement mises en avant.

De nouveaux développements technologiques doivent inverser la tendance et relancer la réduction des émissions. **Nous nous engageons à réduire encore nos impacts environnementaux au sein de la chaîne (en amont et en aval)**, conformément au plan d'action européen « zéro pollution », qui fait partie du pacte vert et par lequel la Commission européenne vise à ramener la pollution de l'air, de l'eau et des sols à un niveau minimum d'ici 2050.

5,6%

part de l'industrie
technologique dans
la consommation
d'eau en Belgique

Engagements

- Nous protégeons l'environnement en réduisant encore davantage nos émissions dans l'air, l'eau et les sols.

Indicateurs

- Consommation d'eau totale
- Consommation d'eaux souterraines, d'eaux de surface et d'eau de distribution par rapport à la réutilisation de l'eau
- Rejet total de métaux, de nutriments et de substances oxydantes dans les eaux de surface
- Émissions totales de particules et de COVNM (composés organiques volatils non méthaniques) dans l'air
- Dépôts acidifiants
- Nombre d'études d'orientation du sol restant à effectuer
- Production totale de déchets

Initiatives d'Agoria en 2022 et 2023

Eau

La Belgique se classe au sixième rang des pays de l'OCDE où le stress hydrique est le plus élevé. Nous devons donc utiliser l'eau de manière efficace dans notre pays. Dans le même temps, l'eau est une matière première essentielle pour de nombreux processus industriels. Environ un quart de la consommation totale d'eau en Belgique est imputable à l'industrie ; un peu plus de la moitié est utilisée pour la réfrigération industrielle. Si l'on exclut l'eau de refroidissement, la consommation de l'industrie technologique ne représente que 5,6 % (2020) de la consommation totale d'eau en Belgique. Néanmoins, nous voulons réduire davantage notre consommation.

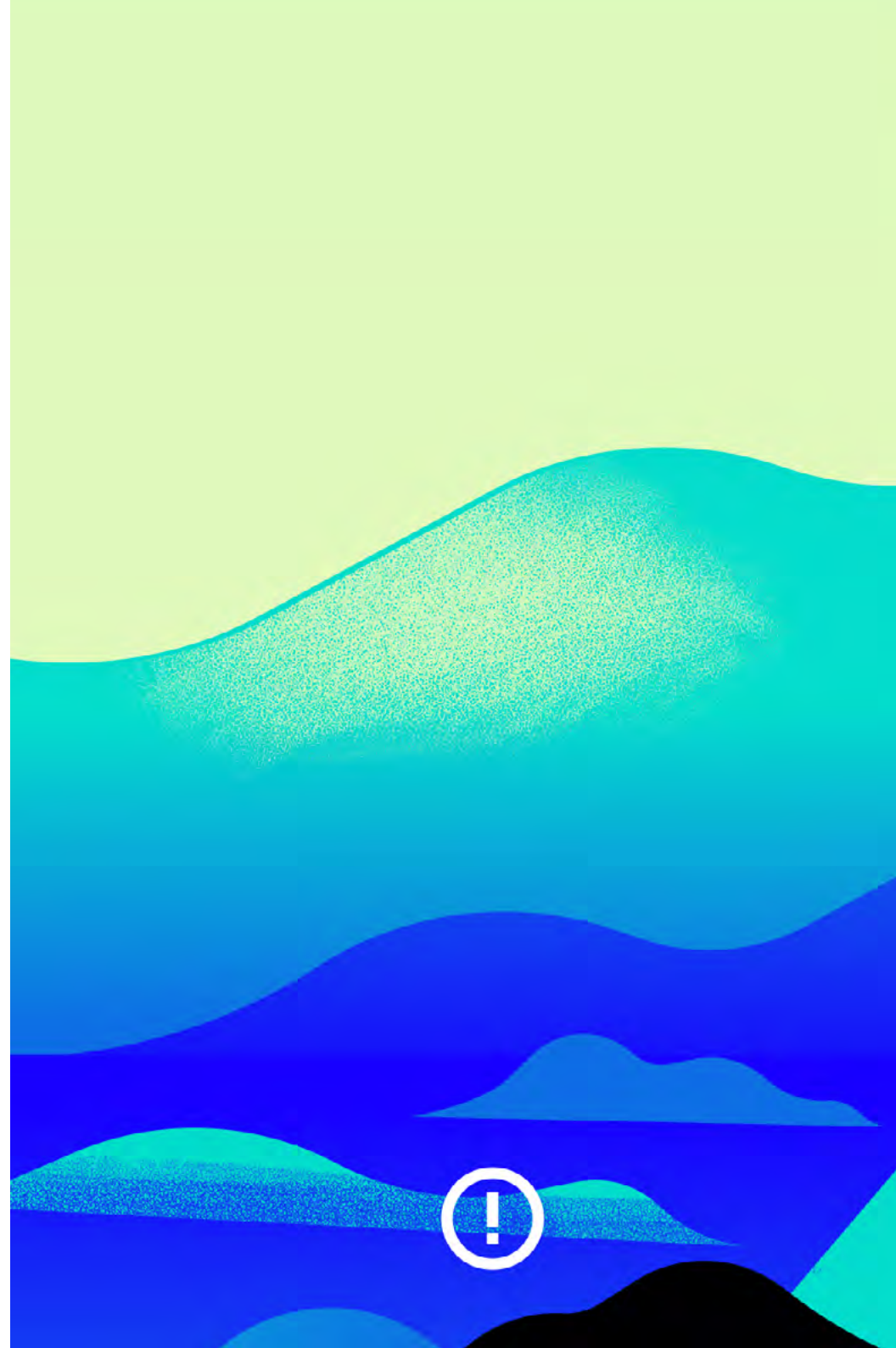
Ces dernières années, nos entreprises ont consenti d'importants efforts pour réduire leur consommation d'eau. Par exemple, le secteur à forte intensité environnementale et énergétique réutilise aujourd'hui environ 60 % de ses eaux usées industrielles. Environ un cinquième de la consommation totale d'eau dans l'industrie technologique est issue de la réutilisation.

Dans les années à venir, nous avons l'intention de réduire davantage notre consommation d'eau.

Air

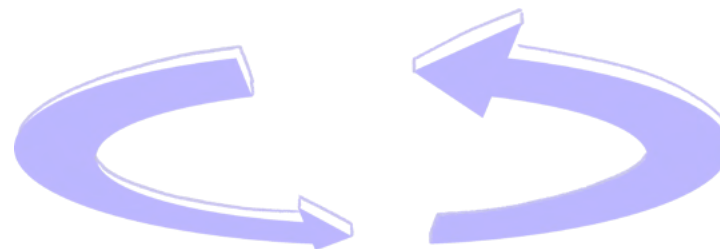
Au sein de l'UE, l'on dénombre chaque année plus de 400 000 décès prématurés dus à la pollution atmosphérique (source : Agence européenne pour l'environnement). L'Europe entend réduire ce nombre de 52 % d'ici 2030 par rapport à 2005, en alignant davantage les normes de qualité de l'air sur celles recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ces dernières années, nos membres ont déjà consenti d'importants efforts afin de réduire leurs émissions atmosphériques. Nous nous engageons à toujours respecter les normes et les objectifs les plus récents et à nous améliorer dans la mesure du possible.



Sol

Le sol est un fournisseur important de services écosystémiques tels que la production alimentaire, l'épuration des eaux souterraines, etc. Pourtant, environ 60 à 70 % des sols de l'UE ne sont pas sains (source : Commission européenne). En Belgique, il s'agit principalement d'une pollution historique : grâce à des mesures préventives, de nouveaux incidents ne se produisent que rarement. Nos membres s'acquittent de leurs obligations en réalisant des études de sol et en procédant à d'éventuels travaux d'assainissement. Des études de sol n'étant pas réalisées chaque année, nous n'assurons un suivi qu'à plus long terme.



Peut-on se passer des PFAS ?

Les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) sont des substances chimiques utilisées pour leurs propriétés hydrofuges, anti-salissures, anti-poussière et anti-graisse. Elles sont également résistantes à la chaleur. En raison de ces propriétés uniques, l'utilisation des PFAS est très répandue dans l'industrie. On les retrouve également dans le secteur technologique : elles sont utilisées entre autres dans des microprocesseurs, des joints d'étanchéité, des filtres pour la purification de l'air ou de l'eau, des réfrigérants à plus faible PRG (potentiel de réchauffement global), etc.

Certaines PFAS présentent un risque pour la santé humaine et l'environnement. En outre, ces substances sont également appelées « produits chimiques éternels » : en raison de leur extrême stabilité, elles ne sont pratiquement pas dégradables, ce qui entraîne leur accumulation dans l'environnement. Depuis plusieurs années, la question se pose donc de savoir si les avantages des PFAS l'emportent sur les inconvénients.

L'UE examine actuellement une proposition législative visant à interdire à terme les PFAS dans toute l'Europe. C'est pourquoi de nombreuses entreprises ont déjà commencé à identifier celles éventuellement présentes dans les composants critiques de leurs produits et processus de production. Il s'agit d'un exercice complexe car l'industrie technologique achète souvent des produits qui contiennent déjà des PFAS. De plus, pour la plupart d'entre elles, il n'existe encore aucune alternative disponible. Par conséquent, une interdiction pourrait compromettre le fonctionnement de produits technologiques importants et durables, tels que des filtres à air et à eau. Agoria s'efforce de soutenir ses membres en leur prodiguant des conseils et en les sensibilisant. Un groupe de travail composé de membres concernés a été mis en place afin d'identifier les possibilités et les défis.

Où en est notre secteur aujourd'hui ?

Cette partie ne reprend que des chiffres de la Région flamande. Nous entendons collecter également des données chiffrées concernant la Région de Bruxelles-Capitale et la Région wallonne dans les meilleurs délais.

CONSOMMATION TOTALE D'EAU

La consommation d'eau de l'industrie technologique a fortement diminué au cours des 30 dernières années.

Entre 1995 et 2021, nous avons pu enregistrer une baisse générale de 60 %. Or, la valeur ajoutée de notre secteur a augmenté au cours de la même période. En 2021, l'industrie à forte intensité environnementale et énergétique représentait 72 % de la consommation totale d'eau, contre 28 % pour l'industrie manufacturière. Les deux secteurs ont encore pu réduire considérablement leur consommation d'eau depuis 2010, de 11 % et 24 % respectivement.

L'industrie technologique a déjà déployé des efforts considérables pour diminuer sa consommation d'eau et continuera à investir massivement dans des techniques innovantes afin de la réduire encore davantage. Nous y parviendrons en optimisant les processus de production, en réutilisant les eaux usées industrielles et en délaissant les sources d'eau de haute qualité, comme les eaux souterraines, au profit de sources de moindre qualité, comme l'eau de pluie ou les eaux usées industrielles traitées.

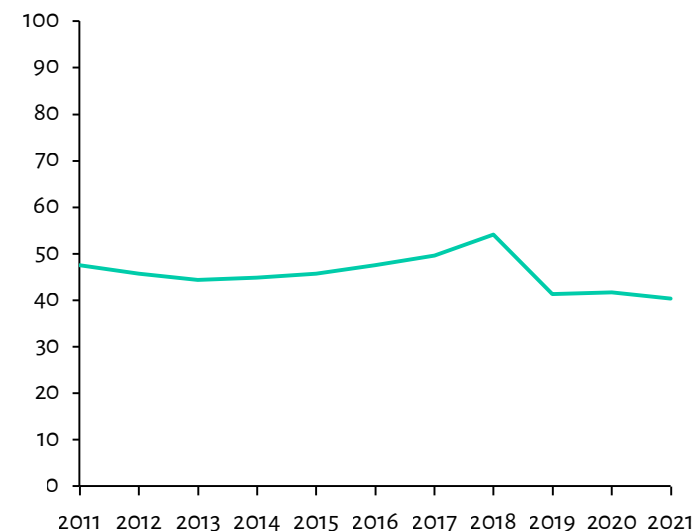
CONSOMMATION D'EAUX SOUTERRAINES, D'EAUX DE SURFACE ET D'EAU DE DISTRIBUTION PAR RAPPORT À LA RÉUTILISATION DE L'EAU

En 2020, les eaux souterraines étaient la principale source d'eau dans l'industrie technologique (36 %), suivies par les eaux de surface (26 %), les eaux recyclées (16 %), l'eau de distribution (15 %) et l'eau de pluie (7 %). Environ un cinquième de la consommation totale d'eau est issue de la réutilisation.

L'industrie à forte intensité environnementale et énergétique est le plus grand consommateur d'eaux souterraines et de surface. Les processus de production, en particulier, nécessitent beaucoup d'eau, mais une partie est également utilisée comme eau de refroidissement. Dans l'industrie manufacturière, 82 % de la consommation totale d'eau est issue de l'eau de distribution (2020). Celle-ci est principalement utilisée pour des applications de production. Ces données sont demandées par le biais d'une enquête auprès des membres. Une nouvelle enquête sera menée tous les cinq ans.

Consommation d'eau à l'exclusion de l'eau de refroidissement

Industrie technologique Flandre
(Indice en %, 1995 = 100%)

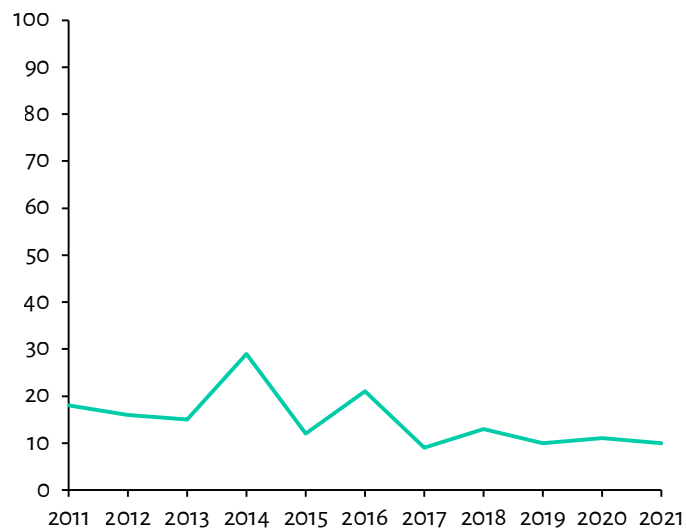


Source : Agence flamande de l'environnement.

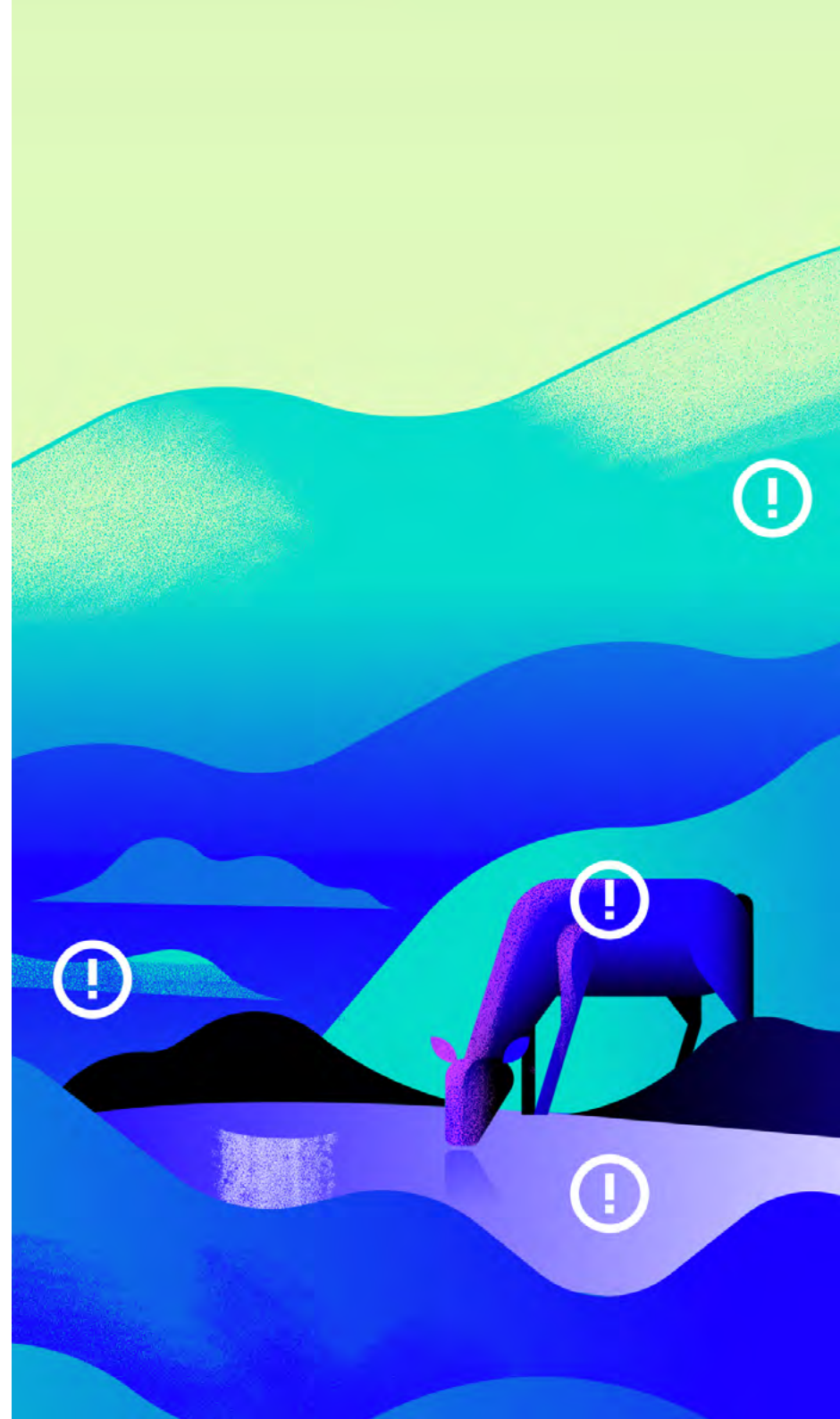
REJET TOTAL DE MÉTAUX, DE NUTRIMENTS ET DE SUBSTANCES OXYDANTES DANS LES EAUX DE SURFACE

Depuis 1999, la charge polluante moyenne (la quantité de polluants rejetée par unité de temps) de tous les métaux provenant de l'industrie technologique a fortement diminué. En 2021, la charge polluante ne représentait plus que 10 % de celle de 1999. Depuis 2012, la charge polluante est restée plus ou moins constante. Le zinc représente la plus grande part de la charge polluante de métaux totale (42 %). Les parts du nickel et du cuivre s'élèvent respectivement à 15 % et 31 %.

Métaux dans les eaux usées
Industrie technologique Flandre
(Indice en %, 1999 = 100%)



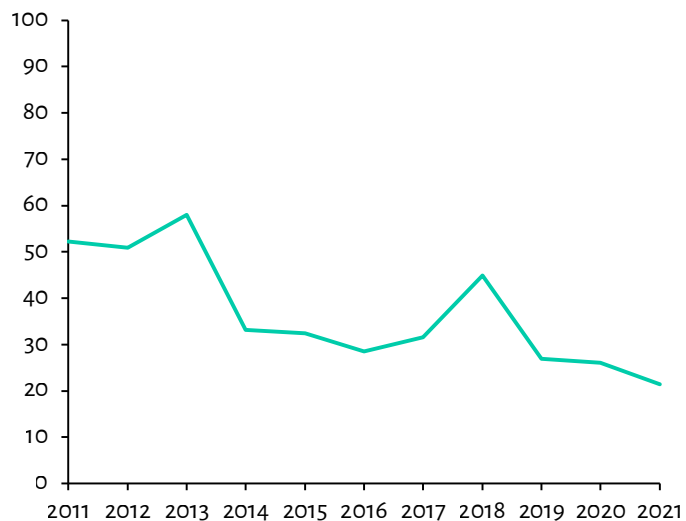
Source : Agence flamande de l'environnement



La demande chimique en oxygène (DCO) a fortement diminué entre 2005 et 2009, puis est restée constante jusqu'en 2013, année où elle a de nouveau diminué. Depuis 2014, la demande chimique en oxygène est restée plus ou moins constante. Depuis 2019, la demande biologique en oxygène (DBO) a légèrement augmenté (+ 5 %), principalement en raison du traitement de surface des métaux, mais a diminué d'environ 60 % entre 2004 et 2021.

Demande chimique en oxygène (DCO)

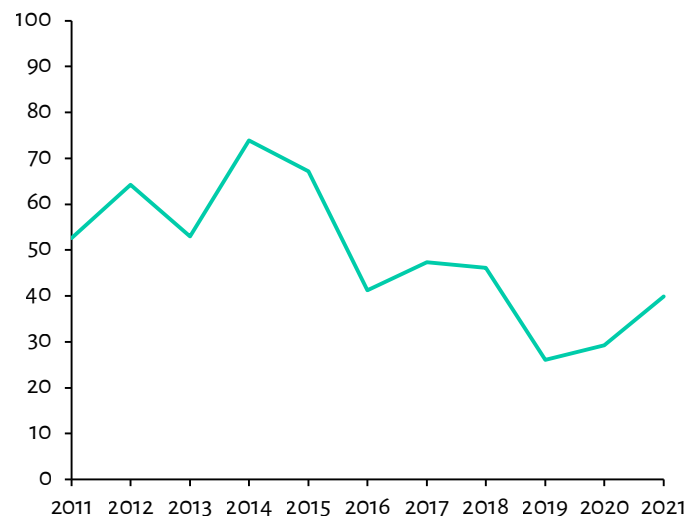
Industrie technologique Flandre
(Indice en %, 2004 = 100%)



Source : Agence flamande de l'environnement

Demande biologique en oxygène (DBO)

Industrie technologique Flandre
(Indice en %, 2004 = 100%)

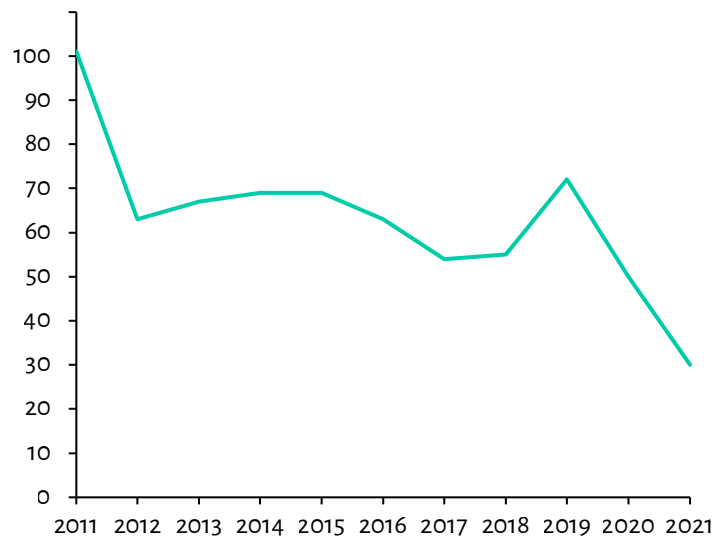


Source : Agence flamande de l'environnement

La charge en azote a connu une tendance à la baisse entre 2008 et 2019, mais a légèrement augmenté depuis. La charge en phosphore est restée relativement constante entre 2012 et 2020 et connaît à nouveau une tendance à la baisse depuis. En 2021, elle était à son niveau le plus bas depuis l'année de référence 2004.

Phosphore dans les eaux usées

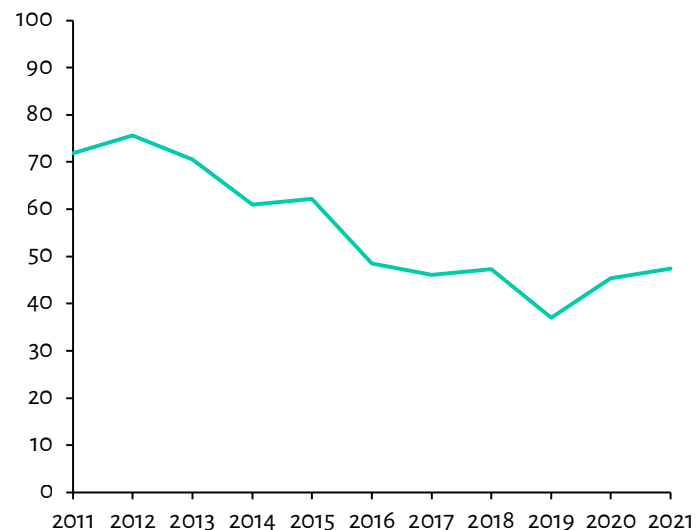
Industrie technologique Flandre
(Index en %, 2004 = 100%)



Source : Agence flamande de l'environnement

Azote dans les eaux usées

Industrie technologique Flandre
(Index en %, 2004 = 100%)



Source : Agence flamande de l'environnement

Notre secteur continue à miser sur de nouvelles innovations et à investir dans la recherche et le développement afin de réduire davantage les rejets dans les eaux de surface. De nombreuses entreprises vont déjà au-delà de ce que prévoit la réglementation.

ÉMISSIONS TOTALES DE PARTICULES ET DE COVNM (COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS NON MÉTHANIQUES) DANS L'AIR

Particules fines

Les émissions de particules fines de l'industrie technologique proviennent principalement des processus de combustion et de certaines activités de production des secteurs à forte intensité environnementale et énergétique.

Le total des émissions de particules en Flandre s'élevait à 29 000 tonnes en 2021. Cela représente une légère augmentation par rapport à 2020 (où l'on a chauffé davantage en raison d'un hiver froid), mais toujours une baisse de 25 % par rapport à 2000. L'agriculture et l'industrie sont respectivement responsables de 26 % et 31 % des émissions de particules fines. Pour l'industrie, ces émissions sont dues principalement à la construction et à la démolition de bâtiments et aux émissions non conduites des entreprises de stockage et de transbordement. Les ménages et les transports sont respectivement à l'origine de 22 % et de 18 % des émissions.

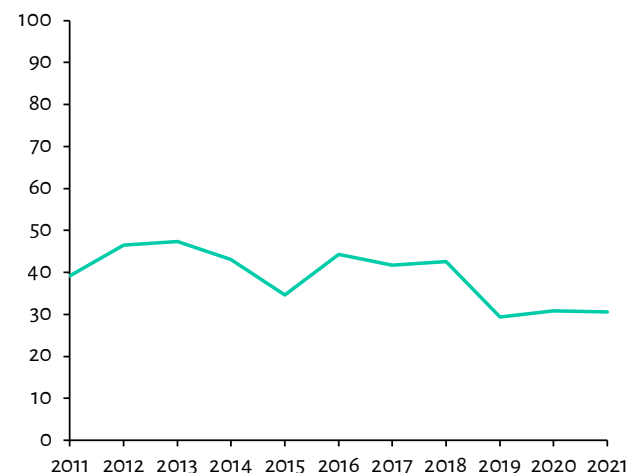
La contribution de l'industrie technologique aux émissions de particules en Flandre est plutôt limitée. En 2021, une diminution de près de 70 % a été enregistrée par rapport à l'année de référence 2004.

COVNM (composés organiques volatils non méthaniques)

Des COVNM sont notamment libérés lors du stockage et du transfert de solvants et de combustibles, ainsi que lors de l'utilisation de solvants dans les procédés.

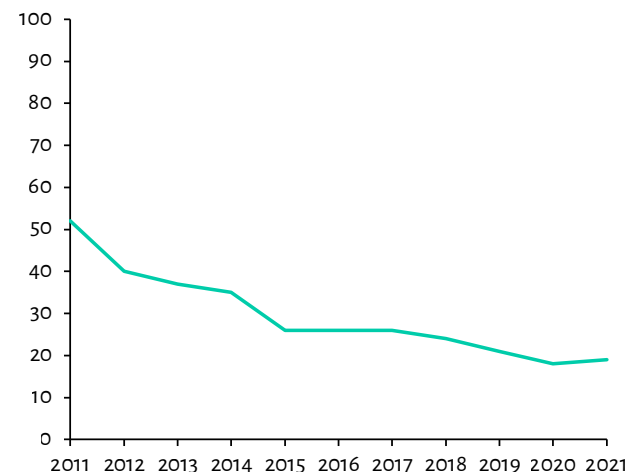
Le total des émissions de NMVOS en Flandre s'élevait à 91 989 tonnes en 2021, soit une diminution de 34 % par rapport à l'année de référence 2004. L'agriculture et l'industrie représentaient toutes deux 24 % des émissions totales, tandis que les ménages et les transports émettaient respectivement 20 % et 11 % des COVNM en Flandre. L'industrie technologique contribue peu aux émissions de COVNM en Flandre. En 2021, cette part était d'environ 6 %. Depuis 2004, l'industrie technologique a réduit ses émissions de 80 %.

Emission particules fines
Industrie technologique Flandre
(Indice en %, 2004 = 100%)



Source : Agence flamande de l'environnement

Emissions NMVOS
Industrie technologique Flandre
(Indice en %, 2004 = 100%)



Source : Agence flamande de l'environnement

DÉPÔTS ACIDIFIANTS

Les émissions acidifiantes ont un effet négatif sur la biodiversité du sol et sur les plantes. L'industrie technologique a considérablement réduit ses émissions acidifiantes depuis 2012. Si l'on observe la quantité totale d'azote déposée sur nos sols, la contribution de l'industrie technologique à la charge maximale des zones sensibles de notre pays est inférieure à 2%. Les dépôts acidifiants seront analysés tous les 5 ans.

NOMBRE D'ÉTUDES D'ORIENTATION DU SOL RESTANT À EFFECTUER

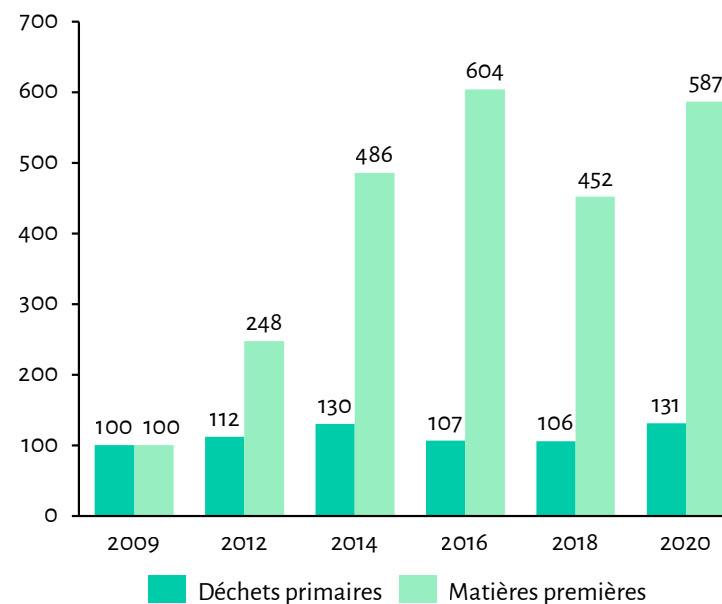
Aujourd'hui, en Flandre, 13 % des études d'orientation du sol doivent encore être effectuées. La base de données de l'OVAM montre que cela concerne presque exclusivement des PME. L'analyse sera effectuée tous les cinq ans.

PRODUCTION TOTALE DE DÉCHETS

En 2020, la production totale de déchets générés par les ménages et les activités économiques en Belgique s'élevait à environ 68 millions de tonnes. Les activités industrielles, à l'exclusion des services et de la construction, représentaient 38 millions de tonnes, soit un peu plus de 55 % de cette production totale (source : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium)).

Déchets primaires et matières premières

Industrie technologique Flandre
(Indice en %, 2009 = 100%)



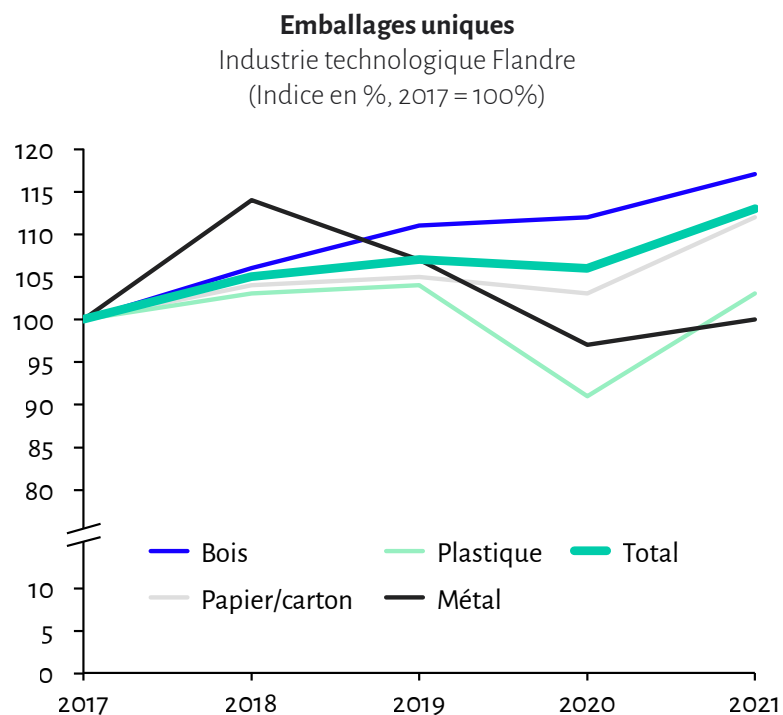
Source : Données sur les déchets et la production de matières premières - Rapport annuel intégral sur l'environnement entreprises - OVAM.

Environ deux tiers des déchets industriels primaires belges sont produits par des entreprises flamandes. 39 % de ces déchets ont été directement récupérés d'une manière ou d'une autre : réutilisation, utilisation comme matière première secondaire, recyclage ou compostage. 57 % sont triés ou prétraités avant d'être transformés (source : OVAM).

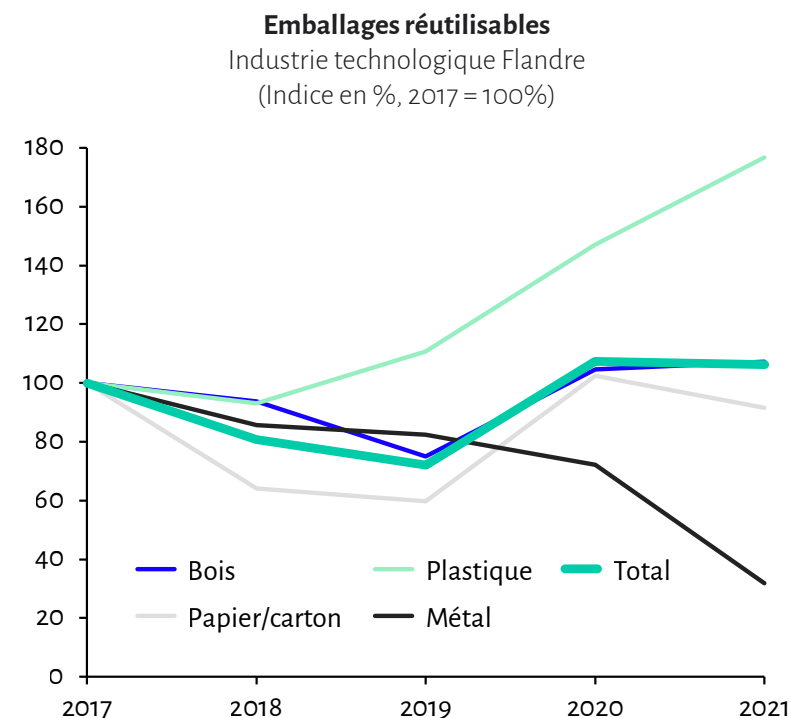
Dans l'industrie technologique, la quantité de déchets primaires a diminué d'environ 40 % entre 2004 et 2020.

Pour réduire davantage la quantité de déchets, l'industrie technologique mise fortement sur l'utilisation d'emballages durables. Les emballages industriels réutilisables, en particulier, connaissent un regain d'intérêt après avoir été quelque peu délaissés pendant quelques années. On en utilise environ 3 à 4,5 fois plus que des emballages à usage unique. Les matériaux les plus courants sont le bois et le métal, mais le plastique réutilisable gagne également en popularité.

Au total, l'industrie technologique a utilisé près de 400 000 tonnes d'emballages réutilisables en 2021. Cette même année, les emballages à usage unique représentaient encore un peu plus de 96 000 tonnes. Il est intéressant de noter que ces emballages étaient plus souvent constitués de bois, de papier et de carton : la quantité d'emballages en plastique est restée pratiquement constante. Si la réutilisation n'est pas possible, le choix se porte donc de plus en plus souvent sur des matériaux recyclables.



Source: Valipack



Source: Valipack

AMBITION



1. Innovation technologique

En quoi est-ce important ?

L'industrie manufacturière est le moteur des exportations et de la prospérité belges : chacun de ses emplois en génère au minimum un autre dans les secteurs de services connexes. Mais les coûts salariaux élevés en Belgique, la pénurie sur le marché du travail et la forte volatilité des prix de l'énergie et des matières premières font pression sur la valeur ajoutée et la compétitivité des entreprises manufacturières belges. L'**innovation technologique** offre la possibilité de relever ces défis.

La situation géopolitique actuelle favorise l'ancrage local de nos entreprises : une opportunité pour l'industrie manufacturière belge. Mais cela signifie que les entreprises doivent évaluer et réorganiser en profondeur leurs processus de production et la conception de leurs produits en vue d'accroître leur productivité. **L'agilité, la flexibilité et l'automatisation** restent des valeurs fondamentales pour renforcer la position économique de l'industrie manufacturière technologique et accroître sa compétitivité.

L'innovation est également nécessaire pour que l'industrie manufacturière **puisse continuer à créer de la valeur ajoutée** pour la société, y compris à long terme. La technologie joue ainsi un rôle essentiel dans la réduction des gaz à effet de serre, l'amélioration de la sécurité routière, le renforcement des soins de santé, etc.

5^e

place au tableau de
bord de l'innovation
en Europe

Engagements

- D'ici 2030, nous voulons que la Belgique soit dans le top 4 du tableau de bord européen de l'innovation. Pour la Flandre, nous visons même la première place au classement régional.
- Jusqu'en 2030, la valeur ajoutée de l'industrie technologique augmentera en moyenne de 2,2 % par an.
- Jusqu'en 2030, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière augmentera en moyenne de 1 % par an.
- Chaque année jusqu'en 2030, nous mettrons en lumière une technologie révolutionnaire créant une plus-value sociétale. Nous identifierons des applications potentielles en matière de durabilité et encouragerons l'adoption de nouvelles technologies (durables) dans nos entreprises.

Indicateurs

- Position de la Belgique dans le tableau de bord européen de l'innovation
- Contribution de l'industrie technologique aux dépenses R&D de l'industrie belge (%)
- Valeur ajoutée totale générée par l'industrie technologique
- Contribution de l'industrie technologique au tissu économique belge (%)
- Valeur ajoutée totale générée par l'industrie manufacturière technologique
- Contribution de l'industrie manufacturière technologique au tissu économique belge (%)
- Technologie révolutionnaire présentant des possibilités d'application durables et créant une plus-value pour la société

Initiatives d'Agoria en 2022 et 2023

L'ancrage de l'industrie manufacturière nécessite un large débat sociétal, notamment en ce qui concerne la durabilité. L'objectif premier d'Agoria est de promouvoir une culture de l'innovation durable.

Une usine du futur (FoF) applique des technologies numériques avancées pour mettre en œuvre des processus intelligents et durables. Elle utilise l'énergie et les matériaux de manière optimale et croit en des modèles d'entreprise innovants accordant une place centrale à ses travailleurs. Les produits ont souvent une haute valeur ajoutée et répondent de manière flexible aux besoins des clients. Agoria et Sirris développent conjointement une vision permettant aux entreprises de suivre cette évolution. Grâce à notre **scan Factory of the Future**, les entreprises peuvent vérifier dans quelle mesure elles sont déjà sur la voie d'un avenir durable. L'effort en vaut vraiment la peine : depuis plusieurs années, nous constatons que les entreprises labellisées FOF peuvent présenter de bien meilleurs résultats que les autres.

Pour avoir un impact positif et augmenter la valeur ajoutée de l'industrie technologique, les produits doivent arriver sur le marché. C'est pourquoi Agoria soutient également le secteur sur **le plan commercial**. Bien connu, notre service consiste principalement en la génération de leads : lorsque des entreprises ayant des produits existants souhaitent accéder à un marché plus large, nous les mettons en contact avec de nouveaux clients potentiels. Pour ce faire, nous misons sur :

- Des **contacts au bon niveau** : dans le cadre de la génération de leads, nous mettons immédiatement les entreprises en relation avec le meilleur interlocuteur. Selon la demande, il peut s'agir du CEO ou du directeur des ventes, par exemple.
- La **business intelligence** : en analysant les facteurs du marché, nous essayons d'estimer les développements futurs et d'avoir ainsi une longueur d'avance sur le marché. Pour les entreprises individuelles, il n'est pas toujours évident de savoir comment, par exemple, le marché de l'énergie ou le marché de l'automobile évolueront dans les années à venir. Nos analyses peuvent les aider. La durabilité joue un rôle crucial à cet égard : si un produit donné ne répond plus aux attentes actuelles, il ne sert à rien de continuer à stimuler les ventes. Les entreprises doivent alors adapter leur produit, leur processus ou leur modèle d'entreprise. De cette manière, la durabilité devient également une opportunité d'innover.
- Les **communautés** : au lieu de mettre les entreprises en relation avec un seul interlocuteur, nous essayons d'impliquer d'emblée le plus grand nombre possible de parties prenantes dans de nouvelles initiatives. Par exemple, nous mettons une entreprise qui développe un nouveau produit pour le secteur de la construction en contact avec des donneurs d'ordre potentiels, des architectes, des décideurs politiques, des experts juridiques... Grâce à ces processus de co-création, les entreprises peuvent immédiatement prendre en compte toute une série d'informations.

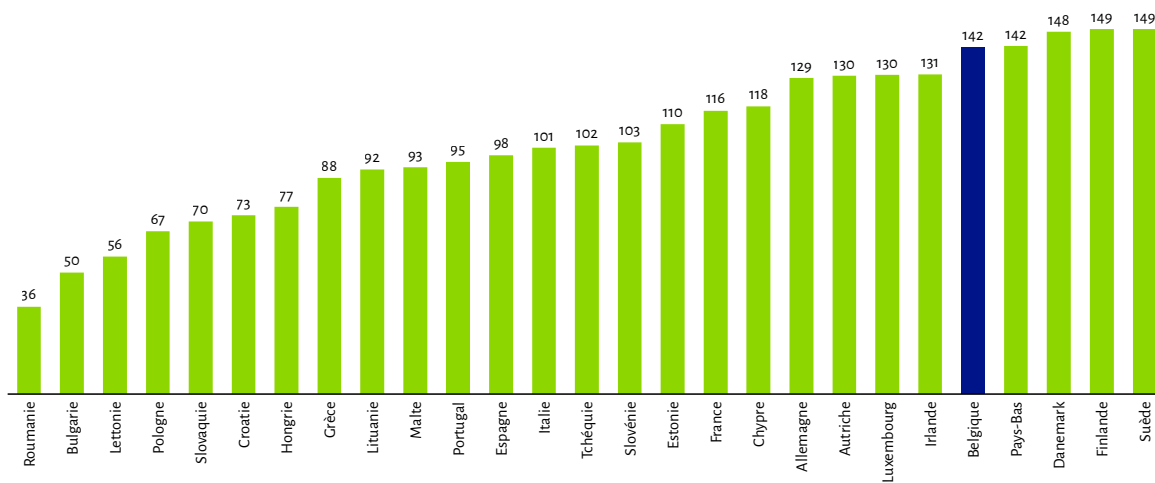
Les entreprises qui souhaitent se développer sur les marchés internationaux peuvent se tourner vers les **clubs de business development** d'Agoria. Ils structurent leurs services commerciaux de la même manière, mais au niveau international : ils garantissent des introductions de haut niveau et au bon niveau auprès de clients du monde entier, une business intelligence, la promotion et la facilitation d'échanges d'expériences entre pairs. Il existe un Technology Club pour les six marchés verticaux suivants : Automotive, Building & Infrastructure, Energy, Sports & Entertainment, Food & Beverage et Big Science.

Où en est notre secteur aujourd'hui ?

POSITION DE LA BELGIQUE DANS LE TABLEAU DE BORD EUROPÉEN DE L'INNOVATION

La Belgique occupait la cinquième place du tableau de bord européen de l'innovation en 2022 et compte parmi les leaders européens de l'innovation, aux côtés de la Suède, de la Finlande, du Danemark et des Pays-Bas. Cette position peut être améliorée si l'on investit davantage dans l'apprentissage tout au long de la vie et l'amélioration des compétences numériques de l'ensemble de la population belge.

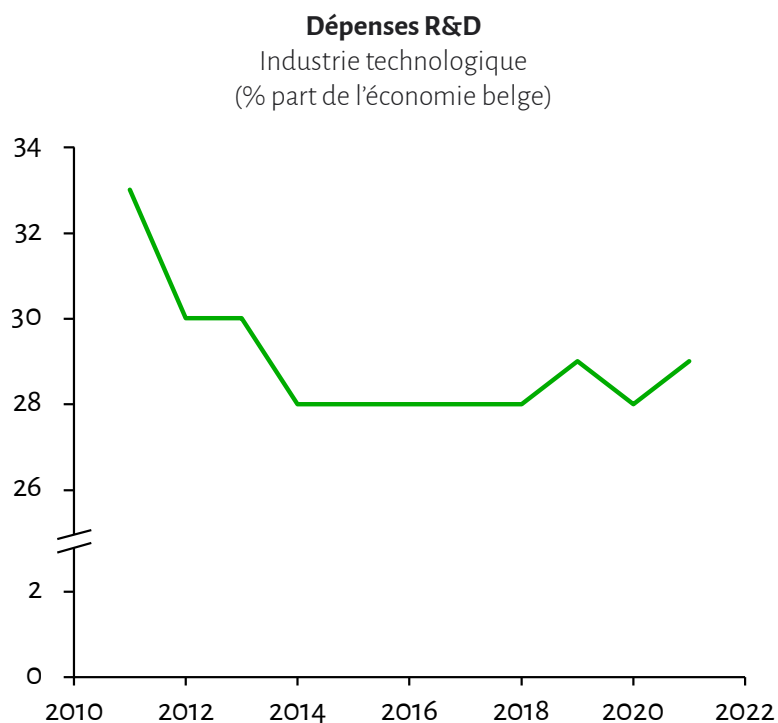
Tableau de bord de l'innovation en Europe
(2022 – Index)



Source: Tableau de bord de l'innovation en Europe

CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE AUX DÉPENSES R&D DE L'INDUSTRIE BELGE (%)

Les dépenses totales de l'industrie technologique en matière de R&D s'élevaient à 3707 millions d'euros en 2021. Elle a ainsi financé 29 % de l'effort total belge en matière de R&D.

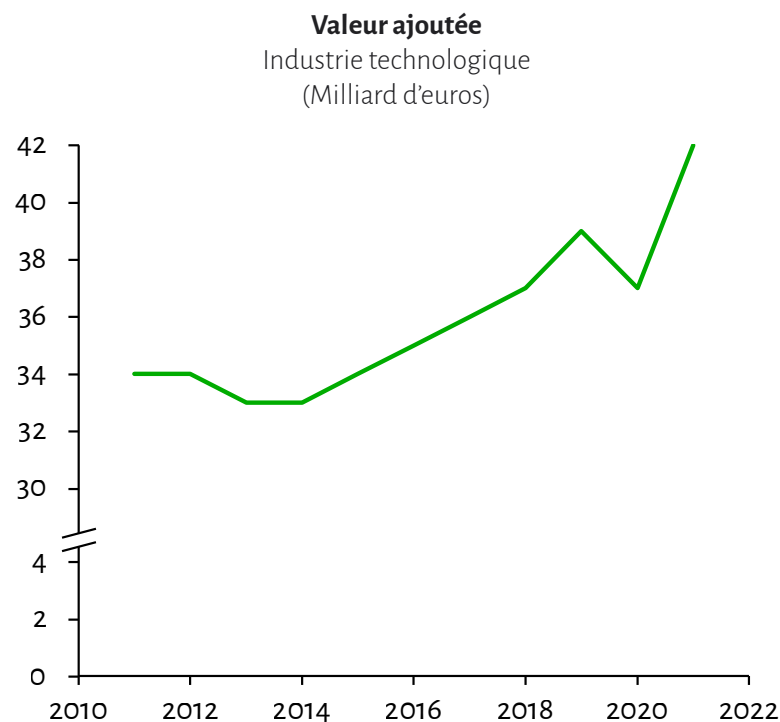


Source : Comité fédéral de coopération, Groupe consultatif CFS/STAT, calculs Politique scientifique fédérale. Politique scientifique et estimations Agoria

VALEUR AJOUTÉE TOTALE GÉNÉRÉE PAR L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE

Au cours des dix dernières années, la valeur ajoutée totale de l'industrie technologique a augmenté pour atteindre 41,9 milliards d'euros en 2021, ce qui représente une hausse de 8 % par rapport à 2019. Seule la pandémie de COVID-19 a temporairement entraîné une légère baisse en 2020. Cette inversion de la tendance s'est corrigée en 2021 avec la reprise économique.

En 2022, nous avons constaté un léger ralentissement de la croissance. Les nombreuses hausses de prix (matières premières, énergie, emballages, etc.) et la pénurie de composants (bois, puces électroniques, etc.) et de main-d'œuvre ont pesé sur le chiffre d'affaires et la croissance de nos entreprises. Les problèmes d'approvisionnement et les hausses de prix n'ont été quelque peu maîtrisés qu'en 2023.



Source : Institut des comptes nationaux (ICN) et calculs d'Agoria

CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE AU TISSU ÉCONOMIQUE BELGE

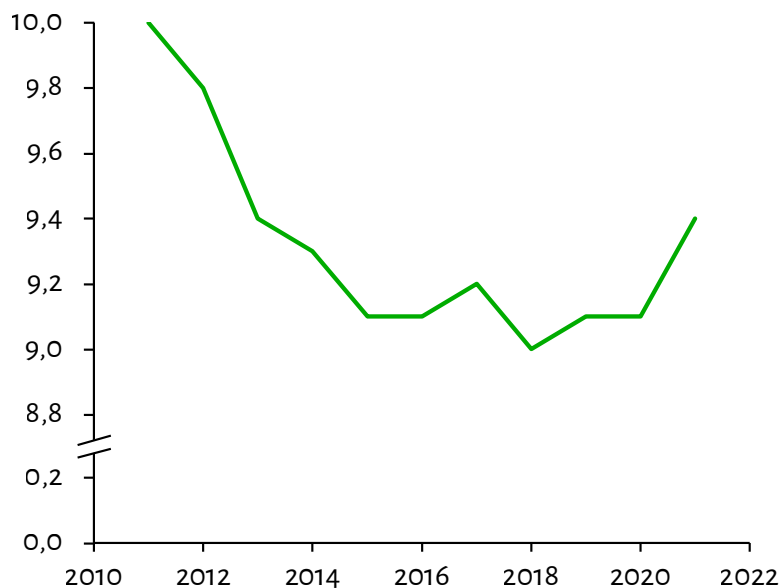
La contribution de l'industrie technologique à l'ensemble de l'économie belge était de 9,4 % en 2021, contre 9,1 % en 2020. Cette contribution a diminué au cours des 15 dernières années. Elle était supérieure à 10 % jusqu'avant la crise économique de 2009 et est stable depuis 2018.

VALEUR AJOUTÉE TOTALE GÉNÉRÉE PAR L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE TECHNOLOGIQUE

Nous évaluons l'ancrage de l'industrie manufacturière en Belgique en fonction de sa valeur ajoutée et de la part qu'elle occupe dans l'économie belge.

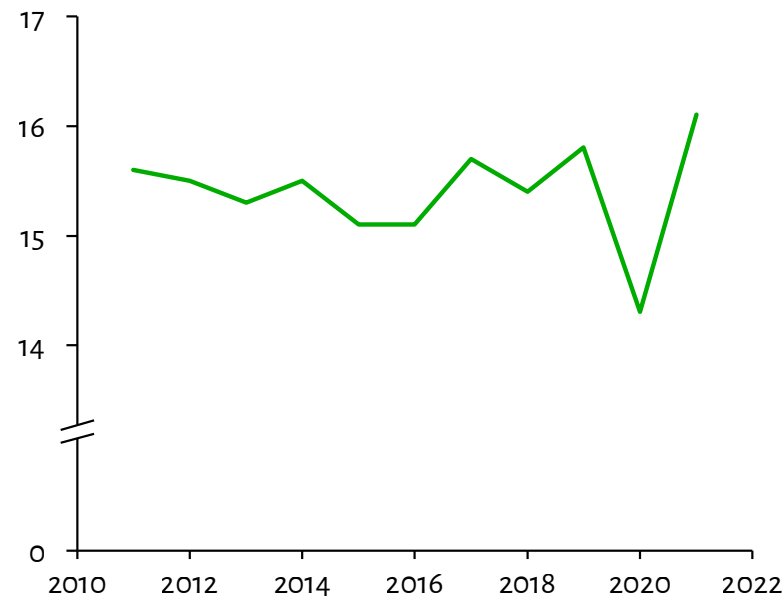
La valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière s'élevait à 16,1 milliards d'euros en 2021, ce qui représente une hausse de 1,8 % par rapport à 2019. Au cours des prochaines années, nous souhaitons que la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière augmente de 1 % par an.

Part de l'industrie technologique dans l'économie belge
(%)



Source : Institut des comptes nationaux (ICN) et calculs d'Agoria

Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière
(Milliard d'euro)

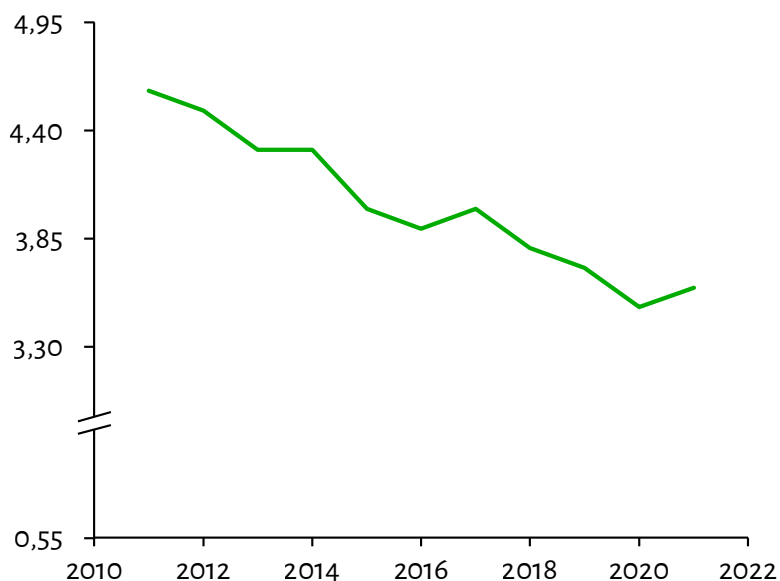


Source : Institut des comptes nationaux (ICN) et calculs d'Agoria

CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE TECHNOLOGIQUE AU TISSU ÉCONOMIQUE BELGE

La part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière technologique dans la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie belge a diminué au cours des 15 dernières années. En 2021, la contribution s'élevait à 3,6 %, contre 3,5 % en 2020.

Part de l'industrie manufacturière dans l'économie belge (%)



Source : Institut des comptes nationaux (ICN) et calculs d'Agoria.

TECHNOLOGIE RÉVOLUTIONNAIRE PRÉSENTANT DES POSSIBILITÉS D'APPLICATION DURABLES ET CRÉANT UNE PLUS-VALUE POUR LA SOCIÉTÉ⁷

Calyos est une entreprise technologique innovante qui produit des systèmes thermiques biphasés pour évacuer la chaleur. L'objectif : améliorer la gestion thermique des appareils électroniques, de l'e-mobilité, des centres de données et des applications industrielles. La technologie repose sur le principe du changement de phase : un liquide passe de l'état liquide à l'état de vapeur (et vice versa) et de l'énergie thermique peut être absorbée ou libérée lors de ce processus. Sur la base de cette dynamique des fluides à deux phases, Calyos a conçu des méthodes de refroidissement qui dépassent de loin les solutions traditionnelles. En outre, comme ces méthodes ne nécessitent pas de pompes ni d'énergie pour fonctionner, elles sont également moins chères, très silencieuses et durables. Les nouvelles méthodes de refroidissement de Calyos répondent parfaitement à la demande croissante de solutions durables et écologiques dans tous les secteurs d'activité.

⁷ Dans notre précédent rapport sur la durabilité, cet indicateur s'appelait encore « nombre de technologies révolutionnaires mises sur le marché ». Nous l'avons modifié car Agoria ne développe pas et ne met pas elle-même sur le marché de technologies révolutionnaires. En revanche, nous mettons en évidence des technologies importantes et identifions des applications potentielles en matière de durabilité.



2. Collaboration

En quoi est-ce important ?

Les développements technologiques évoluent rapidement et de manière exponentielle. La capacité d'apprentissage interne des organisations ne peut pas toujours suivre ce rythme. Pour néanmoins **acquérir les connaissances et le savoir-faire** nécessaires, la collaboration et la co-création sont essentielles. Ce n'est qu'en collaborant, au sein de notre secteur mais aussi au-delà, que nous pourrions évoluer durablement vers l'industrie du futur. Nous avons également besoin de partenariats pour atteindre les ambitions de notre stratégie en matière de développement durable.

3

écosystèmes
industriels avec
participation active
d'Agoria/Sirris

Engagements

- Nous assumons notre rôle dans la quadruple hélice⁸, tant au niveau national qu'international. D'ici 2025, nous participerons activement à huit écosystèmes technologiques.
- Nous encourageons les partenariats pour atteindre les objectifs de notre stratégie en matière de durabilité et contribuer ainsi aux objectifs de développement durable.

Indicateurs

- Nombre d'écosystèmes (autorités, monde de la connaissance, entreprises, citoyens) dans lesquels Agoria joue un rôle actif.
- Nombre de membres concluant des partenariats pour contribuer aux objectifs de développement durable.

⁸ Le modèle d'innovation à « quadruple hélice » reconnaît quatre acteurs principaux dans le système d'innovation : la science, la politique, l'industrie et la société. Conformément à ce modèle, de plus en plus de gouvernements donnent la priorité à une plus grande implication du public dans les processus d'innovation.

Initiatives d'Agoria en 2022 et 2023

Agoria facilite les partenariats durables en assurant le lien entre les acteurs, tant au niveau national qu'international. Ces dernières années, nous avons mis en place des **écosystèmes locaux** au sein desquels les entreprises, les autorités, les institutions de la connaissance et les citoyens collaborent et développent une expertise autour d'une technologie ou d'une problématique sociétale bien précise. Chaque écosystème se concentre sur un thème particulier : par exemple, la House of Manufacturing à Courtrai s'intéresse à l'assemblage et au désassemblage intelligents et l'A6K-E6K à Charleroi se consacre à la 5G et au calcul haute performance (HPC). L'écosystème Thor Park à Genk entretient des liens étroits avec EnergyVille et se spécialise dans l'énergie intelligente par et pour la fabrication avancée. La digitalisation et la fabrication sont de toute façon des fers de lance essentiels, car bon nombre de nos membres opèrent dans ces secteurs.

Au sein de ces écosystèmes, nous recherchons résolument à améliorer le business development, la croissance, l'innovation et la collaboration, à la fois entre les entreprises et avec d'autres acteurs. Nos trois **Community Managers d'Agoria et Sirris**, nommés en 2022, jouent un rôle crucial à cet égard : ils sont au fait des derniers développements et détectent des opportunités pour mettre en contact les bonnes personnes. À partir de 2024, des KPI concrets seront utilisés afin d'améliorer encore le suivi des performances de nos écosystèmes.

En collaboration avec Sirris, nous développons également six European **Digital Innovation Hubs** (EDIH) : Flanders AI, SustAIIn.brussels, Walhub, DIGITALIS, EDIH-CONNECT et EDIH-EBE. Contrairement aux écosystèmes, qui sont basés sur un lieu physique, les EDIH sont répartis en fonction de leur orientation thématique : l'intelligence artificielle, l'innovation numérique, la digitalisation de l'industrie manufacturière, etc. Les Digital Innovation Hubs aident les entreprises à choisir et à tester des solutions technologiques et à déterminer les compétences qu'elles devraient acquérir. Ils participent également à des collaborations locales ou internationales et permettent aux entreprises d'identifier de nouvelles opportunités d'investissement.

Enfin, outre des partenariats locaux, Agoria soutient aussi des entreprises ayant des ambitions internationales. En dehors de nos **clubs de business development**, nous aidons également nos membres à travers une business intelligence et des initiatives de promotion et nous facilitons l'échange d'expériences entre pairs.



Où en est notre secteur aujourd'hui ?

NOMBRE D'ÉCOSYSTÈMES (AUTORITÉS, MONDE DE LA CONNAISSANCE, ENTREPRISES, CITOYENS) DANS LESQUELS AGORIA JOUE UN RÔLE ACTIF

Agoria et le centre de recherche Sirris jouent aujourd'hui un rôle actif dans quatre écosystèmes industriels répartis en Flandre et en Wallonie. D'ici 2025, il devrait y en avoir huit. Grâce à ces écosystèmes, nous allons activement à la rencontre des gens et promovons le développement technologique dans toute la Belgique. **En outre, nous soutenons l'innovation technologique et la digitalisation au travers de six plateformes numériques.** En 2022, l'accent a été mis sur les objectifs suivants :

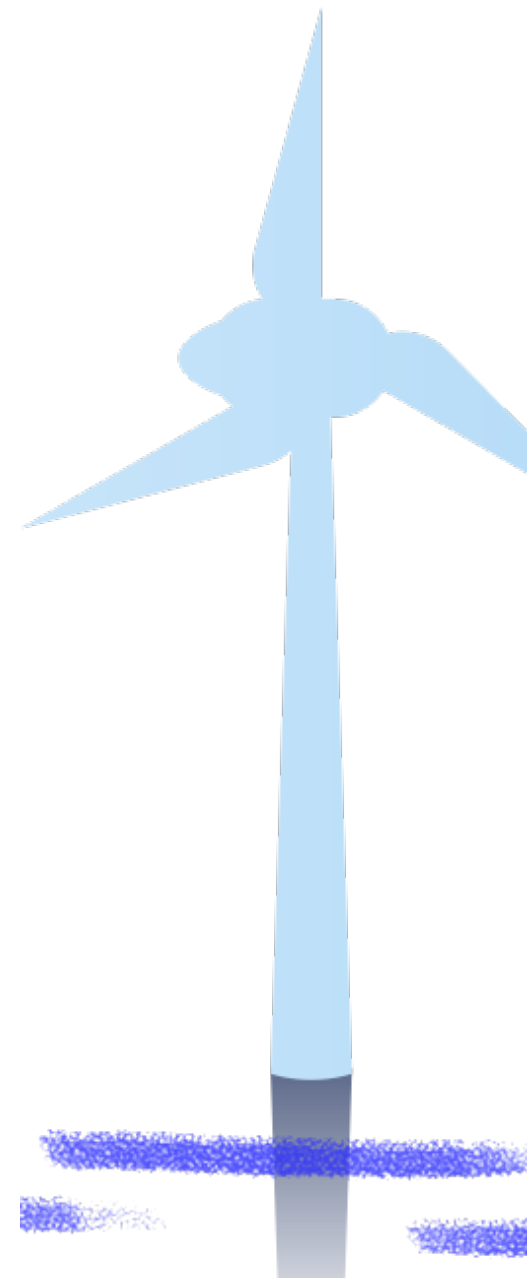
- Poursuivre le développement des écosystèmes à Courtrai (House of Manufacturing), Charleroi (A6K-E6K) et Genk (Thor Park), en fonction de leurs thèmes respectifs ;
- Poursuivre le développement de l'écosystème de Liège (Sart-Tilman) ;
- Continuer à développer et à soutenir les six European Digital Innovation Hubs.

Après quelques années difficiles marquées par le COVID, le nombre d'initiatives et d'événements est reparti à la hausse en 2022. Voici quelques exemples parmi un large éventail. Près de 270 participants ont assisté à l'inauguration du nouveau superordinateur Lucia à Charleroi. Une session de sensibilisation à la robotisation a notamment eu lieu à Courtrai, en collaboration avec l'Howest. Et au Thor Park de Genk, Thoreac, le nouvel environnement de test grandeur nature (avec deux bâtiments résidentiels et un laboratoire de chantier) pour les innovations relatives aux enveloppes de bâtiments et aux technologies de rénovation et énergétiques, a été présenté.

NOMBRE DE MEMBRES CONCLUANT DES PARTENARIATS POUR CONTRIBUER AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les entreprises du secteur technologique concluent de plus en plus de partenariats pour atteindre leurs objectifs en matière de développement durable. En 2022, nous avons mené une nouvelle enquête pour évaluer les efforts de nos membres. **57 % des répondants ont indiqué qu'ils collaboraient avec des partenaires pour atteindre les ODD, ce qui représente une augmentation de 22% par rapport à l'enquête de 2020.**

De nombreux nouveaux partenariats ont été lancés dans les domaines de l'énergie et du climat en particulier : nous constatons une augmentation de 75 % à 82 %. Ces partenariats sont conclus non seulement avec d'autres entreprises, mais aussi avec des autorités, des organisations et des citoyens. À titre d'exemple, certaines entreprises collaborent avec des villes et communes pour réutiliser la chaleur résiduelle de leurs processus de production afin de chauffer plusieurs habitations. D'autres collaborations s'inscrivent notamment dans le cadre d'actions sociales, telles que la lutte contre la pauvreté, l'inclusion numérique et l'éducation des enfants défavorisés. Dans ces domaines, les efforts semblent plutôt stagner. C'est pourquoi Agoria souhaite y sensibiliser davantage.



3. Éthique, transparence et cybersécurité

En quoi est-ce important ?

Éthique et transparence

L'impact de la technologie sur l'humain et la société est de plus en plus important. En tant qu'industrie technologique, nous souhaitons mener une réflexion à ce sujet. En effet, les nouvelles technologies peuvent être à l'origine de questions et de **dilemmes éthiques**. Par exemple, les modèles linguistiques de l'IA tels que ChatGPT peuvent améliorer considérablement la productivité des travailleurs, mais aussi extraire involontairement des informations erronées d'internet et générer des « hallucinations ».

Afin de mieux évaluer les questions éthiques, la **transparence** devient de plus en plus importante. Le public et les organisations attendent à juste titre des entreprises qu'elles communiquent sur leurs impacts environnementaux et sociaux et leur contribution à la société. Sous l'impulsion de la directive européenne révisée concernant la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD), la transparence gagne encore en importance. Cette directive impose à toutes les grandes entreprises et aux PME cotées en bourse de publier chaque année, à partir de 2024, des informations sur leurs performances et risques non financiers.

La CSRD est étroitement liée à la directive sur le **devoir de vigilance** des entreprises en matière de durabilité (CS3D), laquelle oblige les grandes entreprises et les PME des secteurs à risque à prendre en compte les risques en matière de droits de l'homme et d'environnement dans l'ensemble de leurs activités, y compris dans leurs chaînes d'approvisionnement. Quelque 400 membres d'Agoria sont directement concernés par la nouvelle réglementation, mais de nombreuses autres entreprises le seront indirectement et devront prendre des mesures. En effet, les grandes entreprises demanderont des informations à leurs petits fournisseurs : pensez aux entreprises informatiques qui fournissent des produits ou des services à de grands acteurs tels qu'Apple ou Amazon.

Cybersécurité

La cybercriminalité peut avoir des conséquences majeures pour les entreprises et leurs clients. Elle peut entraîner d'importantes pertes financières, nuire à l'image d'une entreprise et éroder la confiance de ses clients, surtout si des informations précieuses sont volées. Une protection adéquate est donc indispensable. Pourtant, de nombreuses entreprises sous-estiment le risque de cyberattaque : dans un petit pays comme la Belgique, elles se croient, à tort, à l'abri.

Pour résumer, la protection des données est une question **de confidentialité, d'intégrité et de disponibilité** (CIA). Les informations doivent uniquement être vues par les bonnes personnes, être fiables et être disponibles au bon moment pour protéger la continuité des activités. Les entreprises doivent se conformer aux réglementations européennes et autres en matière de sécurité des données, telles que le règlement européen sur la protection des données (RGPD) et la nouvelle directive sur la cybersécurité (NIS 2.0).

La cybersécurité, c'est-à-dire la protection des informations numériques, comporte **des aspects liés à la technologie, aux processus et à l'humain**. Par exemple, les systèmes informatiques ne doivent présenter aucune vulnérabilité, mais les travailleurs doivent également être sensibilisés aux risques. L'industrie technologique accorde donc une grande attention à la sensibilisation et à l'acquisition de connaissances en matière de cybersécurité.

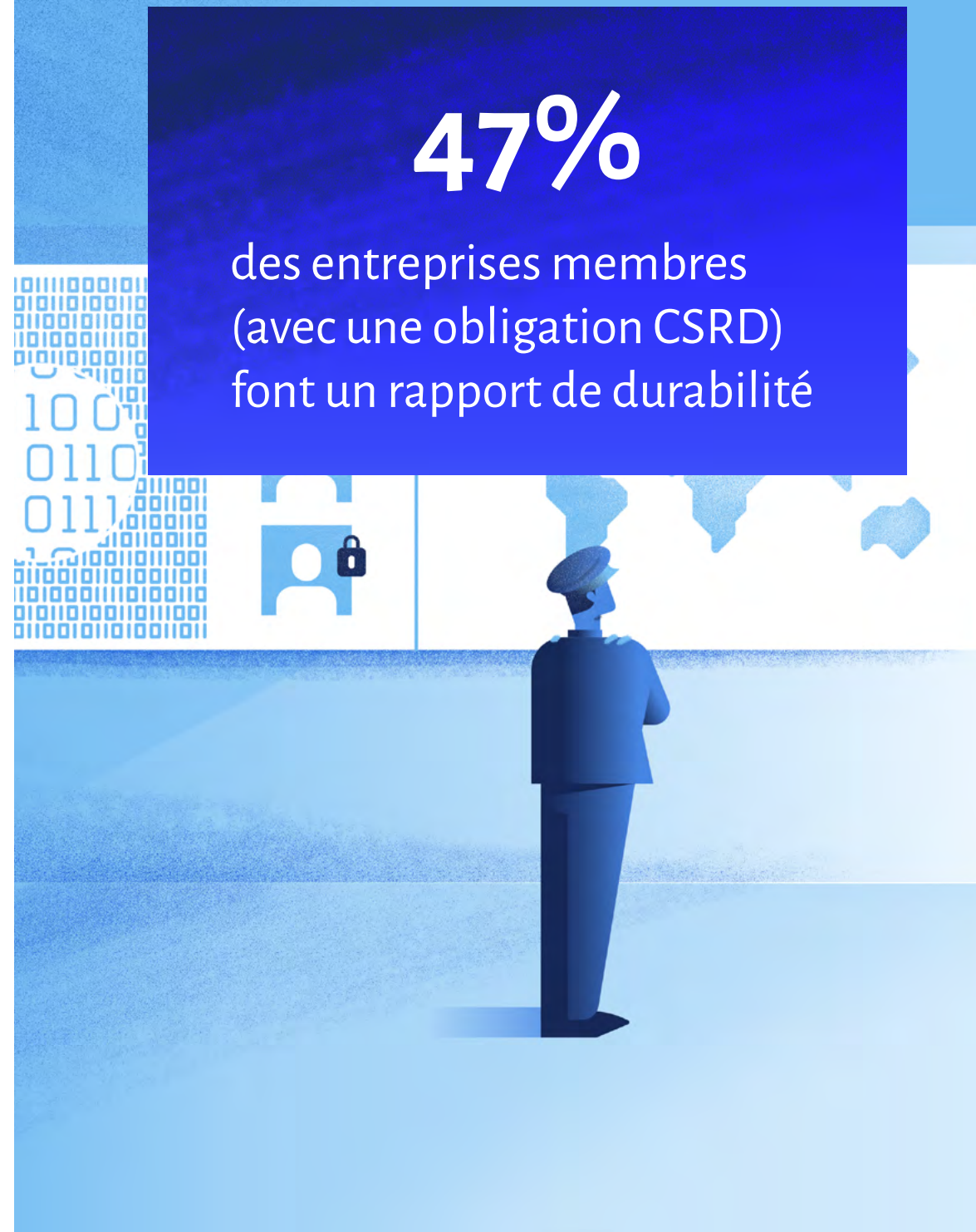
Engagements

- Nous nous engageons, en tant qu'industrie technologique, à être un pionnier dans le respect correct de l'obligation légale de reporting non financier (CSRD). Nous encourageons tous nos membres à rendre compte de leur impact sur la durabilité d'ici 2030.
- D'ici 2025, 95 % des entreprises membres devront disposer d'un plan de cybersécurité⁹, sensibilisant entre autres les travailleurs à leurs obligations en matière de technologies numériques, et le mettre en œuvre.

Indicateurs

- Nombre de membres rendant compte de leur impact et de leur stratégie en matière de durabilité
- Nombre de membres disposant d'un plan de cybersécurité

⁹ Un plan de cybersécurité est une auto-évaluation de l'impact sur les activités en termes de finances, de risques, d'opérations et de conformité.



Initiatives d'Agoria en 2022 et 2023

Éthique et transparence

Agoria souhaite aider ses membres à respecter toutes les nouvelles obligations. Nous le faisons en partageant des connaissances, en fournissant des outils et en soutenant nos membres dans des projets pilotes. À terme, nous souhaitons dépasser le niveau général des académies et des réseaux d'apprentissage et proposer à nos entreprises des **conseils concrets** applicables à des scénarios spécifiques. Afin d'améliorer encore nos services, nous avons mis en place un groupe d'experts interne en 2022. Il doit identifier les défis liés à l'éthique, à la transparence et à la durabilité au sein d'Agoria et rassembler l'expertise pertinente, qui est actuellement répartie dans l'ensemble de l'organisation.

Agoria souhaite aider ses membres à respecter toutes les nouvelles obligations de reporting en matière de développement durable. C'est pourquoi nous avons organisé, en 2022, plusieurs **académies** lors desquelles nous avons partagé des informations utiles sur ce thème. Par exemple, la Corporate Compliance Academy a consisté en une série de 10 séances d'information sur divers aspects de la conformité, y compris les rapports sur la durabilité et la CSR. Outre les académies, nous avons créé, en 2022, le **réseau d'apprentissage** « Due diligence in the supply chain », avec le soutien financier de l'Institut fédéral pour le Développement durable. Dans ce réseau, nous aidons les participants à éliminer les risques liés au devoir de diligence. Nous accompagnons les entreprises en organisant des séances d'information générale et en sélectionnant des projets pilotes que nous encadrons du début à la fin. Enfin, grâce à l'échange de bonnes pratiques et au partage des problèmes rencontrés, nous avons pu mettre au point une **boîte à outils** devant permettre aux PME de faire passer le devoir de diligence à un niveau supérieur, et d'éviter ainsi des amendes et des problèmes juridiques.

Nous avons également publié une **brochure** sur la CSRD et le reporting en matière de développement durable, mis en place une équipe chargée de ce reporting au sein d'Agoria et élargi notre **offre** pour aider les membres à rédiger leur propre rapport.

Cybersécurité

Agoria propose plusieurs **initiatives au niveau des connaissances**, qui permettent aux entreprises d'améliorer leur politique en matière de cybersécurité. Nous présentons les principes de base aux entreprises qui ne prennent encore aucune mesure de cybersécurité, informons les membres sur la (nouvelle) législation et fournissons des outils d'auto-évaluation. Dans « Cyberstart », une série de 35 e-mails, nous donnons aux participants des exemples, des éléments de base et des outils pour améliorer leur cybersécurité. Ceux qui préfèrent assimiler toutes les informations en une seule fois peuvent s'inscrire à la formation de base « La cybersécurité en 30 étapes ». Les entreprises qui recherchent une plus grande interaction mutuelle pour échanger des informations pertinentes peuvent participer au réseau d'apprentissage « Comment réagir à un cyberincident en tant que PME ? ». Actuellement, nous préparons également une académie sur la législation NIS 2.0, qui impose à nouveau des règles de cybersécurité plus strictes et aura un impact majeur sur le monde des entreprises.

Enfin, nous orientons nos entreprises membres vers des subventions et des possibilités de financement pour des projets d'amélioration de la cybersécurité.

À court et moyen terme, nous voulons principalement travailler sur la **sensibilisation** à l'importance de la cybersécurité, le recrutement (attirer et former suffisamment de talents pour pouvoir garantir la cybersécurité) et la cartographie du secteur belge de la cybersécurité. En 2023, nous nous concentrerons, entre autres, sur un réseau d'apprentissage pour les PME et un groupe de travail sur la réglementation en matière de cybersécurité.

Où en est notre secteur aujourd'hui ?

NOMBRE DE MEMBRES RENDANT COMPTE DE LEUR IMPACT ET DE LEUR STRATÉGIE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

De plus en plus de membres d'Agoria publient un rapport annuel sur la durabilité. À court terme, leur nombre augmentera fortement en raison des nouvelles directives européennes sur le reporting en matière de durabilité et le devoir de diligence. Aujourd'hui, les règles de l'UE en matière de reporting non financier ne s'appliquent qu'aux entreprises de plus de 500 travailleurs. Dans l'ensemble de l'UE, environ 11 700 entreprises sont pour l'instant concernées. Mais la révision de la directive CSRD obligera bientôt 50 000 entreprises de toute l'Europe à publier un rapport sur la durabilité.

Sur la base des données financières de 2021, nous savons que **328 entreprises membres d'Agoria** devront satisfaire aux obligations de la CSRD au cours de la période 2025-2027. **49** d'entre elles publient aujourd'hui un rapport intégré avec un volet financier et une partie consacrée à la durabilité. **117** membres établissent déjà un rapport sur la durabilité et **39** mentionnent des initiatives en la matière sur leur site web.

NOMBRE DE MEMBRES DISPOSANT D'UN PLAN DE CYBERSÉCURITÉ

Pour atteindre notre objectif de 95 % en 2025, nous voulons convaincre et aider au moins **25 % des entreprises membres** à faire le point sur leur cybersécurité et à élaborer un plan en 2024. Depuis la fin de l'année 2022, nous demandons ces informations lors des visites d'entreprises. Pour l'instant, nous n'avons pas assez de répondants pour pouvoir communiquer des affirmations à ce sujet, mais cela devrait changer rapidement. Le [Baromètre flamand](#) montre déjà qu'environ **1** entreprise flamande **sur 5** – tous secteurs confondus, et donc pas seulement dans le secteur technologique – dispose d'un plan de cybersécurité.

Pour renforcer la sécurité, les entreprises doivent d'abord **évaluer** leur niveau de cybersécurité. Cela peut notamment se faire en utilisant le Cyberfundamentals Framework récemment développé par les autorités belges. Il permet aux entreprises d'évaluer leur niveau de maturité en matière de cybersécurité : Small, Basic, Important ou Essentiel. Sur le site web d'Agoria, nous proposons, pour chaque niveau, un outil d'auto-évaluation permettant aux entreprises d'identifier leurs faiblesses et leurs vulnérabilités. Les entreprises qui franchissent ces deux étapes obtiennent ainsi une bonne base pour élaborer un plan de cybersécurité ciblé.



NOS PRESTATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Statut prestations en matière de durabilité	Baseline	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Cible
Prendre soin des gens									
Emploi durable									
Nombre de personnes entre 20 et 64 ans au travail en Belgique (%)		67,68	68,51	69,72	70,50	70,03	71,40	71,50	
Nombre de personnes entre 20 à 64 ans occupées dans l'industrie technologique	2021	296.188	300.846	305.938	312.253	312.883	314398 (Q1)	328670	+40.000 emplois d'ici 2030
Nombre de postes vacants non pourvus dans l'industrie technologique (Q4)		13.120	13.930	13.880	13.190	20.870		19824	
Nombre d'entreprises disposant d'un programme/outil permettant de cartographier les compétences requises de leurs travailleurs							Suivi à partir de 2022	Suivi reporté à 2024	
Diversité et inclusion									
Nombre de femmes occupant des fonctions dirigeantes							10%	19%	25% d'ici 2025
Rapport hommes/femmes dans l'industrie technologique							80/20% (Q1)	79,6/20,4%	
Pyramide des âges de l'industrie technologique - voir figures									
Nombre d'initiatives lancées pour promouvoir les compétences numériques							Suivi à partir de 2022	Suivi reporté à 2024	
Sécurité et bien-être (rapports annuels services internes des entreprises membres)									
Taux de fréquence des accidents du travail dans l'industrie technologique			12,69	11,9	10,76	9,33	10,48	9,42	
Taux de gravité réel des accidents du travail dans l'industrie technologique			0,34	0,33	0,3	0,25	0,30	0,26	
Taux de gravité global des accidents du travail dans l'industrie technologique			0,64	0,76	0,72	0,63	0,79	0,75	
Nombre total de déclarations de maladies professionnelles		193	210	204	204	116	0,045%	0,057%	
Absentéisme (plus de six mois) dans l'industrie technologique							Suivi à partir de 2022	8,27	

Statut prestations en matière de durabilité	Baseline	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Cible
Contribuer à rendre la société meilleure									
Digitalisation									
Indice DESI : intégration des technologies digitales							place 6		place 3 d'ici 2025
Indice DESI : position belge sur la base de l'enquête sur la contribution des technologies digitales aux actions de durabilité environnementale des entreprises de l'UE							place 3 (Critères d'intensité moyenne ou élevée BE 56%, UE 66%)		Belgique = moyenne européenne d'ici 2025
Société mobile									
Nombre d'entreprises membres disposant d'un plan de mobilité avec un niveau de maturité « moyen » ou supérieur								51%	50% d'ici 2025
Économie des données									
Nombre d'entreprises membres appliquant l'analyse des données					40%		Enquête UE		60% d'ici 2025
Valeur de l'économie des données (en milliards d'euros)		7,731	8,826	10,132	10,919	12,287	14000	16783	21 milliards d'euros en 2025

Statut prestations en matière de durabilité	Baseline	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Cible
Protéger l'environnement et la planète									
Action climatique									
Consommation totale d'énergie (térajoules)		40.088,79	40.195,70	40.854,07	39.327,75	37009,55	38955,40		Objectif européen Fit for 55
Intensité énergétique totale (TJ)/M€ (y compris chaleur) 2008 = 100)		86,57	81,97	81,49	75,25	69,40	65,82		Objectif européen Fit for 55
Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement énergétique total							Suivi à partir de 2022	À ajouter	Objectif européen Fit for 55
Émissions eq CO2 (scope 1 et 2) (kt eq CO2)		2.945,00	2.994,21	3.106,30	2.713,00	2744,77	2510,05		Objectif européen Fit for 55
Pourcentage de bâtiments climatiquement neutres en Belgique							4%	6%	30% d'ici 2025
Pourcentage de la flotte des entreprises propulsée par des technologies zéro émission (à l'exclusion du transport lourd)							Suivi à partir de 2022	1,51%	D'ici 2025, chaque nouveau véhicule de société de l'industrie technologique (à l'exclusion du transport lourd) sera propulsé par des technologies zéro émission
Pourcentage de véhicules électriques dans le nombre total de véhicules de société neufs vendus								18%	
Économie circulaire									
Production totale de déchets (matières premières secondaires, tonnes)		997.346 (1.004.926)		986.930 (752.115)			Voir « Protection de l'environnement »		
Nombre d'entreprises membres dans l'industrie manufacturière menant un projet circulaire							Suivi à partir de 2022	7%	50% d'ici 2030
Nombre de projets circulaires soutenus par Agoria et Sirris							Suivi à partir de 2022	173	

Protection de l'environnement

Consommation totale d'eau de l'industrie technologique (1995 = 100%)	48	50	54	41	40	40		
Part des eaux souterraines dans la consommation totale d'eau					36,2%			
Part des eaux de surface dans la consommation totale d'eau					26,1%			
Part de l'eau de distribution dans la consommation totale d'eau					15,1%			
Part de l'eau récupérée dans la consommation totale d'eau					15,7%			
Part de l'eau de pluie dans la consommation totale d'eau					6,8%			
Rejet total de métaux dans les eaux de surface (1999 = 100%)	21	9	13	10	11	10		
Rejet total d'azote dans les eaux de surface (2004 = 100%)	48	46	47	37	45	47		
Rejet total de phosphore dans les eaux de surface (2004 = 100%)	55	47	67	77	49	29		
Rejet total DBO (2004 = 100%)	47	54	52	30	33	40		
Rejet total DCO (2004 = 100%)	30	33	47	28	27	21		
Émissions totales de particules fines dans l'air (2004 = 100%)	44	41	42	29	30	31		
Émissions totales de COVNM (composés organiques volatils non méthaniques) dans l'air (2004 = 100%)	26	26	23	20	18	19		
Dépôts acidifiants							<2% de la charge max.	
Nombre d'études d'orientation du sol restant à effectuer					13%			
Production totale de déchets (matières premières secondaires, tonnes)	997.346 (1.004.926)		986.930 (752.115)					

Statut prestations en matière de durabilité	Baseline	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Cible
Créer de la valeur ajoutée durable									
Innovation technologique									
Position de la Belgique dans le tableau de bord UE de l'innovation							place 4	place 5	top 3 d'ici 2030
Contribution de l'industrie technologique aux dépenses R&D de l'industrie belge (%)		28,06	28,08	27,56	29,06	28,1	28,8		33% d'ici 2030
Valeur ajoutée totale générée par l'industrie technologique (milliards d'euros)		34,813	36,475	37,041	38,824	37,468	41,886		+2,2% de croissance annuelle moyenne jusqu'en 2030
Contribution de l'industrie technologique au tissu économique belge (%)		9,07	9,19	9,03	9,09	9,14	9,40		
Valeur ajoutée totale générée par l'industrie manufacturière technologique (milliards d'euros)		15,089	15,695	15,397	15,788	14,252	16,100		+1% de croissance par an jusqu'en 2030
Contribution de l'industrie manufacturière au tissu économique belge (%)		3,93	3,95	3,75	3,70	3,48	3,6		
Technologie révolutionnaire présentant des possibilités d'application durables et créant une plus-value pour la société								case	
Collaboration									
Nombre d'écosystèmes dans lesquels Agoria joue un rôle actif							en cours	4	8 d'ici 2025
Nombre de membres ayant conclu des partenariats pour atteindre les ODD						35%		57%	
Éthique, transparence et cybersécurité									
Nombre de membres rendant compte de leur impact et de leur stratégie en matière de durabilité								117	
Nombre de membres disposant d'un plan de cybersécurité							Suivi à partir de 2022	20% des entreprises flamandes	95% d'ici 2025

Agoria signifie le progrès par la technologie. Nous ouvrons la voie à toutes les entreprises belges inspirées par la technologie qui cherchent à progresser dans le monde par le développement ou l'application d'innovations, représentant environ 324.000 employés. Nous sommes fiers que plus de 2.000 entreprises membres fassent confiance aux trois piliers de nos services : la consultance, le développement des affaires et la création d'un environnement d'affaires optimal.

Suivez-nous sur www.agoria.be

et twitter.com/agoriafr



© 2023 Agoria

.AGORIA